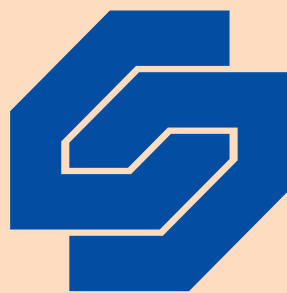




SOGE BANK



**Rapport Annuel
2014-2015**



SOGEBANK

RAPPORT ANNUEL

2014-2015



Siège Social de la Sogebank

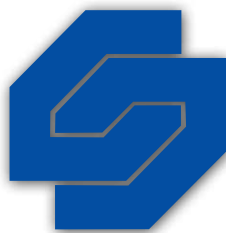
*Inauguré en 1996, ce bâtiment symbolise
les efforts d'un groupe d'hommes et de femmes
résolument engagés dans la construction
d'un avenir meilleur pour notre chère nation.*

Vérification Externe

Mérové-Pierre Cabinet d'Experts Comptables,

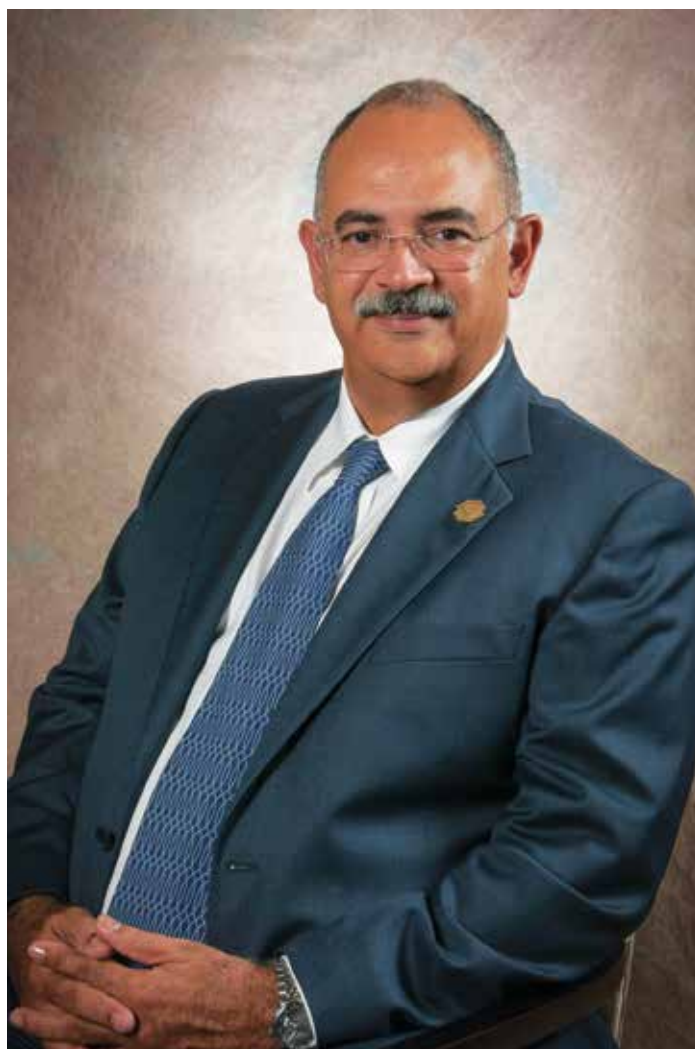
Avocat-Conseil

Cabinet Pasquet, Gousse & Associés



Sommaire

Message du Président Directeur Général	5
Conseil d'Administration de la Sogebank	8
Comité de Direction de la Sogebank	9
Hauts Cadres du Groupe Sogebank	10
Hauts Cadres de la Sogebank	11
Conseil d'Administration de la Sogebel	12
Conseil d'Administration de la Sogecarte	13
Conseil d'Administration de la Sogefac	14
Conseil d'Administration de la Sogesol	15
Conseil d'Administration de la Sogexpress	16
Conseil d'Administration de la Fondation Sogebank	17
Conseil d'Administration de la SogeAssurance	18
 Performances du Groupe Sogebank	 19
Chiffres clés	22
 Environnement économique	 23
Contexte général	24
L'économie réelle	24
Commerce extérieur et balance des paiements	25
Finances publiques, monnaie et système bancaire	27
Prévisions pour 2014-2015	29
 Performance de la Banque commerciale	 31
 Développement institutionnel	 35
 Entités du Groupe Sogebank	 39
Sogebel	40
Sogecarte	41
Sogefac	43
Sogesol	44
Sogexpress	47
SogeAssurance	49
Fondation Sogebank	50
 Etats financiers consolidés	 53
Rapport des vérificateurs indépendants	56
Etats consolidés au 30/9/2015 et 30/9/2014	59
Notes aux Etats financiers consolidés	65
 Informations Générales sur le Groupe Sogebank	 125



Robert Moscoso

Président Directeur Général

Message du Président Directeur Général

*M*esdames, Messieurs les Actionnaires, Chers Invités,

Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom propre, je prends plaisir à vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à notre trentième Assemblée Générale Ordinaire.

Comme on pouvait s'y attendre, l'année 2015 aura été l'une des plus difficiles de notre histoire récente. Cette nouvelle année de crise politique a été marquée, une fois de plus, du sceau de la discorde : démission du Gouvernement Lamothe en décembre 2014, caducité du Parlement le 12 janvier 2015 et conduite depuis lors d'un des processus électoraux les plus troublés de notre histoire, aboutissant à la fin du mandat d'un Président sans que son successeur ne soit connu.

Les conséquences économiques de cette conjoncture sont préoccupantes : un déficit public record, une importante dévaluation de la gourde, une remontée de l'inflation et l'attentisme des investisseurs. De plus, notre fragile économie a fait face à des chocs externes très importants : une terrible sécheresse qui sévit depuis deux ans ; la réduction de moitié des crédits obtenus du Programme PetroCaribe ; le retrait progressif de la MINUSTAH qui a entraîné la baisse de 46% de son budget annuel, et la chute continue des dons officiels s'établissant à seulement 28% de leur niveau record de 1.8 milliard de dollars au lendemain du séisme de janvier 2010.

C'est donc, Mesdames et Messieurs, dans cette conjoncture difficile qu'il faut juger la performance du Groupe Sogebank cette année et les efforts de nos dirigeants, aussi bien de la banque commerciale que des filiales. Les données qui vous seront présentées dans un moment par nos responsables sauront vous édifier sur le chemin parcouru durant l'exercice.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires, Chers Amis invités,

Une institution de notre taille et de notre envergure nécessite un travail inlassable et continu. Aujourd'hui plus que jamais notre Groupe poursuit ses ambitieux chantiers.

La banque commerciale a, cette année, continué l'expansion de son réseau par l'ouverture de deux nouvelles succursale (Hinche et Tabarre) et la reconstruction de celle de Miragoane, portant le total à 42 points de vente, par l'extension de son parc de distributeurs automatiques (80 ATM), où s'effectuent actuellement 43% des retraits de la clientèle, par l'ajout de nouvelles fonctionnalités à ses services de paiement à distance, incluant la recharge électronique, et par le renforcement de la sécurité de son infrastructure technologique. La banque a également lancé en avril 2015 une opération ambitieuse de support aux étudiants dénommée « Groupe Sogebank Toujou Bo Koté Etidyan », en leur offrant : des séances de formation dédiées, des stages pratiques, l'octroi de bourses d'étude et l'appui à la bancarisation des étudiants par l'ouverture d'un compte aux conditions particulières.

Nos filiales continuent à progresser et à faire preuve de leadership dans leurs secteurs respectifs d'activité, contribuant collectivement, une fois de plus, à une part substantielle du profit consolidé du Groupe Sogebank.

La Sogebel excède de 47% le profit escompté, qui passe de 63.5 à 97 millions de gourdes, grâce à une croissance de 12.5% de son portefeuille de crédit et un niveau de prêts improductifs contenu à 3.5%.

La Sogefac, qui a dû faire face à l'interdiction d'octroi de prêts à la consommation en devises, a su maintenir son profit à 78 millions de gourdes. Ce résultat a excédé les prévisions budgétaires de 15%, grâce à l'augmentation de 4.5% du portefeuille de crédit et à un niveau de prêts improductifs de 1.75%.

La Sogecarte réalise un excellent résultat avec un profit brut de 130 millions de gourdes, obtenu grâce à une croissance de près de 20% de son portefeuille et en dépit de la forte croissance de 40% de ses frais financiers. Première société de carte de crédit en Haïti, la Sogecarte a poursuivi ses efforts d'adaptation aux changements technologiques de l'industrie, en effectuant plusieurs mises à jour de sa plate-forme informatique.

La Sogexpress réalise un profit brut de 13.5 millions de gourdes, grâce à la maîtrise de ses frais généraux et d'une stratégie commerciale agressive. La Sogexpress reste le leader incontesté du marché des transferts en Haïti, avec 28.1% de parts de marché.

La Sogesol connaît l'année la plus difficile de son existence. Suite à son choix d'encadrer le secteur agricole, elle a été affectée par la forte sécheresse ayant frappé le pays, ce qui a entraîné des radiations de 60 millions de gourdes. Grâce à la maîtrise de ses frais généraux, la Sogesol a pu limiter sa perte nette à 8 millions de gourdes. La Sogesol demeure une référence en matière de productivité et de qualité de portefeuille, avec seulement 3.4% d'impayés de 30 jours et plus au niveau de son portefeuille de petites entreprises.

La SogeAssurance commence déjà à faire preuve de dynamisme sur son marché. Elle a ainsi émis un volume de primes de près de 100 millions de gourdes et reçu des déclarations de sinistre pour 36 millions de gourdes, entièrement traitées pendant l'année.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En 2016, le Groupe Sogebank entre dans sa 30^e année. Cela fait maintenant 30 ans que nous travaillons, 30 ans que nous faisons preuve de professionnalisme pour mieux servir et satisfaire notre clientèle et la Communauté Haïtienne dans son ensemble.

Depuis 30 ans, le Groupe Sogebank innove sur le marché bancaire en lançant de nombreux produits et services, tels le crédit hypothécaire (Sogebel), le crédit à la consommation (Sogefac), les services de cartes de crédit (Sogecarte), les services de transferts (Sogexpress), le Micro crédit (Sogesol), l'assurance (SogeAssurance), les cartes de débit, le mobile banking, l'ATM ; pour continuer sa vision d'être le groupe financier haïtien le plus solide, innovateur et leader dans l'offre de services de qualité à l'ensemble de la communauté.

Notre nouveau produit SogeIzi lancé en décembre 2015 en est une parfaite illustration. Avec SogeIzi, nous proposons un nouveau service financier à l'ensemble de la communauté en utilisant pour cela des moyens technologiques fiables et sécurisés, là où l'implantation d'une succursale de banque traditionnelle n'aurait pas été possible. Avec SogeIzi, la Sogebank, la Sogexpress et la Sogecarte ont mis leurs forces en commun pour offrir au public un produit disponible aux quatre coins du pays.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Je vous dirai simplement, ce qui résume bien la performance globale, que le profit net du Groupe au 30 septembre 2015 a progressé de près de 70% par rapport à 2014, pour s'établir à 809 millions de gourdes contre 477 millions en 2014. Après analyse attentive de nos ratios et de nos besoins en capital, il m'est agréable de vous proposer la distribution d'un dividende brut de 846.31 gourdes par action, en augmentation de 17.15% par rapport à celui de l'an dernier et représentant 40% du profit net après déduction de la part revenant aux minoritaires.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Cette assemblée marque aussi la fin du mandat de trois années de l'actuel Conseil d'Administration. Je tiens donc à vous remercier, chers amis Actionnaires pour la confiance placée en ce Conseil. Je tiens également à remercier et féliciter mes collègues du Conseil sortant pour leur précieuse contribution au cours des trois dernières années. Je souhaite au Conseil qui sera issu des élections de ce jour le plein succès dans sa mission afin de pouvoir continuer à consolider nos acquis et nous ramener à notre position de Leader.

Je voudrais, en terminant, adresser mes remerciements chaleureux et mes meilleurs vœux de santé, de paix et de prospérité à tous ceux et celles qui contribuent à l'excellence du Groupe Sogebank au fil des ans, en particulier le Directeur Général et le staff de la Banque Commerciale ainsi que les responsables et collaborateurs de l'ensemble de nos sociétés affiliées.

Ne l'oublions pas, l'avenir continuera toujours d'appartenir à ceux qui travaillent.

*Merci à tous
Ce 27 février 2016*



*Robert Moscoso
Président Directeur Général*

Les membres du Conseil d'Administration de la Sogebank



Devant, de gauche à droite

Mme Pascale Delain Barrau, *Membre*

Mme Joan Perry, *Membre*

M. Patrick Bellande, *Deuxième Vice-Président et Secrétaire*

M. Robert Moscoso, *Président Directeur Général*

Mme Gaëlle Rivière Wulff, *Membre*

M. Raymond Jaar, *Premier Vice-Président et Trésorier*

M. Bernard Pasquier, *Membre*

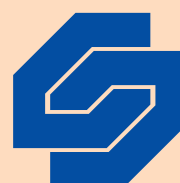
Derrière, de gauche à droite

M. Claude Apaid, *Membre*

M. Sherif S. Abdallah, *Membre*

M. Frantz Behrmann, *Membre*

Dr. Michel Théard, *Membre*



SOGEBANK

Comité de Direction de la Sogebank



De gauche à droite

M. Raymond Jaar, *Premier Vice-Président et Trésorier*

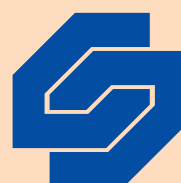
M. Frantz Behrmann, *Membre*

M. Sherif S. Abdallah, *Membre*

M. Robert Moscoso, *Président Directeur Général*

Dr. Michel Théard, *Membre*

M. Patrick Bellande, *Deuxième Vice-Président et Secrétaire*



SOGEBANK

Hauts Cadres du Groupe Sogebank



De gauche à droite

M. Frantz Lanoix, *Vice-Président Exécutif Sogexpress*

M. Jean Bordes Châtel, *Contrôleur Général Groupe Sogebank*

M. Pierre Marie Boisson, *Président Directeur Général Sogesol et Conseiller Economique*

M. Claude Pierre Louis, *Directeur Général Sogebank*



**GROUPE
SOGEBANK**

Hauts Cadres de la Sogebank



Devant, de gauche à droite

Mme Sandra Laroche Delorme, *Directeur Exécutif, Ressources Humaines*

Me Yolène Innocent, *Directeur Exécutif, Affaires Juridiques et Recouvrement*

M. Ude Nord, *Directeur Exécutif, Information et Technologie*

Mme Pascale Verret, *Directeur Exécutif, Relations Commerciales et Crédit Grandes Entreprises*

M. Edwin Félix, *Directeur Exécutif, Organisation et Méthodes*

Au milieu, de gauche à droite

M. Philippe Herby Rivière, *Directeur Exécutif, Trésorerie et Opérations Internationales*

M. Réginald de Delva, *Directeur Exécutif, Services Administratifs*

Mme Odette Casthély, *Directeur Exécutif, Réseau et Opérations*

M. Jean Polycart, *Directeur Exécutif, Coordination Cabinet Direction Générale*

Mme Gaëlle Rivière Wulff, *Directeur Exécutif, Contrôle Interne et Financier*

Derrière, de gauche à droite

M. Charles Jean-Noël, *Directeur Exécutif, Administration du Crédit et Révision des Risques*

M. Willer Léveillée, *Directeur Exécutif, Audit Interne*

M. Claude Pierre-Louis, *Directeur Général*

M. Jean Robert Duprat, *Directeur Exécutif, Comptabilité*

M. Hervé Delorme, *Directeur Exécutif, Marketing*



SOGE BANK

Les Membres du Conseil d'Administration de la Sogebel



Devant, de gauche à droite

Mme Dominique Bonnefil, *Membre*

Mme Valérie Mathon, *Membre*

Derrière, de gauche à droite

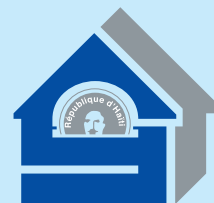
M. Sébastien Dufort, *Membre*

M. Patrick Bellande, *Président Directeur Général*

M. Claude Pierre Louis, *Secrétaire et Trésorier*

M. Raymond Jaar, *Vice-Président*

M. Harry R. Delain, *Membre*



SOGEBEL

Les Membres du Conseil d'Administration de la Sogecarte



De gauche à droite

M. John Victor G. Handal, *Vice-Président et Trésorier*

Mme Joan Perry, *Membre, représentant la Sogebank*

M. Robert Moscoso, *Président Directeur Général*

M. Franck Lanoix, *Vice-Président et Secrétaire*



Les membres du Conseil d'Administration de la Sogefac



De gauche à droite

M. Albert Dufort, *Président Directeur Général*

Mme. Kira Von Lignau Staco, *Secrétaire*

M. Jean Bordes Châtel, *Vice-Président et Trésorier*



Les membres du Conseil d'Administration de la Sogesol



De gauche à droite

M. Franck Lanoix, *Secrétaire*

M. Pierre-Marie Boisson, *Président Directeur Général*

Mme Melissa Baez, *Membre*

M. Bernard Craan, *Membre*

M. Charles Clermont, *Trésorier*



Les membres du Conseil d'Administration de la Sogexpress



Devant, de gauche à droite

M. Raymond Jaar, *Président Directeur Général*

Mme Gaëlle Rivière Wulff, *Vice-Président et Trésorier*

Derrière, de gauche à droite

M. Franck Lanoix, *Vice-Président Exécutif et Secrétaire*

M. Pierre-Marie Boisson, *Membre*

M. Frantz Behrmann, *Membre*



Les membres du Conseil d'Administration de la Fondation Sogebank



De gauche à droite :

M. Jean Bordes Châtel, *Trésorier et Vice-Président Administration et Finances, Directeur Exécutif a.i.*

M. Robert Moscoso, *Vice-Président*

M. Patrick Bellande, *Membre*

Dr. Michel Théard, *Président*

M. Raymond Jaar, *Membre*

M. Claude Pierre-Louis, *Secrétaire et Vice-Président Opérations*



**FONDATION
SOGEBANK**

Les membres du Conseil d'Administration de la SogeAssurance



De gauche à droite

M. Raymond Jaar, *Vice-Président et Trésorier*

M. Robert Moscoso, *Secrétaire*

M. Frantz Behrmann, *Président Directeur Général*



SOGEASSURANCE



Performances du Groupe

RAPPORT ANNUEL
2014 - 2015



Performance du Groupe Sogebank

Les mesures de politique monétaire contraignantes et inattendues adoptées par la Banque de la République d'Haïti (BRH) ont compliqué une année fiscale déjà marquée par des troubles sociopolitiques intermittents. Dans ce contexte peu favorable, le Groupe Sogebank a réalisé un profit avant impôt de 819 millions de gourdes, dépassant son budget de 52 millions de gourdes. Les ratios ROA et ROE ont progressé, pour s'établir respectivement à 1.09% et 13.72%.

Réalisations de l'exercice

En augmentant les coefficients de réserve légale (44% en gourdes et 48% en dollars américains), la BRH a provoqué des contraintes de liquidités. Malgré cela et malgré une faible progression du volume du portefeuille, la marge d'intérêt nette avant dotation pour mauvaises créances a crû de 15% par rapport à l'exercice précédent.

Une meilleure marge financière a compensé l'impact de ces mesures de politique monétaire sur les résultats. Certaines actions ponctuelles et ciblées ont permis de réduire les mauvaises créances d'environ 9%. Les commissions et autres revenus ont crû de 7%, reflétant la stagnation du crédit et la morosité de l'économie, qui s'est accentuée au cours du 4^{ème} trimestre de l'année fiscale.

La situation tout à fait particulière des revenus de change, en raison des dispositions prises par la BRH pour protéger la gourde, a eu un certain impact sur cette catégorie de revenus. Les différents investissements consentis au cours de l'année précédente, le réaménagement de succursales, ainsi que les projets liés aux nouvelles technologies ont exercé une pression sur la croissance des frais de fonctionnement. La dépréciation accélérée de la gourde a affecté les dépenses en devises. Par ailleurs, le taux d'inflation a connu une hausse.

Comparaison au Budget

Le budget a été dépassé de 7%, principalement grâce aux facteurs suivants :

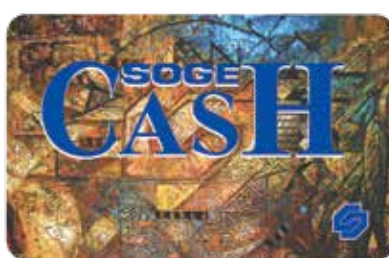
- Baisse de la dotation pour mauvaises créances résultant d'actions directes sur certains comptes ;
- Bonne performance du change, aidée par les ristournes de la BRH ;
- Contrôle des frais généraux variables en dépit de coûts élevés d'amortissement et des dépenses en devises.

Analyse des Principaux postes du Bilan

Les mesures contraignantes prises par la BRH sur la liquidité ont ralenti la croissance du crédit, inférieure de 2% au budget. Les placements dans les bons BRH ont été complètement épongés au profit de la réserve légale. Enfin, les dépôts captés (5.7 milliards de gourdes, toutes monnaies confondues) ont alimenté les fonds oisifs, affectant par ricochet la rentabilité.

Résultats par Entité

1. La Sogebank a réalisé une bonne performance financière et dépassé son budget de 34% pour les raisons suivantes : une meilleure allocation des ressources à travers le Groupe permettant d'améliorer la marge financière, des revenus de commissions sur des produits non traditionnels, un relèvement de la tarification, une excellente performance du change et un assez bon contrôle des coûts variables.
2. Les résultats de la Sogebel sont presque deux fois plus élevés que les prévisions budgétaires. Les points clés de ce succès ont été : la performance du portefeuille de crédit tant en termes qualitatifs que quantitatifs, l'octroi de nouveaux prêts qui a eu une incidence positive sur les revenus de commissions, un bon niveau des transactions de change, et des frais généraux conformes aux projections.



Réclamez votre **Carte de Débit** Sogebank.



SOGE BANK

✓ **iZcash**

✓ **Carte Chèque**

✓ **SOGE CASH**

Effectuez vos retraits dans les ATM SOGEBANK.

3. La Sogefac a réalisé 86% de son budget avant impôt. Elle a amélioré la qualité de son portefeuille de crédit, en prenant des provisions assez importantes sur deux de ses créances qui se sont dégradées en cours d'année. Ceci a été compensé en partie par la structure de son portefeuille de crédit en devises, compte tenu de la dévaluation de la gourde. Enfin, les frais généraux ont suivi les prévisions budgétaires.
4. Les résultats de la Sogecarte sont à la hauteur des chiffres budgétisés. Des compensations se sont produites entre les différentes opérations de cette filiale. D'un côté, le portefeuille de crédit a crû par le recrutement de nouveaux clients et a généré des revenus d'intérêt plus importants. D'un autre côté, certaines franges de la clientèle ont souffert de la dévaluation de la gourde, provoquant des provisions pour mauvaises créances plus élevées. Excepté pour les prêts en dollars, l'effet de change a joué de manière défavorable sur certains frais fixes et variables prélevés par des correspondants étrangers. Des revenus de commissions non récurrents ont compensé les effets ci-dessus mentionnés.
5. Les troubles sociopolitiques ont fragilisé le secteur du microcrédit, en général. En outre, la sécheresse ayant sévi dans l'Artibonite a causé la dégradation du portefeuille de crédit agricole

de la Sogesol dans cette zone. Il en est résulté une croissance assez modeste du portefeuille de crédit, ainsi qu'une augmentation de la dotation pour mauvaises créances. Le focus sur la réduction des frais généraux a permis à la Sogesol de limiter les dégâts et de réduire sa perte avant impôt.

6. La Sogexpress n'a pu réaliser que 55% de son résultat prévisionnel. La campagne visant à améliorer l'efficacité de son réseau, menée au cours de l'année, a été fructueuse. Cependant, des ajustements ayant un caractère non répétitif ont affecté sa performance globale.
7. A défaut du point mort anticipé, la SogeAssurance, pour sa première année complète de fonctionnement, a dû effectuer des écritures de redressement comptable qui représentent essentiellement le montant de sa perte avant impôt.

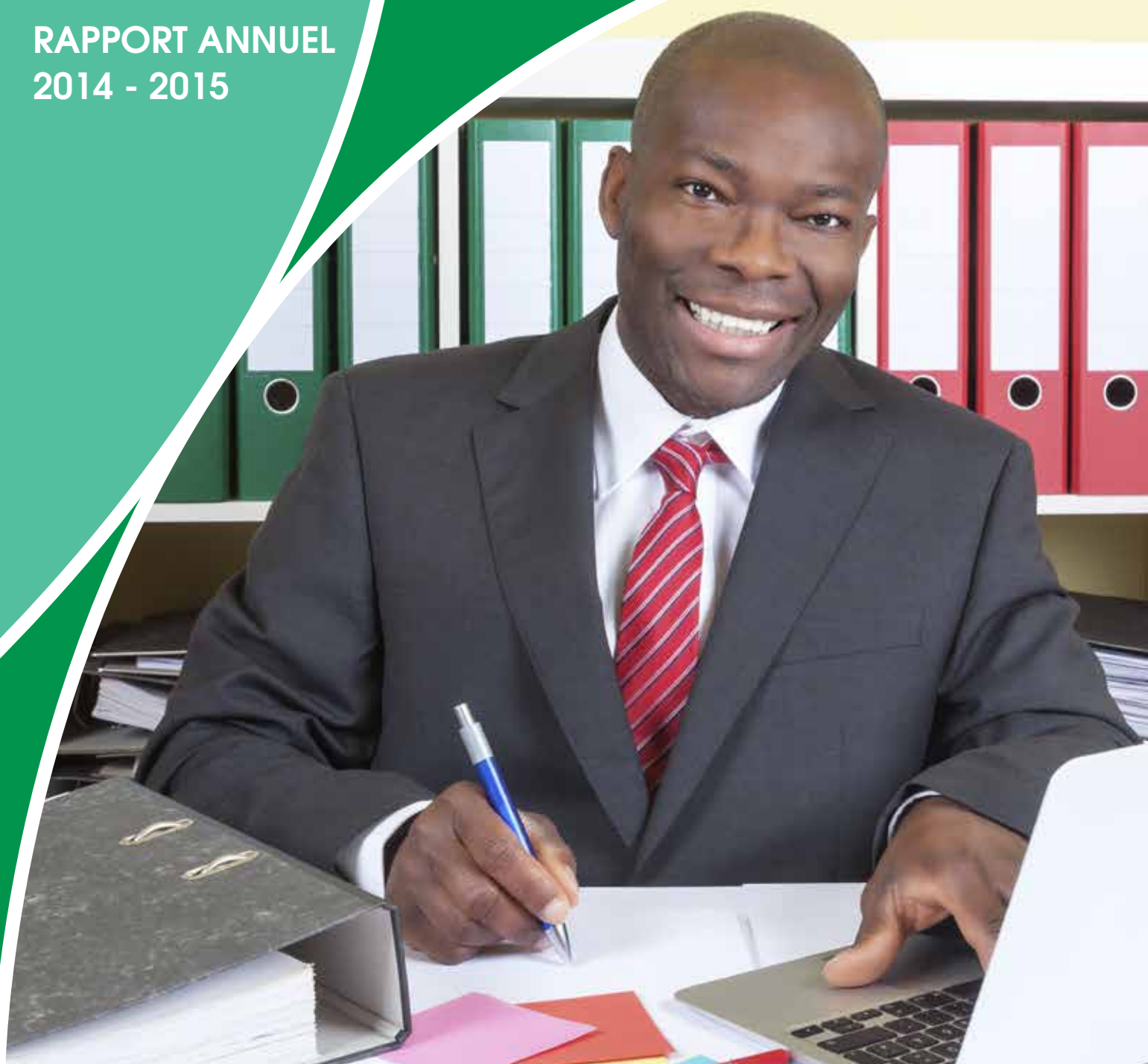


<i>Résultats audités</i>	2015	2014	2013	2012
<i>En millions de gourdes</i>				
<u>Résultats Consolidés</u>				
Revenus Nets d'intérêts après provision	2,373.7	1,987.4	1,854.1	1,774.1
Autres Revenus	1,845.8	1,718.1	1,681.5	1,436.8
Dépenses de fonctionnement	3,399.7	3,100.6	2,776.9	2,506.5
Profits avant Impôts	819.8	604.8	758.7	704.4
Impôts sur le revenu	210.4	127.8	164.6	137.9
Participation Minoritaire	(48.6)	(43.5)	(38.0)	(48.4)
Profit Net	609.3	477.0	594.1	566.5
Revenu Net par Action (Gourdes)	2,221.0	1,926.0	3,006.0	3,453.0
<u>Bilans Consolidés</u>				
Actif Total	59,699.6	52,325.0	48,025.2	46,010.2
Liquidités & Placements	31,735.8	24,320.7	23,600.2	23,337.9
Bons BRH	0.0	1,942.5	100.0	599.5
Autres Actifs	6,460.1	4,924.6	4,090.1	4,444.0
Portefeuille de Prêts, Net	21,503.6	21,137.2	20,234.7	17,628.8
Dépôts	46,559.8	40,962.4	38,539.5	37,686.8
Autres Passifs	7,252.6	6,225.4	4,566.7	4,019.7
Dettes subordonnées	1,084.7	1,055.6	1,059.7	859.5
Avoir des Actionnaires	4,802.4	4,081.6	3,859.3	3,444.2
<u>Ratios Analytiques</u>				
Rendement des Actifs (ROA)	1.09%	0.95%	1.25%	1.26%
Rendement des Fonds Propres (ROE)	13.72%	12.00%	17.83%	16.00%
Avoir/Actif Total	8.04%	7.80%	8.04%	7.49%
Ratio Cooke	15.83%	17.22%	17.85%	15.19%
Improductifs/Portefeuille Brut	4.87%	2.90%	1.45%	1.51%
Provisions /Improductif	82.28%	96.00%	126.75%	123.20%
<u>Effectifs</u>				
Effectif Total	2,360	2,325	2,175	2,066
Actif par employé	25,296	22,505	22,078	22,302
<u>Actionnaires détenant 5% et plus du Capital</u>				
Jaar, Roger	6.17%	6.04%	6.04%	6.04%
Nadal, Jean-Claude	8.82%	8.82%	8.82%	8.82%
IFC	4.96%	4.96%	4.98%	4.98%
Perry, Joan	5.65%	5.62%	5.62%	5.62%



Environnement Economique

RAPPORT ANNUEL
2014 - 2015



Contexte Général

L'année 2015 a certainement été l'une des plus éprouvantes pour notre pays : nouvelle période de crise politique marquée par le départ du Gouvernement Lamothe en décembre 2014, caducité du Parlement le 12 janvier 2015 et conduite d'un processus électoral fortement controversé. L'année 2015 a naturellement renforcé l'attentisme des investisseurs et retardé le rythme des grands projets publics, contribuant au net ralentissement de la croissance économique (1.7%), au déséquilibre des finances publiques et au quasi-doublement du taux d'inflation (11%).

En 2015, le phénomène climatique El Nino a été à l'origine de la plus forte chaleur connue par le monde depuis 136 ans et, pour notre pays, de l'une des plus terribles sécheresses de son histoire. Plus de 3 millions d'Haïtiens se sont retrouvés en situation de malnutrition et la production agricole de printemps a chuté de moitié. Par ailleurs, les entrées de devises ont baissé de 8%, sous le triple effet de la chute drastique des crédits du PetroCaribe, de la réduction de 46% du budget annuel de la MINUSTAH et de la baisse continue des dons officiels depuis quatre ans. Cette baisse des entrées de devises, survenue en dépit des effets bénéfiques de la bonne tenue des exportations et des transferts d'émigrés Haïtiens, a entraîné une diminution sensible des importations et un net ralentissement de la consommation des ménages haïtiens.

Dans un tel contexte, le secteur agricole a connu une nouvelle chute de 3.5% de sa valeur ajoutée. Le secteur de la construction n'a pas redémarré cette année, en raison notamment des retards de paiement de l'Etat envers ses fournisseurs. Bien que réglés en majeure partie en octobre et novembre 2015, ces retards ont toutefois handicapé la progression des travaux.

Sur le plan monétaire, le paiement des arriérés de l'Etat envers les entreprises de construction et les écoles bénéficiant du Programme de Scolarisation Universelle (PSUGO) ont provoqué une croissance de 15% de la masse monétaire, entraînant le doublement de l'inflation et une dépréciation accrue de la gourde, qui a atteint jusqu'à 21% en juillet 2015 en dépit des mesures drastiques de contraction monétaire entreprises par la BRH tout au long de l'année.

Face à cette conjoncture plus que mitigée, le secteur bancaire continue d'afficher sa résilience et sa solidité financière, avec un profit net en hausse de 25.9%, portant le retour sur actif moyen (ROA) à 1.7% (contre 1.4% en 2014).

L'économie réelle

D'après les projections préliminaires de l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI), l'économie haïtienne a crû d'environ 1.7% durant l'année fiscale (contre 2.8% l'année précédente).

Evolution du PIB par secteur d'activité

	2012	2013	2014	2015
Agriculture / Sylviculture, pêche	-1.3%	4.3%	-1.5%	-3.5%
Industries Manufacturières	7.1%	2.2%	2.2%	4.6%
Electricité et Eau	-24.2%	0.0%	1.4%	0.0%
Bâtiment et Travaux Publics	5.5%	9.3%	7.9%	2.3%
Commerce, Restaurants, Hôtels	5.0%	4.9%	4.2%	3.5%
Transports et Communications	-1.3%	3.6%	3.7%	0.6%
Autres Services marchands	3.9%	3.3%	5.1%	2.1%
Services non marchands	2.8%	2.6%	2.0%	3.0%
PIB	2.9%	4.3%	2.8%	1.7%

Source : BRH / IHSI

Balance des Paiements

en millions de US\$	2012	2013	2014	2015	(Var.%)
Sources de Devises					
Exportations de biens (FOB)	785	917	961	1,029	7.1%
Exportations de services	549	652	701	724	3.2%
Transferts privés nets (Diaspora)	1,380	1,534	1,728	1,948	12.7%
Dons Externes	988	750	563	488	-13.3%
Revenus nets	68	32	12	10	-19.8%
Capitaux privés nets	267	318	168	7	-95.6%
Capitaux publics nets	444	413	377	182	-51.8%
Erreurs, omissions & autres	-34	-556	136	-121	-188.6%
Total Sources	4,448	4,060	4,647	4,266	-8.2%
Utilisations de Devises					
Importations de biens	3,079	3,329	3,666	3,436	-6.3%
Paiement de services	1,116	1,090	1,075	988	-8.1%
Total Utilisations	4,195	4,419	4,742	4,423	-6.7%
Solde = Variation des Réserves	-252	359	94	157	
(+=Baisse, -=Augmentation)					

Source: FMI, BRH

1. En raison de la forte sécheresse grevant lourdement la production, le secteur agricole a régressé de 3.5%, faisant suite à la baisse de 1.5% en 2013-2014 ;
2. Le secteur secondaire a crû de 3.2% (contre +3.6% l'année précédente), en raison d'une part d'une progression des industries manufacturières (+4.6%), portée par la bonne performance du secteur textile et aidée par la dépréciation réelle de la gourde et, d'autre part d'une croissance du sous-secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP, +2.3%) ;
3. L'augmentation du secteur tertiaire (+2.8%) est inférieure à celle observée l'an dernier (+3.6%). La seule croissance du sous-secteur « Commerce, restaurants et hôtels » représente toutefois 59% de la croissance globale de l'économie (47% en 2013-2014).

Commerce Extérieur et Balance des Paiements

Les entrées de devises ont diminué cette année de 381 millions de dollars (-8.2%), passant de 4.6 à 4.3 milliards (contre une hausse de 14% l'an dernier). Ce résultat est dû à de nouvelles diminutions de l'aide externe et des capitaux privés, ainsi que des bonnes performances des exportations et des transferts de la diaspora.

Les principales composantes de l'évolution de l'offre de devises sont les suivantes :

1. Hausse de 90 millions de dollars des exportations totales (+5.4%), qui s'explique par l'augmentation de 68 millions de dollars des exportations de biens dominées par l'industrie de l'habillement (+9%) et la croissance de 22 millions de dollars des exportations de services (+3.2%) qui, bien qu'ayant baissé de 7.5% par rapport à l'année précédente, continuent de bénéficier des louables efforts de promotion du Ministère du Tourisme;
2. Augmentation de 219 millions de dollars des transferts nets sans contrepartie (+12.7%) qui reflète, d'une part la bonne tenue de l'économie américaine (+2.6%) où vit le plus grand contingent d'expéditeurs de transferts et, d'autre part la poursuite de la migration haïtienne, en particulier vers les USA, comme l'atteste la croissance du nombre de transferts enregistrés par la Sogexpress ;
3. Nouvelle baisse de 75 millions de dollars des dons extérieurs (-17%) après celle de 187 millions (-25%) l'année précédente, ce qui porte à 1.3 milliard de dollars (-72%) la diminution totale du volume de dons par rapport au record historique de 1.8 milliard de dollars reçus en 2010 ;

4. Chute de 195 millions de dollars des capitaux publics nets (-52%), lesquels incluent des décaissements de prêts de 189 millions – en baisse de 50% par rapport à l'an dernier. Ces décaissements proviennent principalement du Programme PetroCaribe. Proportionnels aux factures d'importation correspondantes, ils sont en nette régression du fait de la baisse de 46% du prix du baril de pétrole en 2015 ;
5. Effondrement des capitaux privés de 168 millions de dollars en 2014 à seulement 7 millions en 2015 (-95%), qui combinent 104 millions de dollars d'investissements étrangers directs (contre 99 millions en 2014, soit +5,2%) principalement dans l'hôtellerie ; et d'autres entrées/sorties de capitaux privés, dont le solde net a été une sortie de 99 millions, provenant essentiellement des banques commerciales, suite à la hausse des réserves obligatoires imposée par la BRH ;
6. Des sorties non identifiées de devises de 121 millions de dollars, qui représentent une variation de 257 millions par rapport au solde positif de 136 millions en 2013-2014, qui figurent au poste « erreurs et omissions » et qui viennent diminuer d'autant le volume net d'entrées de devises.

Les entrées de devises financent essentiellement :

1. Les importations de biens, qui baissent de 231 millions de dollars (-6.3%), contre une hausse de 337 millions de dollars l'an dernier ;

2. Les paiements de services, qui diminuent de 87 millions (-6.7%) pour la troisième année consécutive ;
3. Les réserves brutes de change qui baissent une nouvelle fois de 157 millions de dollars (-320 millions en 2013 et -94 millions en 2014).

La baisse des importations de biens (-6.3%) se concentre cette année sur les combustibles (-39%), les huiles et graisses (-12%), les boissons et tabacs (-11%) et les articles manufacturés (-4%). L'effet de ces baisses est compensé par la modeste hausse des produits alimentaires (+5%) et les hausses sensibles des produits chimiques (+36%), articles divers (+16%), machines et matériels de transport (+8%) – toutes trois probablement tributaires de la bonne performance de l'industrie manufacturière.

La hausse des exportations de biens et services (+5.4%) provient des progressions des exportations de biens (+7.1%) et des exportations de services (tourisme, +3.3%). Les exportations de biens sont toujours dominées par l'industrie textile (+9%) principalement entraînée par la dépréciation de la gourde, et par la forte hausse des huiles essentielles (+28%) après avoir régressé de 6.1% en 2014. Les produits primaires diminuent de 5%, principalement à cause de la baisse du cacao (-21%, après une hausse de 79% en 2013-2014) et celles plus modestes du café (-3%) et des langoustes (-1%). Cette diminution est compensée par les faibles hausses de la mangue (+5%) et des autres produits primaires (+1%). Les produits primaires représentent environ 6% des exportations de biens en 2015, à l'instar des deux années précédentes.

Principales importations haïtiennes

<i>en millions de US\$</i>	2012	2013	2014	2015	(Var.%)
Alimentation	523	622	909	955	5.1%
Boissons et tabacs	32	69	48	43	-11.3%
Combustibles	820	951	1,082	662	-38.9%
Huiles / Graisses	25	56	150	133	-11.8%
Produits Chimiques	107	220	202	276	36.2%
Articles manufacturés	673	643	637	609	-4.4%
Matériel de transport	654	544	541	584	7.9%
Articles divers	477	475	373	434	16.3%
Total (CIF)	3,311	3,580	3,942	3,694	-6.3%
Ajustement	232	251	276	259	-6.3%
Total (FOB)	3,079	3,330	3,666	3,436	-6.3%

Source : FMI, BRH

Principales exportations haïtiennes

en millions de US\$	2012	2013	2014	2015	(Var.%)
Produits primaires	35	26	31	29	-4.9%
Café	8	3	4	4	-2.9%
Cacao	9	5	10	8	-20.6%
Mangues	10	12	12	13	5.2%
Langoustes	6	5	3	3	-1.0%
Autres Produits Primaires	2	1	1	1	7.3%
Produits Industriels	294	368	389	410	5.5%
Huiles Essentielles	14	16	17	22	28.2%
Petite Industrie	4	5	5	6	15.3%
Articles Manufacturés	274	314	325	354	8.9%
Autres	1	33	42	29	-31.9%
Ajustement	28	31	33	35	8.5%
Total (FOB) Nettes	357	426	453	475	5.0%
Ajustement pour classification	428	492	508	554	8.9%
Total (FOB) Brutes	785	917	961	1,029	7.1%

Source : BRH

Finances publiques, Monnaie et Système Bancaire

Sur le plan financier et bancaire, l'année 2014-2015 a été dominée par les tendances suivantes :

1. Un déficit budgétaire financé par la BRH à hauteur de 9.9 milliards, qui combine le déficit en base caisse de 998 millions du Trésor en 2015 et le financement d'environ 9 milliards d'arriérés de paiement encourus l'année précédente. Ce déficit a alimenté la croissance monétaire et provoqué une dépréciation de la gourde de 21% à la fin juillet 2015 ;
2. La poursuite de mesures monétaires restrictives pour contrer les pressions sur le change. La BRH a relevé à deux reprises les taux directeurs sur les bons BRH, faisant passer le taux des bons à 91 jours de 9 à 10% en avril, puis à 16% en juillet. Ceci a conduit les banques à accroître leurs taux d'intérêt sur les crédits et dépôts à terme et contribué ainsi au ralentissement sensible du crédit bancaire et de l'activité économique. La BRH a, par ailleurs, procédé à d'importantes interventions directes et indirectes sur le marché des changes. Conséquemment, les réserves nettes de change de la BRH ont baissé d'environ 236 millions de dollars, faisant suite à la baisse de 200 millions l'année précédente. La hausse des réserves brutes a été contenue à seulement 94 millions via l'augmentation des

réserves obligatoires sur les dépôts en devises des banques ;

3. Une baisse des entrées de devises (-8.2%), qui a atténué la dollarisation de l'économie et contribué à la dépréciation de la gourde, améliorant ainsi la compétitivité des exportations et de l'agriculture, ainsi que le pouvoir d'achat des bénéficiaires de transferts venant de la diaspora ;
4. Un ralentissement sensible, pour la 3e année consécutive, du taux de croissance du crédit bancaire (+0.8%), sous l'effet des mesures restrictives adoptées par la BRH.

De manière plus précise, la situation financière a été caractérisée par :

1. Le doublement de l'inflation de 5.3% à 11.3%, en raison de la progression monétaire plus importante, subséquente au financement des déséquilibres budgétaires des années 2014 et 2015 ;
2. La dépréciation nominale de la gourde de 45.5 à 52.07 gourdes par dollar (14.3%), découlant de la poursuite de croissance du crédit à l'État, combattu par les interventions susvisées de la BRH. Combinée à un différentiel d'inflation d'environ 11% avec nos partenaires commerciaux, la dépréciation est en fait de 3% en termes réels ;

Sommaire des Opérations du Trésor

en milliers de gourdes	2014	2015	(Var.%)
Revenus	47,107	56,794	20.6%
dont : Recettes Internes	33,380	38,564	15.5%
Recettes Douanières	13,401	17,577	31.2%
Dépenses	52,513	54,376	3.5%
dont : Contrib. du Trésor à l'investissement	7,404	6,220	-16.0%
Déficit : Base engagements	-5,406	2,418	-144.7%
Ajustement	-2,403	-3,416	42.2%
Déficit : Base Caisse	-7,809	-998	-87.2%
Financement Externe	3,526	-626	-117.8%
Financement Interne (BRH+Autres)	4,283	1,624	-62.1%

Source : FMI, BRH

- La progression des recettes fiscales (+20.6%), incluant la croissance des recettes internes (+15.5%) et des recettes douanières (+31.2%), favorisées par la montée du taux de référence de la gourde (servant de base de conversion aux valeurs en douane) et par la baisse des prix d'importation des produits pétroliers, non accompagnée de réduction concomitante des prix à la pompe, entraînant de ce fait une augmentation des taxes imposées par l'État sur l'importation de produits pétroliers ;
- La hausse des dépenses publiques (+3.5%), due essentiellement à une nouvelle croissance officielle des dépenses courantes (+6.8%) et à une nouvelle baisse de la contribution du Trésor aux investissements publics (-16%). Ces tendances poursuivent celles observées au cours des quatre derniers exercices fiscaux, provoquant le quasi-doublement des dépenses courantes de l'État alors que la quote-part du Trésor à l'investissement public a diminué de plus de moitié ;
- Le surplus budgétaire de 2.4 milliards sur base engagement, reflétant des dépenses totales inférieures aux recettes totales de 4.3%. En tenant compte des engagements non débités en fin d'année et payés sur les engagements de l'année 2013, le Trésor enregistre un déficit budgétaire de 1 milliard en base caisse. Ces mouvements, combinés à la liquidation d'environ 9 milliards d'arriérés de paiement envers les compagnies de construction et les écoles bénéficiant du Programme PSUGO, ont conduit cette année à un financement record (9.9 milliards de gourdes) des déficits du Trésor par la BRH, provoquant la remontée de l'inflation et la forte dépréciation de la gourde ;
- La croissance de la masse monétaire (+15.2%, contre +10% l'année précédente), qui combine une croissance des dépôts en gourdes (+9.6%), des dépôts en devises (+18.3%) et de la monnaie fiduciaire en circulation (+19.9%). Lorsqu'exprimée en dollars, la croissance des dépôts en devises est en fait de 3.4%. La progression de la masse monétaire provient principalement de la hausse des réserves en devises du système bancaire (+3.6%), de la croissance de l'encours du crédit au secteur public et de la croissance du crédit au secteur privé (+3.3%). Le poste « Autres », qui inclut entre autres composantes le capital de la BRH, accuse un solde négatif de 15 milliards de gourdes (vs. 12.5 milliards l'an dernier) ;
- La hausse de la rentabilité des banques commerciales. Leur profit net est passé de 2.8 à 3.6 milliards de gourdes (+25.9%), portant le rendement d'actif moyen (ROA) à 1.7%. Cette performance provient de la conjonction de plusieurs facteurs. En premier lieu, la marge d'intermédiation a augmenté de 30% en raison de la hausse des taux d'intérêt bancaire, vu la faible progression du portefeuille de crédit du système. Ensuite, les provisions pour créances douteuses ont crû de 38%, résultant d'une conjoncture difficile. Par ailleurs, les autres revenus, incluant les revenus de commission

Bilan résumé du système bancaire consolidé *

<i>en milliers de gourdes</i>	2012	2013	2014	2015	(Var.%)
Réserves de Change	116,015	100,972	95,189	112,738	18.4%
Crédit au Secteur Public	-17,720	-5,008	7,521	16,277	116.4%
Crédit au Secteur Privé	65,573	76,350	84,871	87,690	3.3%
Autres	-13,017	-13,220	-12,550	-15,010	19.6%
Total de l'Actif	150,851	159,094	175,032	201,695	15.2%
Monnaie Fiduciaire	20,232	21,352	23,865	28,618	19.9%
Dépôts Totaux	130,620	137,742	151,167	173,077	14.5%
Dépôts en gourdes	56,846	60,600	65,359	71,609	9.6%
Dépôts à Vue	26,151	26,866	29,437	29,567	0.4%
Dépôts d'Epargne	23,625	24,161	25,415	27,816	9.4%
Dépôts à Terme et Autres	7,070	9,573	10,508	14,227	35.4%
Dépôts en Dollars US	73,774	77,143	85,808	101,468	18.3%
Dépôts à Vue	34,881	36,936	41,657	44,026	5.7%
Dépôts d'Epargne	26,270	27,296	29,210	32,898	12.6%
Dépôts à Terme et Autres	12,623	12,910	14,942	24,544	64.3%
Total du Passif	150,851	159,094	175,032	201,695	15.2%

* incluant la BRH

Source : FMI, BRH

et de change et de ceux provenant des filiales des banques commerciales, se sont améliorés de 10%. Enfin, les dépenses d'exploitation ont augmenté de 12%, soit à un rythme nettement inférieur à la progression des revenus totaux (+18%), mais très proche du taux d'inflation.

Prévisions pour 2015-2016

Le passage du prix du baril en dessous du plancher de 40 dollars a provoqué récemment l'annulation des crédits du PetroCaribe et, par conséquent, des difficultés financières pour l'Etat. La conjoncture politique reste très incertaine si l'on considère le déroulement des récentes joutes électorales, la démission de six des neuf membres du CEP et le report sine die de la tenue du second tour des élections présidentielles. Les perspectives de croissance de l'économie haïtienne semblent donc malheureusement limitées pour l'année fiscale 2015-2016. L'exécution de travaux de rénovation urbaine et d'infrastructure est appelée à souffrir cette année encore du manque de financement externe.

Sur la base de notre analyse de la conjoncture, nous envisageons une croissance réelle de 2% pour l'année, similaire à celle de l'année écoulée. Le taux de change gourde-dollar, qui a déjà augmenté de 15% au cours des quatre premiers mois de l'exercice fiscal, devrait continuer à évoluer vers une forte dépréciation de la gourde, dont le niveau d'équilibre est difficile à prévoir dans les conditions actuelles. Pour les mêmes raisons, l'inflation devrait continuer d'augmenter jusqu'à l'installation d'un nouveau Gouvernement. Le crédit au secteur privé, exprimé en gourdes, continuera de ce fait de connaître une croissance lente et une nette décroissance en termes réels, du fait de la combinaison de la croissance monétaire et des politiques monétaires serrées suivies par la Banque Centrale.



SOGEBANK



Sogeizi

Votre compte express Sogebank



Sogelzi... pou lavi'w pi fasil !



Performance de la Banque Commerciale

RAPPORT ANNUEL
2014 - 2015

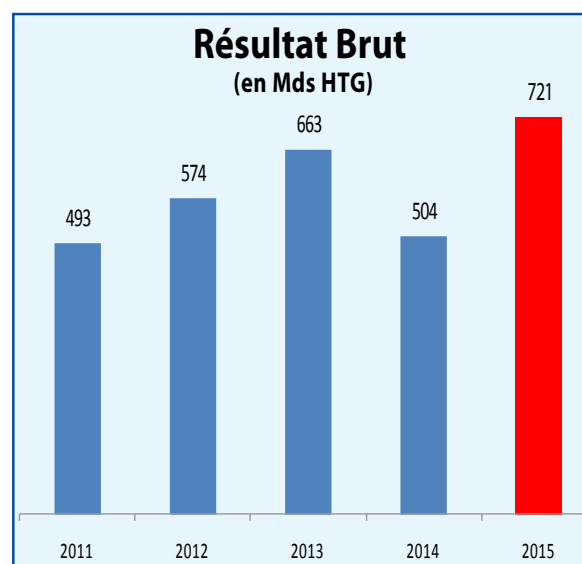


Au 30 septembre 2015, les dépôts en gourdes de la Sogebank ont atteint 18.15 milliards de gourdes (+7.2%) et ceux en dollars 559.6 millions de dollars (+3.9%). La part de marché totale des dépôts, exprimés en gourdes, reste stable (26.3% vs 26.4% au 30 septembre 2014).



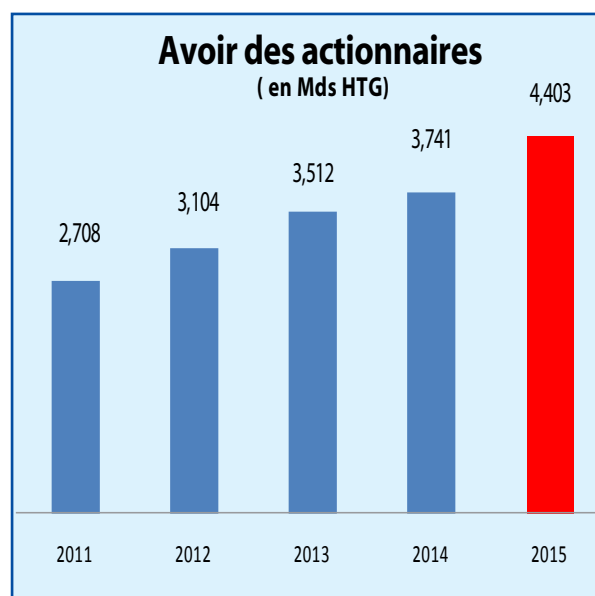
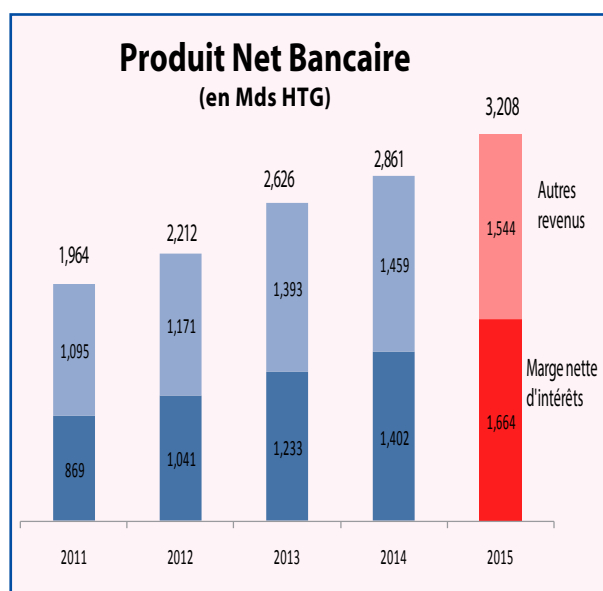
Les mesures prises par la BRH pour protéger la gourde ont entraîné une raréfaction des liquidités disponibles pour l'intermédiation bancaire et ainsi provoqué une augmentation sensible des taux d'intérêt sur le marché, qui a impacté négativement la demande de crédit. Le montant du portefeuille de crédit pour l'ensemble du système bancaire (exprimé en gourdes) a augmenté de seulement 0.8%. Corrigé de l'effet de change, le portefeuille a en fait décliné de plus de 12%. Le portefeuille de crédit de la Sogebank a augmenté de moins de 2%, passant de 19.52 à 19.86 milliards de gourdes. Exprimé en dollars, le portefeuille a diminué d'environ 11%. Cette baisse est imputable aux postes « Prêts aux Entreprises » et « Prêts aux particuliers » qui sont passés respectivement de 10.89 à 9.79 milliards de gourdes (-10%) et de

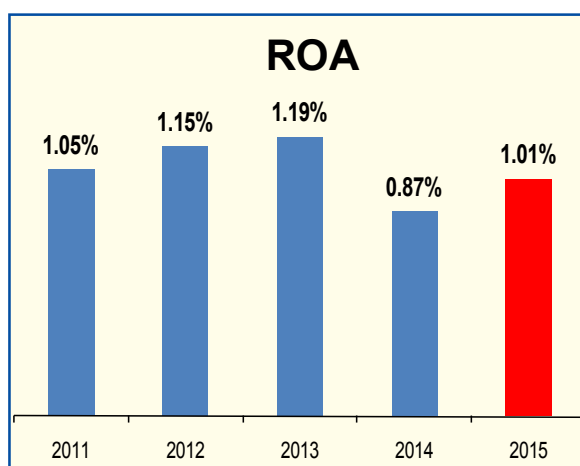
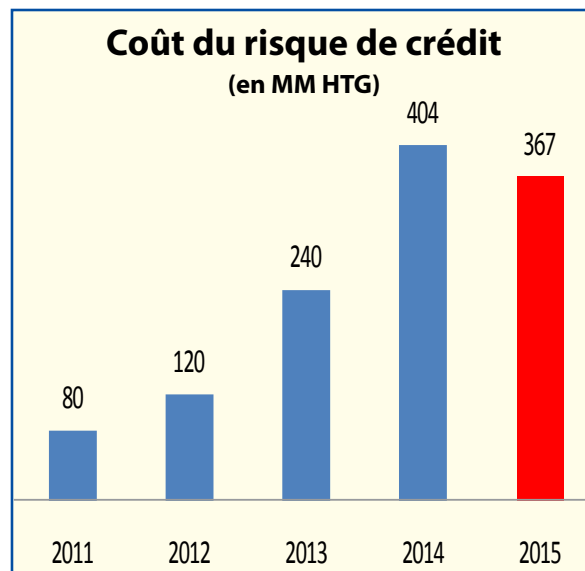
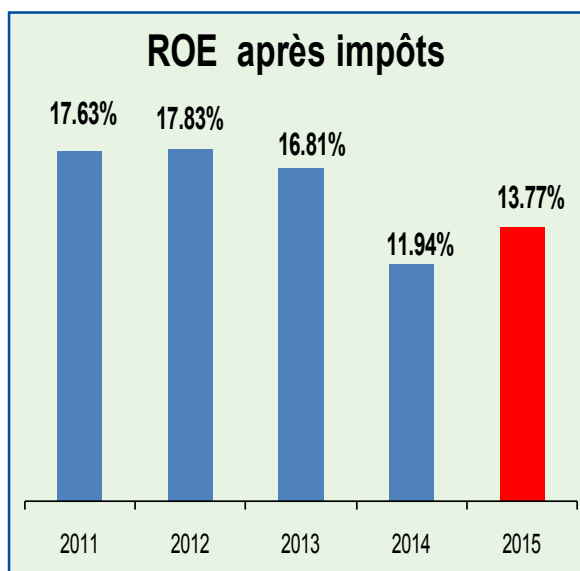
86 à 79 millions de gourdes (-8.3%). Une autre conséquence de la dévaluation a été que les rares requêtes de crédit ont été exprimées en monnaie locale ; le différentiel de taux d'intérêt entre les deux monnaies ne justifiant pas pour le client de s'exposer à un risque dans la monnaie forte.



La répartition du portefeuille traduit d'ailleurs cette tendance, puisque 57% des prêts ont été décaissés en gourdes (contre 51% en 2013-2014).

La Sogebank a amélioré légèrement sa part de marché (28.4% vs 28.2% au 30 septembre 2014). Dans cette conjoncture particulière, la qualité du portefeuille s'est détériorée. Le montant des prêts improductifs a augmenté de manière importante et le taux d'improductif a atteint un niveau supérieur à 5%. Des dispositions ont été prises pour corriger efficacement cette situation et revenir à nos standards habituels.





Portefeuille de Crédit

en milliers de gourdes

	2014	2015	Var. (%)
Prêts aux entreprises	10,885,489	9,792,990	-10.0%
Avances en compte courant	3,959,906	4,745,140	19.8%
Prêts aux Particuliers	86,218	86,411	0.2%
Prêts aux Employés	84,665	93,281	10.2%
Prêts aux micro-entreprises	969,092	941,627	-2.8%
Portefeuille Sogecarte	841,424	967,557	15.0%
Portefeuille Sogefac	2,200,702	2,269,922	3.1%
Sous-total	19,027,496	18,896,928	-0.7%
Prêts non productifs	491,719	963,255	95.9%
Total	19,519,215	19,860,183	1.7%
Prêts en gourdes	51%	57%	
Prêts en dollars US	49%	43%	
Total	100%	100%	



COMPTE ETUDIANT

Il est accessible à tout
étudiant de
18 à 27 ans
régulièrement inscrit
dans un établissement
de formation reconnu
par le MENFP.

Sans frais d'ouverture,
il donne droit à un **compte**
d'épargne en Gourdes
avec une **carte de débit**.



Il offre des **réductions**
chez certains commerçants
affiliés à la Sogecarte et un
rabais sur les lampes
solaires dans les cabines
Sogexpress.

Plus on dépose,
moins on retire,
plus on a de chances
de participer au
tirage du trimestre
pour **doubler**
son épargne.

Découvrez plus de détails sur le produit Compte Etudiant
sur www.sogebank.com



Développement Institutionnel

RAPPORT ANNUEL
2014 - 2015



Travaillant toujours à se rapprocher de sa clientèle et améliorer la qualité de ses services, la Sogebank a ouvert trois nouvelles succursales au Centre-ville de Miragoane, à Hinche et à Tabarre. Le réseau est maintenant composé de 42 points de vente.



En parallèle, le parc ATM a été renforcé et compte, au 30 septembre 2015, 80 distributeurs automatiques de billets, répartis dans les succursales, chez des partenaires et commerçants, tant dans la zone métropolitaine que dans les villes de province. Conséquence de la performance de cette technologie, 43% des retraits en gourdes (sur l'année fiscale) ont été effectués dans les ATM. Pour faciliter le déploiement des cartes de débit, la Sogebank a créé la carte temporaire. Celle-ci permet à son titulaire d'avoir accès aux ATM dès l'ouverture de son compte en attendant la disponibilité de la carte nominative. Les ATM, service exclusif de la Sogebank en Haïti, contribuent largement à améliorer la qualité du service en réduisant le temps d'attente et d'exécution des transactions en succursale. Afin d'améliorer la visibilité des ATM pour notre clientèle et, ainsi affirmer leur « branding », un habillage spécifique a été conçu et déployé sur une grande partie des ATM à travers le pays ; ce déploiement se terminera sur la prochaine année fiscale.



Leader en matière de services à distance, la Sogebank a ajouté une nouvelle fonctionnalité à son Mobile Internet Banking (Sogebanking et Sogemobile). Le client peut maintenant, s'il le désire, recharger son téléphone à partir de son profil Sogebanking.

Le 27 avril 2015, le projet « Groupe Sogebank toujours kote Etidyan » a été lancé. Ses quatre principaux objectifs sont les suivants : proposer aux étudiants des stages pratiques dans le Groupe pour les préparer leur insertion dans le milieu professionnel, organiser des séances d'information sur des thèmes financiers et professionnels, encourager l'excellence en octroyant des bourses d'études aux meilleurs étudiants et faciliter la bancarisation de tous les étudiants en leur offrant un produit adapté à leurs besoins. C'est dans ce cadre qu'a été lancé le compte Etudiant. Destiné aux étudiants inscrits dans un établissement de formation reconnu par l'Etat et âgés de 18 à 27 ans, le compte Etudiant est un compte d'épargne sans livret associé à une carte de débit Sogecash Etudiant. Le titulaire peut utiliser sa carte dans les succursales, les ATM et chez les commerçants affiliés à la Sogecarte. Les dépôts sur compte peuvent être effectués en succursale ou en ligne via Sogebanking et/ou Sogemobile.





Le programme de fidélité rattaché au compte Etudiant permet aux étudiants de participer à un tirage effectué chaque trimestre. Le premier tirage a été effectué en direct devant les médias le 18 septembre 2015. Les trois gagnants ont vu leur épargne doublée et ont reçu chacun un laptop et un abonnement de trois mois à Internet. Avec ce produit, la Sogebank est la première à offrir un produit bancaire spécialement destiné aux Etudiants – qui constituent une clientèle ayant le potentiel de grandir avec la banque.

En matière de technologie, le Groupe Sogebank s'est attelé à renforcer la sécurité de ses systèmes d'information ainsi que la qualité de son offre et à proposer de nouveaux services à sa clientèle.



Tout d'abord, en conformité avec les exigences internationales sur les cartes plastiques (normes PCI), la Sogebank a encore renforcé la sécurité de son environnement et des transactions par carte de crédit ou de débit à travers tous les canaux. Elle a passé avec succès tous les audits réglementaires sous la supervision de deux firmes internationales. Un autre projet majeur a été la mise à jour des logiciels de gestion de transactions par cartes. Cette réalisation a permis de proposer de nouvelles facilités aux commerçants et de nouveaux services à l'ensemble des clients, parmi lesquels une nouvelle plateforme de gestion de cartes prépayées et l'introduction du "cash back" pour les clients de la Sogecarte. De nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées à Sogebanking. Un client peut désormais visualiser les images des chèques émis.



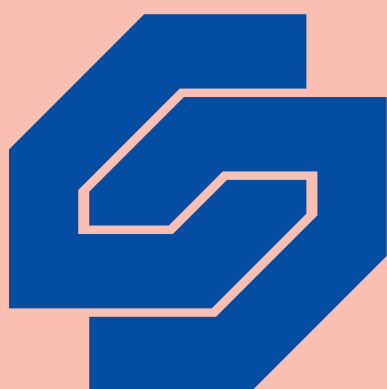
La sécurité des transactions entre tiers a été augmentée avec la mise en œuvre du mot de passe à utilisation unique (One Time Password, OTP). D'autres fonctionnalités ont été ajoutées et/ou améliorées : recharge téléphonique à partir de cartes de crédit ou de comptes bancaires, alertes et gestion sécurisée du profil, etc. Le projet d'intégration des services téléphoniques et de messagerie a également été finalisé. Avec notre partenaire local, la surveillance et le contrôle du réseau ont été améliorés et la qualité de service renforcée. Enfin, la DIT a livré à la Direction de la Formation le logiciel de gestion des formations internes grâce auquel l'ensemble des collaborateurs pourra disposer sur son lieu de travail de formations continues en ligne, accessibles à partir de n'importe quel point du réseau.

En termes de sponsoring, diverses actions ont été menées dans les domaines de l'éducation, la culture, la musique et le sport.

SPONSORING

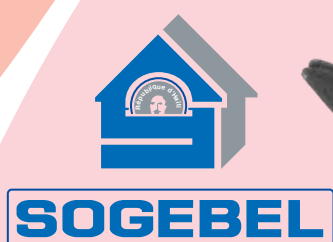


Sogebank toujou bò kote'w !



Entités du Groupe Sogebank

RAPPORT ANNUEL
2014 - 2015



	2014	2015	Var. (%)
<i>en milliers de gourdes</i>			
Profit Net	63,526	97,028	52.7%
ROA	1.29%	1.53%	18.6%
ROE	13.68%	18.41%	34.6%



Les membres de la Direction de la Sogebel
De gauche à droite :
Adrien Tassy, Mika P. Bruno, Daniel Martial, Hughes Gilbert

Dans un contexte morose, la Sogebel a obtenu des résultats dépassant de 47.5% ses projections budgétaires.

1. Le portefeuille de crédit net, toutes monnaies confondues, a crû de 12.45%, tout en maintenant un taux d'improductif de 3.48%. La Sogebel poursuit son positionnement sur le marché du financement de l'immobilier : 93,20% du portefeuille est constitué de prêts pour acquisition, construction ou rénovation de

biens immobiliers résidentiels ou commerciaux. Les prêts en gourdes représentent 59.2% du portefeuille, contre 40.8% pour les prêts en dollars ;

2. Les intérêts gagnés sur les prêts sont passés de 238.8 à 334.3 millions de gourdes (+40%). Cette amélioration résulte de 3 facteurs : légère hausse des taux débiteurs, dépréciation du taux de change et réduction du pourcentage de prêts improductifs ;
3. Les dépôts ont augmenté de 27.23% ;
4. Le Produit Net Bancaire (PNB) a augmenté de 27.40%, essentiellement en raison de l'amélioration des revenus d'intérêts sur prêts (+40%) et sur placements (+31.19%) ;
5. La Sogebel continue de gérer ses frais généraux avec rigueur. Leur augmentation a été contenue à 10 millions de gourdes (+7.63%) ;
6. Les indicateurs financiers montrent une nette amélioration. Le profit net est passé de 63.5 à 97.0 millions de gourdes. Le ROE et le ROA s'établissent respectivement à 18.41% et 1.53%. Le ratio des frais généraux sur le Produit net bancaire (FG/PNB) est de 53.25%.









Une autre façon d'épargner !

- Siège social : Blvd Toussaint Louverture (Rte de l'Aéroport)
- Succursale de Delmas 56, Rte de Delmas,
- Succursale de Turgeau (81, Ave. Jean Paul II)

☎ 2229-5300 / 2815-5300 / 2915-5300
www.sogebelonline.com

	2014	2015	Var. (%)
<i>en milliers de gourdes</i>			
Profit Net	94,954	99,815	5.1%
ROA	12.0%	11.1%	-7.9%
ROE	19.0%	18.1%	-4.8%

La Sogecarte a vécu une année de préparation aux changements technologiques s'opérant dans l'industrie de la carte plastique. Malgré tous les efforts consentis, la rentabilité de l'institution a été maintenue. La Sogecarte a en effet terminé l'exercice avec un profit brut d'environ 130 millions de gourdes.

De manière plus détaillée, les principaux chiffres de l'institution ont évolué de la manière suivante :

1. Les revenus d'intérêts bruts ont augmenté de 16%, conformément aux prévisions budgétaires ;
2. Les cotisations annuelles ont crû de 16.89%, en phase avec le budget ;
3. Les commissions sur avances de fonds ont connu une croissance plus forte que prévue (+19.50%) ;
4. Les commissions brutes sur achats ont augmenté de 19.46% ;
5. Les frais financiers ont crû de 40.57% ;
6. Les dépenses de provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 28.09% ;



*Les membres de la Direction de la Sogecarte
De gauche à droite :
Frantz Kerby, Fred Alix Viala, Chantal Jean-Julien,
Roland Guillaume, Grégory Gardère*

7. Grâce aux différents dispositifs d'alertes mis en place durant l'exercice, les pertes pour transactions frauduleuses ont pu être contenues ;
8. Les frais généraux ont crû d'environ 24% ;
9. Les fortes variations du taux de change ont favorisé l'augmentation des gains de change ;
10. Le portefeuille de cartes de crédit brut géré pour le compte de la Sogebank a crû globalement de 19.76%.

Les réalisations technologiques de l'année ont été les suivantes :

1. L'industrie de la carte plastique dans notre région est à l'heure de grands changements technologiques. La Sogecarte a réalisé plusieurs mises à jour de sa plateforme informatique pour pouvoir répondre aux nouvelles exigences des réseaux Visa et Mastercard pour l'émission et l'acceptation des cartes plastiques ;
2. La Sogecarte a investi dans un logiciel lui permettant de détecter plus rapidement les transactions à risque. Ce logiciel permet de limiter de manière appréciable les pertes financières résultant des cas de fraudes sur les cartes de crédit des clients ;
3. Répondant à une forte demande des commerçants affiliés, la Sogecarte a développé une application informatique en ligne à l'usage de ses commerçants. Ces derniers peuvent maintenant, avec un code d'accès, visualiser en ligne et imprimer le relevé des transactions de carte de crédit effectuées par leur commerce ;
4. La Sogecarte s'est alliée avec l'un des géants mondiaux dans le domaine pour introduire de nouveaux Points de Ventes électroniques (POS), qui nous différencient de nos compétiteurs. Cette nouvelle orientation va supporter et consolider notre stratégie de développer et

d'offrir de nouveaux produits à la clientèle haïtienne.

Sur le plan commercial :

1. La Sogecarte a modernisé son légendaire programme de Fidélisation MakéPoint, en passant de Coupon MakéPoint à Ca\$hback Maképoint. Avec Ca\$hback, le client n'a plus besoin de s'occuper de la date d'expiration de ses coupons. Les MakéPoints Ca\$hBack permettent au titulaire de bénéficier d'une ristourne sur chaque transaction effectuée à partir de sa Sogecarte, moyennant que le compte soit à jour et n'accuse aucun retard de paiement. Les MakéPoints Ca\$hBack sont crédités mensuellement selon la monnaie de transaction utilisée ;
2. Disponibilité des états de compte de carte de crédit sur Sogebanking. En plus, de pouvoir consulter leurs transactions courantes en ligne sur Sogebanking, les clients de la Sogecarte ont désormais accès à leurs états de compte mensuels. Ce service vient s'ajouter à E-Statement, qui permet aux clients qui le souhaitent de recevoir leurs relevés par courrier électronique ;
3. Nouveaux Points de Services à la Clientèle. Les clients de la Sogecarte peuvent effectuer leurs paiements et les commerçants leurs dépôts dans toutes les succursales de la Sogebank et de la Sogebel ; des agents du service à la clientèle sont également disponibles au Siège social de la Sogecarte situé à la rue Pavée, aux succursales de la rue Louverture, de la rue Faubert, et dans les nouvelles succursales de Turgeau et de Tabarre ;
4. Environ 22 millions de Miles AAdvantage ont été crédités aux comptes des détenteurs de la carte Sogebank Gold American Advantage. Au mois de septembre 2015, les clients éligibles ont pu bénéficier de la promotion « Reduced Miles Award » permettant aux clients ayant accumulé 20,000 miles ou plus d'acquérir un ticket pour n'importe quelle destination aux Etats Unis d'Amérique.

Plusieurs activités promotionnelles et de sponsorship ont eu lieu :

1. Le programme de Super Bonus, du 15 au 31 décembre 2014, a permis aux clients de multiplier leurs MakéPoints et leurs Miles par 20 en achetant chez les commerçants participants ;



2. Du 25 au 30 mai 2015, la Promotion Fête des Mères puis, du 24 au 28 juin, la Promotion Fête des Pères ont permis aux clients de multiplier leurs MakéPoints et leurs Miles par 20 en achetant chez les commerçants participants ;
3. Le patronage de plusieurs concerts et spectacles: Journée Internationale du Jazz, soirée Kreyol Jazz, concert de fin d'année de l'école de musique Josias Mercier, etc.;
4. Le patronage de plusieurs activités culturelles, caritatives et sportives : levées de fonds diverses, Patronage d'Orchid Extravaganza, tournoi du Quisqueya Club de Tennis de Table, participation au carnaval national, patronage de la publication des bulletins de l'Association pour la Prévention de l'Alcoolisme et Autres Accoutumances Chimiques (APAAC)...

AVEC VOTRE CARTE **SOGE BANK / AADVANTAGE**,
DÉPENSEZ SANS CULPABILISER



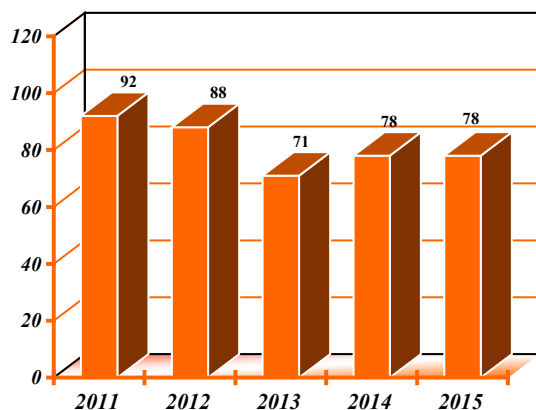
Port-au-Prince, Haiti Angle rue Pavée et Mgr Guilloux
2815-5700 / 2815-5700 / 2815-5710 / 2815-5710

American Airlines
AAdvantage

Sogebank

Aux mesures prises par la BRH déjà citées, il faut rajouter le fait que la BRH a interdit aux institutions financières d'accorder des prêts à la consommation en dollars américains, ce qui a perturbé la marche en avant de la Sogefac.

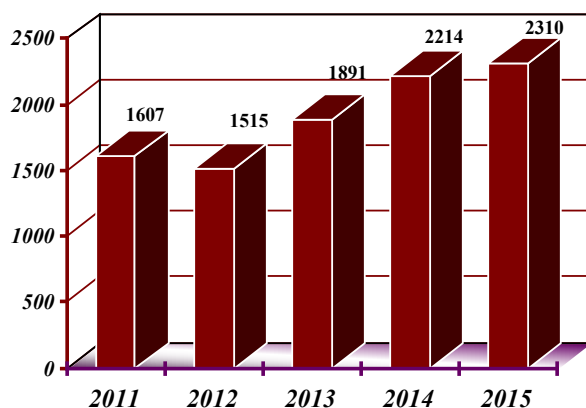
Résultat d'Exploitation 2011 – 2015
(En millions de Gourdes)



Malgré cela, la Sogefac a réalisé un profit opérationnel de 78 millions de gourdes, soit 86% de son budget, et augmenté son portefeuille global de 4.5% par rapport à l'année antérieure. Elle a pu ainsi garder sa place de leader sur un marché devenu très compétitif, grâce à des collaborateurs dévoués et orientés vers les résultats.

Au 30 septembre 2015, le portefeuille de crédit de la Sogefac s'est établi à 2.3 milliards de gourdes, dépassant ainsi son budget d'environ 200 millions de gourdes. 675 prêts ont été décaissés pour un total de 1.3 milliard de gourdes toutes monnaies principalement pour financer des véhicules, des génératrices et des équipements.

Portefeuille Brut 2011 – 2015
(En millions de Gourdes)



L'environnement socio-économique difficile et le contexte inflationniste ont impacté particulièrement la clientèle des particuliers et des professionnels.

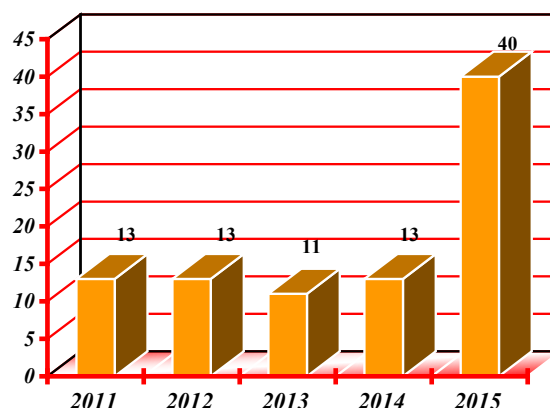


De gauche à droite :
Robert Joseph, Jan de Delva,
Glacé Bontemps.

Cette dégradation de la situation économique a causé une légère détérioration de la qualité du portefeuille improductif de la Sogefac qui a atteint 40 millions de gourdes, soit 1.75%. Les radiations ont totalisé 3 millions de gourdes.

Le Retour sur Actifs (ROA) de l'exercice a été de 2.6%, contre 2.7% l'année précédente et le Retour sur Investissement (ROE) de 15.8% contre 17.40%.

Improductifs 2011 – 2015
(En millions de Gourdes)



	2015	2014	2013
Portefeuille Actif (milliers de gourdes)	989,079	1,020,146	899,578
Nombre de Clients (FDR)	10,157	13,296	14,395
Nombre de Clients (Agriculteurs)	10,542	10,941	5,140
Nombre de Clients (Consommation)	13,551	14,093	10,372
Prêt Moyen (FDR, gourdes)	44,120	42,151	44,478
Prêt Moyen (Agriculture, gourdes)	29,262	22,882	19,083
Prêt Moyen (Consommation, gourdes)	17,155	14,855	15,545
Arriérés (> 1 jour)	11.48%	11.07%	8.38%
Délinquants (> 30 jours)	8.82%	7.68%	5.47%
Improductifs (90 jours)	4.65%	4.93%	2.38%
Taux de Remboursement	88.52%	88.93%	91.62%
Nombre de Points de Vente	23	26	22
Nombre de Prêts Décaissés	58,319	66,690	50,883
Montant des Prêts Décaissés (milliers de gourdes)	1,864,934	2,040,200	1,783,525
Profit net (milliers de gourdes)	(8,438)	18,012	(4,922)
Rendement de l'Actif géré (ROA)	-0.70%	1.5%	-0.5%
Rendement de l'Avoir des Actionnaires (ROE)	-7.60%	17.7%	-4.8%
Efficience (Coûts d'Opération / Portefeuille Moyen)	40.9%	41.2%	43.9%

En raison de l'actualité politique tendue et d'un ralentissement de l'activité économique, l'année a été dramatique pour le secteur de la microfinance. Elle a été la pire des 14 années d'existence de la Sogesol, qui enregistre sa deuxième année de perte depuis l'atteinte de son point mort en 2002. La Sogesol a toutefois contenu sa perte à environ 2% de son portefeuille moyen, grâce à un contrôle accru de ses coûts opérationnels et administratifs, à une très bonne performance de son segment de prêts aux petites entreprises (PE) et à l'adoption de plusieurs mesures de collection et de contrôle de performance des officiers de crédit concernés, ce qui laisse augurer d'une amélioration de qualité de portefeuille et de la performance financière sur le prochain exercice.

L'expansion de la Sogesol dans l'agriculture se traduit par une importance croissante de son portefeuille dans ce domaine d'activité. Malheureusement, une grande partie des clients agricoles a été impactée par :

1. La forte sécheresse liée au phénomène climatique El Nino, qui a provoqué une réduction de 50% de la production agricole pour les mois de juin et juillet 2015 ;
2. La panne de 40 pompes dans la plaine de

l'Artibonite et la zone de Mirebalais, où la Sogesol a décaissé plus de 50% de son portefeuille agricole.

La détérioration générale de la qualité a été très marquée cette année, notamment dans le segment des clients agricoles. Ce secteur a représenté plus de 40% du poids des dépenses de provisions pour créances douteuses pour un portefeuille représentant 31% du portefeuille total



Devant, de gauche à droite :
Daphné Louissaint, Sandrine Romain Cardozo,
Marie Louche Henry, Rachel Garoute, Laura Georges

Derrière, de gauche à droite :
Sherley Germain, Evans Baptiste, Faude Joseph, Rocheny Sifrain

de la Sogesol en volume et 31.5% de son nombre total de clients. De plus, bon nombre de clients qui avaient été exposés les années précédentes à des incendies, inondations et au marasme économique n'ont pas pu rétablir leur situation financière. Ceci a entraîné, d'une part l'affaiblissement du taux de rétention de la clientèle et, d'autre part une hausse des radiations (hausse constatée malgré la non-standardisation des méthodes de radiations des différentes institutions du secteur de la microfinance).

Les performances financières de l'année ont été fortement impactées par :

1. Une croissance insuffisante du portefeuille, provoquant un manque à gagner en termes de revenus d'intérêt ;
2. Un haut niveau de provisions pour créances douteuses causé par la morosité économique et socio-politique frappant aussi bien les segments les plus vulnérables (micro et agricoles) que les segments supérieurs, traditionnellement moins fragiles ;
3. La forte dépréciation de la gourde, occasionnant des pertes de réévaluation importantes à la Sogesol, en position de change courte au cours des derniers mois de l'exercice ;
4. Dans le but de construire son futur Siègne Social, la Sogesol a fait l'acquisition d'un terrain d'un montant d'un million de dollars (au taux de 46.64 gourdes pour 1 dollar). Cette acquisition, décidée avant l'exercice, s'est malheureusement effectuée à un moment où les dollars devenaient de plus en plus difficiles à trouver. Du coup, le financement par la Sogebel qui devait se faire initialement en gourdes, s'est finalement effectué en dollars (700,000 dollars). La brutale dépréciation de la gourde nous a trouvé en position courte d'un peu plus d'un million de dollars, provoquant des pertes extraordinaires de réévaluation de 3.9 millions

de gourdes en juin et 4.1 millions de gourdes en juillet. Après avoir consulté les Auditeurs et la Direction Générale, le Conseil d'Administration de la Sogesol a décidé de procéder avant la fin de l'exercice à une réévaluation de la propriété compte tenu de l'impact probable de la situation macroéconomique sur cet actif.

Dans ce contexte, le portefeuille a chuté drastiquement, passant de 1,045 (au 31 décembre 2014) à 989 millions de gourdes au 30 septembre 2015. Au 30 juin 2015, le portefeuille est même tombé à 875 millions de gourdes, soit un niveau inférieur au mois le plus bas de l'exercice antérieur (887 millions au 31 mars 2014). Ceci s'est produit malgré nos intenses efforts de terrain résultant en des décaissements mensuels moyens de 150 millions de gourdes et 4,600 crédits. Cette performance est toutefois restée inférieure à la performance moyenne de 2013-2014, qui tournait autour de 170 millions de gourdes et de 5,500 décaissements mensuels.

La Sogesol demeure malgré tout une référence en matière de productivité, avec une moyenne de 30 crédits décaissés par mois, contre 26 pour ses compétiteurs principaux. Durant l'année 2013-2014, les Officiers de la Sogesol avaient décaissé en moyenne 44 crédits par mois, contre 30-31 pour les deux plus proches compétiteurs. Cette évolution de performance nous incite à penser que la productivité de tout le secteur de la microfinance a chuté.

Nos prêts actifs sont passés de 38,330 au 30 septembre 2014 à 34,250 en septembre 2015, montrant la faiblesse de la rétention de la clientèle, ainsi que le haut niveau de radiations de l'exercice. Pour faire face à cette situation difficile, un certain nombre de mesures ont été prises en matière d'amélioration de la qualité et de relance de la productivité. Toutefois, les résultats de ces mesures ont été mitigés dans le contexte peu porteur dans lequel nous évoluons. La demande de crédit s'est affaiblie, même au cours du dernier trimestre, traditionnellement le plus porteur pour la Sogesol.

Le produit Kredi Lekol (KL), produit phare du dernier trimestre, a eu du mal à reproduire les performances de l'année antérieure, malgré la publicité radio et la présence de vendeurs dans toutes les succursales. Les parents ont été réticents à prendre du crédit en juillet et en août, privilégiant l'attente face à la réalisation des élections. De la même façon, de nombreux clients inactifs n'ont pas trouvé le climat propice pour relancer leur relation d'affaire avec la Sogesol malgré notre



campagne de récupération de clients inactifs. Le Kredi Fem Kay (KFK), notre crédit au loyer, lancé au cours de l'exercice, a par contre connu une bonne croissance, particulièrement dans le segment des salariés, répondant ainsi au besoin anticipé lors de la création de ce produit. Après 12 mois d'opération, notre portefeuille s'élève à 21.4 millions de gourdes pour 612 clients, soit près de 5 fois la taille du produit Kredi Bel Kay (KBK), après plus de 2 ans d'efforts de vente. Les ressources affectées à KBK ont donc été réallouées à KFK.



Des mesures ont aussi été prises pour diminuer le nombre d'employés, afin de réduire les frais généraux du Réseau, tout en travaillant à maintenir un niveau de productivité satisfaisant. Compte tenu de cette situation de crise, qui a impacté le secteur financier en général et le secteur de la microfinance, plus vulnérable, en particulier, nous terminons l'année avec une perte de 2 millions de gourdes.

Les perspectives de croissance pour l'économie haïtienne semblent encore limitées pour l'année 2015-2016. L'année devrait toutefois être une année

de récupération, de normalisation et de retour à la rentabilité. La Sogesol axera ses actions sur :

1. Des décaissements mesurés et contrôlés dans l'agriculture pour consolider notre présence nationale, mitigeant ainsi le poids de l'Artibonite dans notre portefeuille ;
2. La poursuite des efforts de croissance dans notre portefeuille traditionnel, à travers une attention soutenue aux produits de fonds de roulement, d'amélioration du logement et de consommation aux petits salariés. L'objectif est d'optimiser une partie de nos ressources en les allouant à des segments porteurs et rentables. La séparation des métiers au sein de la Sogesol supporte efficacement ces 2 axes stratégiques. Ainsi, le portefeuille traditionnel n'a jamais souffert de notre incursion dans l'agriculture ;
3. Un travail de fond continu au niveau des départements du Réseau et du Recouvrement pour, à la fois, prévenir les retards par l'application stricte des procédures et réagir immédiatement face aux cas de retard.

La conjoncture politique et économique pourrait toutefois occasionner des retombées néfastes sur les niveaux de provisions pour créances douteuses et les prévisions de profits au cours de l'année 2015-2016. Ceci a été pris en compte dans nos prévisions budgétaires, qui anticipent une amélioration de plus de 30 millions de gourdes de notre résultat brut par rapport à l'année fiscale 2014-2015.



La Sogexpress a réalisé un résultat avant impôt de 13.5 millions de gourdes, contre 25.9 millions de gourdes au budget. Cette contre-performance est due en grande partie à des dépenses extraordinaires non prévues au budget. En dépit de ce résultat, la Sogexpress a poursuivi ses efforts pour l'amélioration constante de l'efficacité et une bonne maîtrise des dépenses, ce qui devrait lui permettre de viser une rentabilité significativement meilleure pour le prochain exercice. Elle a maintenu une stratégie commerciale agressive avec, d'une part l'expansion continue de son réseau et, d'autre part le lancement de sa campagne promotionnelle « Grate Pou Genyen » axée sur les valeurs ajoutées. Plus de 70,000 cadeaux (dont 12 motos) ont été distribués aux heureux gagnants. Cette agressivité commerciale a permis à la Sogexpress de conserver sa position de leader sur le marché des transferts avec 28.1% pour les transferts payés reçus de l'étranger et 38.6% pour les transferts expédiés vers l'étranger. Il faut signaler que, pour la première fois, le marché des transferts a franchi la barre psychologique des 1.5 milliards de dollars pour l'exercice, soit une croissance exceptionnelle de 11% par rapport à l'année antérieure.

La Western Union, dont la Sogexpress est l'un des représentants en Haïti, a mis en place un renforcement du contrôle et de la conformité dénommé "Know Your Agent" (KYA).

Le projet lampes solaires entamé en 2013-2014 avec l'assistance technique et le financement de l'USAID et de la BID a été officiellement lancé en Haïti et en Floride au mois de juillet. Il comporte



Devant, de gauche à droite :

Jean Bertrand Casimir, Soraya Millet, Dominique Policard, Franck Lanoix, John Grégor Bourciquot, Jean Ronald Eliacin, Régine Duval

Derrière, de gauche à droite :

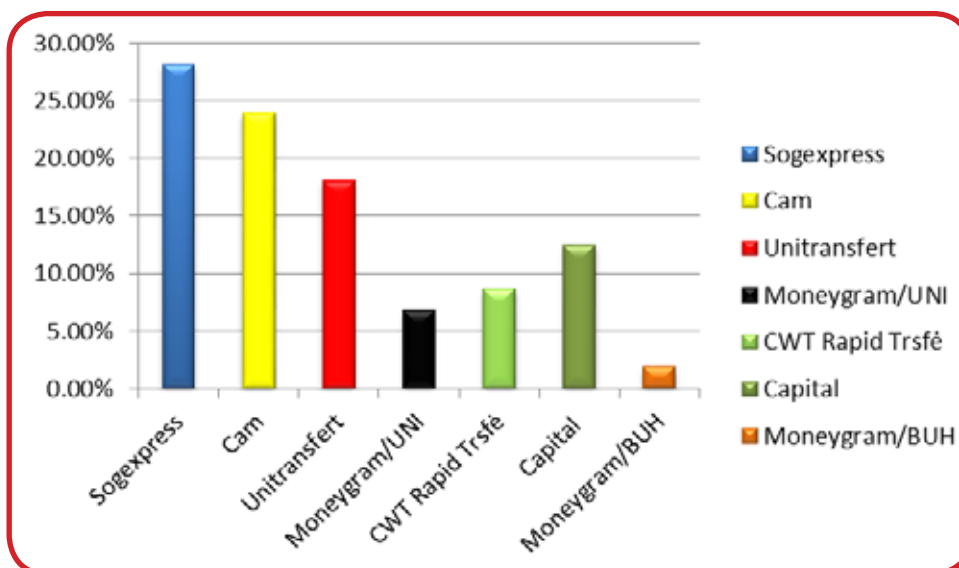
Ginon Dalember, Nixon Charles, Wooll's Polo, Kesmyr Jean-François, Pierre Mary Poisson, Philippe Plantin

deux volets :

1. Les ventes - diaspora grâce à une initiative conjointe avec la Western Union permettant la prise de commande sur la plateforme « Klereayiti.com » et le paiement à n'importe quel agent dans le monde ;
2. La vente et la distribution de produits solaires tant dans les centres de service Sogexpress qu'au sein du réseau de détaillants affiliés.

Les interventions pour améliorer l'efficacité et renforcer la rentabilité ont porté essentiellement sur le réseau dont les coûts d'opération représentent plus de 80% des dépenses de fonctionnement.

Parts de Marché Transferts Payés - 2014 - 2015



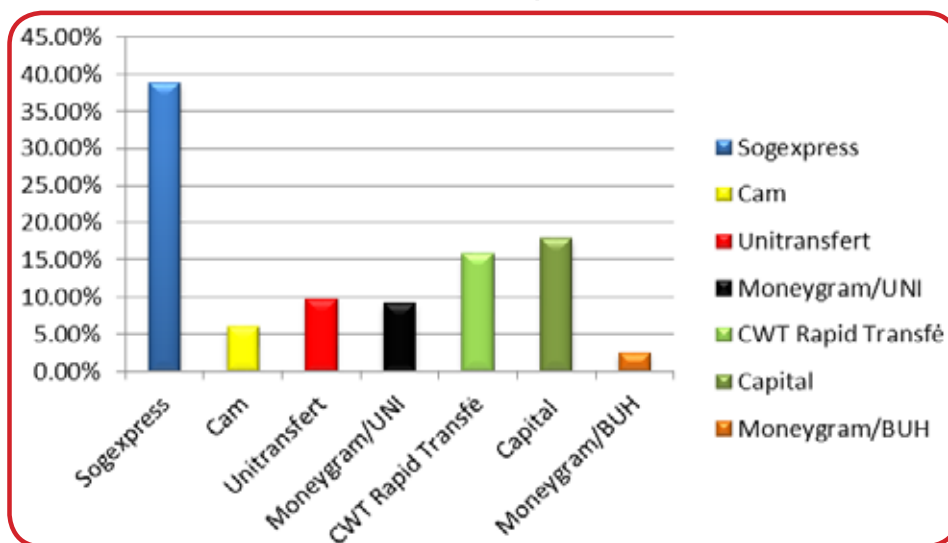
Source : BRH

Certains points de vente non rentables ont été fermés et des réductions dans les dépenses ont été initiées dans d'autres points de vente afin d'augmenter leur taux de rentabilité.

Enfin, un accord de collaboration a été conclu entre la Sogebank et la Sogexpress dans le cadre d'une récente initiative du Groupe Sogebank visant à offrir un nouveau service financier à l'ensemble de la population en utilisant des canaux de distribution alternatifs ainsi que des moyens technologiques fiables et sécurisés. D'importants travaux de conception et de développement ont été réalisés, particulièrement dans le domaine de la technologie et du service à la clientèle, afin de pouvoir vendre ce service dans le réseau Sogexpress.



Parts de Marché Transferts Expédiés - 2014 - 2015



Source : BRH

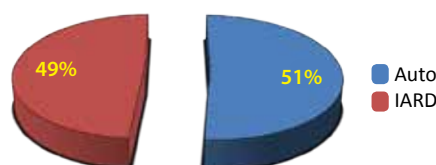
SOGEASSURANCE

Permettre à chacun, entreprise et particulier, de sécuriser son avenir et celui de ses proches à un coût raisonnable et accessible ; telle est la mission que se donne la SogeAssurance.

La crise économique et politique a impacté significativement le secteur de l'automobile, l'un des cœurs de métier de la SogeAssurance. Sur l'année, la SogeAssurance a émis des primes pour un montant total de 97.9 millions de gourdes. Elle a reçu par ailleurs des déclarations de sinistres d'un montant de 35.8 millions de gourdes, dont 70% dans la ligne Soge Auto et 30% dans la ligne Soge IARD. La SogeAssurance a clôturé l'exercice avec un résultat négatif de 8.5 millions de gourdes. Au 30 septembre 2015, tous les sinistres déclarés ont été payés, pour un montant de 19.1 millions de gourdes ; à cette date, aucun dossier n'est en litige.

Afin de mieux maîtriser les risques, la SogeAssurance a créé une Direction des Risques au cours du deuxième semestre et mis en production son logiciel d'opération (Underwriter) lui permettant d'affiner ses calculs afin d'aider à la prise de décision.

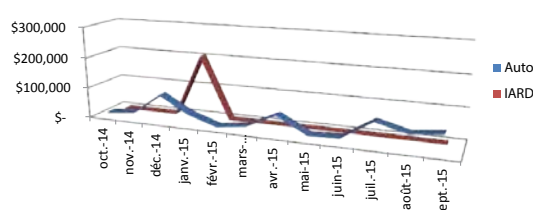
PRIMES ÉMISES



Graphique de l'évolution des déclarations de sinistre

SINISTRES DÉCLARÉS

Montants en dollars américains



	2015	2014
Sinistres Payés	100.0%	100.0%
Performance		
ROE	-15.1%	-9.5%
ROA	-3.1%	-3.1%
Loss Ratio	36.9%	15.0%
Expense Ratio	37.8%	47.0%
Combined Ratios	74.7%	62.0%

Face à un environnement en mutation rapide et à une concurrence accrue, les entreprises d'assurance évoluant en Haïti pourront de moins en moins se permettre d'adopter une approche défensive cherchant à garantir la pérennité de leur activité en essayant de défendre des positions déjà acquises.

Pour pouvoir adopter une approche offensive, mélange de prise de risque maîtrisée et probabilité raisonnable d'être convenablement récompensée, la SogeAssurance devra s'appuyer sur des dispositifs de pilotage plus sophistiqués et performants que ceux dont elles disposent actuellement.

La SogeAssurance va poursuivre ses principaux axes de développement, à savoir la conception de nouveaux produits, l'efficacité opérationnelle, une tarification adéquate, une politique de souscription réfléchie, la maîtrise des charges et la discipline financière, en vue d'améliorer sa rentabilité. Elle fera en sorte que l'ensemble des fonctions et processus concourent de manière globale à la maîtrise des risques, cœur de métier de l'assureur.

AXES	OBJECTIFS VISÉS
Perspectives financières	- Maîtriser une croissance profitable. - Améliorer la rentabilité financière.
Clients	- Accroître l'image de marque. - Concevoir de nouveaux produits. - Avoir des coûts très compétitifs.
Opérations	- Réduire les coûts d'acquisition et d'administration. - Maîtriser les risques. - Augmenter la rotation de paiement des sinistres.
Compétences	- Attirer et conserver les talents. - Renforcer les compétences managériales. - Réorienter les ressources vers le client.

Cette année, le Conseil d'Administration de la Fondation Sogebank a entamé des réflexions sur la nouvelle orientation que la Fondation compte adopter, afin de se donner une dimension dont l'objet principal est de mieux répondre aux besoins de la communauté haïtienne d'aujourd'hui et de demain. C'est dans cette optique qu'en avril 2015 le Conseil d'Administration a formulé un nouvel énoncé de Vision et de Mission.

Notre Vision :

Symbole de l'engagement social du Groupe Sogebank, la Fondation Sogebank ambitionne d'être le catalyseur de l'action philanthropique du secteur privé haïtien.

Notre Mission :

La Fondation Sogebank est une institution à but non lucratif visant à promouvoir la philanthropie au sein du secteur privé haïtien et à mobiliser des ressources financières, matérielles et humaines en vue de concrétiser des initiatives d'intérêt collectif.

En matière de philanthropie, la Fondation Sogebank intervient principalement dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'environnement, de la culture et de la recherche socio-économique.

La Fondation Sogebank apporte ses contributions financières, humaines et matérielles à la communauté Haïtienne ou en partenariat en s'assurant qu'à travers ses actions, la présence du Groupe Sogebank soit visible, durable et utile.

Ayant bien défini sa stratégie pour les trois prochaines années, l'action de la Fondation s'est axée cette année principalement sur trois domaines.

Le secteur de la Santé a reçu une attention toute particulière :

1. Fondation Haïtienne de la Santé et de l'Éducation (FHASE) : don de 200,000.00 dollars pour réaliser un programme de restructuration nécessaire à la continuation des activités de l'Hôpital de la Communauté Haïtienne ainsi que la fourniture de services médicaux de qualité ;
2. Rectorat de l'Université d'État d'Haïti : subvention de 475,000.00 gourdes au Projet de Recherche Opérationnelle sur l'Insuffisance Cardiaque pour la prise en charge adéquate des malades atteints d'insuffisance cardiaque et la poursuite du projet de recherche clinique

appliquée sur le même sujet – projet conjoint du Département de Médecine de la Faculté de Médecine et de Pharmacie et du Service de Médecine de l'HUEH ;

3. Fondation Haïtienne de Diabète et de Maladies Cardiovasculaire (FHADIMAC) : don de 125,000.00 gourdes pour financer des activités de sensibilisation à l'occasion de la Journée Mondiale du Diabète.



Dans le domaine de l'Éducation, la Fondation Sogebank a, entre autres, supporté les projets suivants :

1. Projet « Groupe Sogebank toujou bo kote etidyan » – destiné à la communauté estudiantine et mis en œuvre par la Sogebank : prise en charge de 30 Bourses d'Excellence d'une valeur de 50,000.00 gourdes (soit un total de 1.5 millions de gourdes), ainsi que de la couverture d'assurance maladie pour les boursiers ;
2. Institution Mixte Elim de Duval : subvention de 500,000.00 gourdes pour le financement de son budget de fonctionnement pour l'année académique 2015-2016 ;
3. Grand Séminaire de Cazeau : contribution de 225,000.00 gourdes pour la réhabilitation de sa section Philosophique.

En matière d'Environnement, les projets suivants ont bénéficié d'un soutien de la Fondation Sogebank :

1. Fondation Seguin : don de 10,000.00 dollars pour la réalisation du livre « Parc National La Visite Haïti / Fondation Seguin 10 ans » ;
2. Total Haïti S.A. : subvention de 10,000.00 dollars en faveur du projet « Konbit Rebwazman » ;
3. Projet de ramassage d'ordures dans la ville de Port-au-Prince et ses environs : participation de 100,000.00 gourdes. Cette activité a été coordonnée par la Haytrac et le Ministère de l'Environnement avec le support financier d'autres compagnies locales.



Pavillons de l'Age d'Or

L'action philanthropique de la Fondation Sogebank s'est portée également sur la Culture et l'Assistance Sociale, notamment :

1. Association des Paysans de Vallée (APV) : don de 5,000.00 dollars pour la mise en place d'une laiterie à Vallée, commune de Petit-Goâve ;
2. Arnold Antonin (cinéaste) : support de 4,000.00 dollars pour la réalisation de son film sur Frankétienne ;
3. Fondation Odette Roy Fombrun (FORF) : don de 3,500.00 dollars pour la réalisation d'une soirée culturelle organisée à l'occasion de la sortie du recueil « Chansons d'Haïti » en hommage au musicien et compositeur Raoul Guillaume ;
4. Rotary Club de Pétion-Ville : subvention de 150,000.00 gourdes pour l'organisation de leur soirée de levée de fonds ;
5. Société Nationale de la Croix-Rouge Haïtienne : Assistance financière de 94,000.00 gourdes pour l'organisation d'une soirée de levée de fonds.



Dr. Michel Théard

Président du Conseil d'Administration, Fondation Sogebank

Chers Actionnaires,

La Fondation Sogebank se réorganise et entend porter haut l'étendard du Groupe Sogebank. Nos objectifs fixés sont clairs, en témoignent nos Enoncés de Vision et de Mission, ceci malgré un contexte socio-économique assez difficile. Nous sommes décidés à agir avec force et détermination dans les secteurs ciblés pour contribuer au progrès de notre communauté.

La Fondation demeure à l'écoute de vos suggestions et encourage votre participation active, pour aider à la conception et la réalisation de projets sociaux utiles, durables pour la population.

Le Conseil d'Administration de la Fondation, chers Actionnaires, renouvelle son engagement ferme à faire face, à travers la Fondation, à la responsabilité Sociale du Groupe Sogebank, apportant ainsi sa contribution pour l'amélioration des couches démunies de notre pays.

Dr. Michel Théard

Président du Conseil d'Administration

Crédit à la Consommation

SOGEBANK



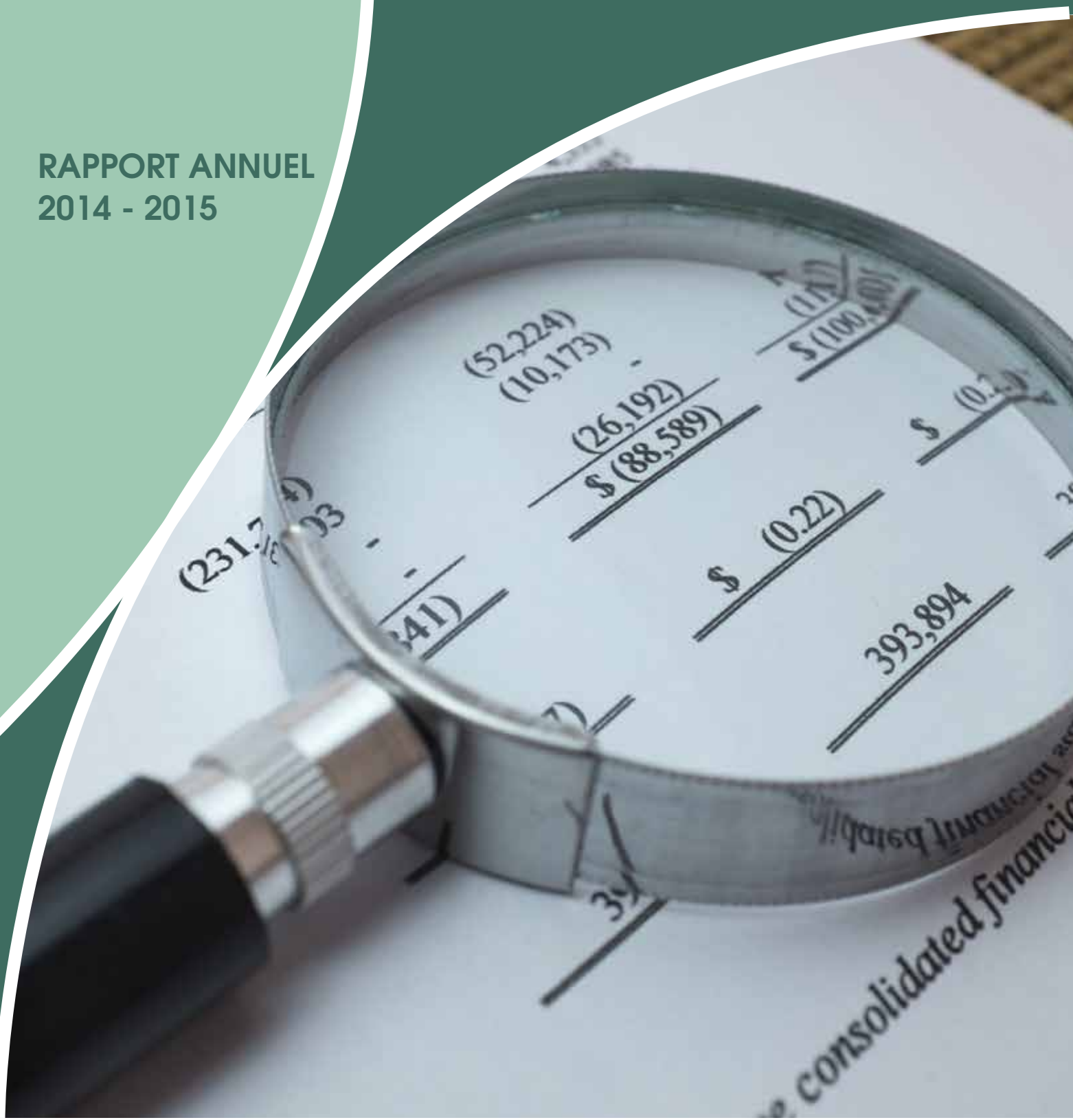
**Pour vos
financements
personnels**





Etats Financiers Consolidés

RAPPORT ANNUEL
2014 - 2015



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
(SOGEBANK)**

États Financiers Consolidés

30 septembre 2015

(Rapport des vérificateurs indépendants ci-joint)

Rapport des vérificateurs indépendants

Au Conseil d'Administration
Société Générale Haïtienne de Banque, S.A.:
(SOGEBANK)

Nous avons vérifié les états financiers consolidés ci-joints de Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (SOGEBANK) et de ses filiales (Groupe SOGEBANK), comprenant le bilan consolidé au 30 septembre 2015 et les états consolidés des résultats, des résultats étendus, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que le sommaire des principales conventions comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction vis-à-vis des états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la fidélité de ces états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité inclut: la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne pertinent à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, imputables à des fraudes ou erreurs; le choix et l'application de principes comptables appropriés; et la détermination d'estimations comptables vraisemblables dans les circonstances.

Responsabilité des Vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information présentés dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes imputables à des fraudes ou erreurs. En procédant à l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération la structure de contrôle interne pertinente à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers afin d'utiliser des procédés de vérification appropriés dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'entreprise. Une vérification comprend également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables utilisés et la vraisemblance des estimations comptables faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Au Conseil d'Administration

Page 2

Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour supporter notre opinion.

Opinion

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière consolidée de SOGEBANK et de ses filiales au 30 septembre 2015 ainsi que leur performance financière consolidée et leurs flux consolidés de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière.

René René Cabinet d'Experts-Comptables

Port-au-Prince, le 10 décembre 2015

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Bilans Consolidés

30 septembre 2015 et 2014

(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2015	2014
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5 G	22,836,741	16,729,220
BONS BRH, NET	6	-	1,942,494
BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET	6	1,343,801	728,621
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER	7	7,219,419	6,560,418
PLACEMENTS LOCAUX	8	205,102	182,360
TITRES DE PARTICIPATION	9	130,853	120,198
PRÊTS	10	22,401,102	21,734,101
Provision pour pertes sur prêts		(897,440)	(596,945)
		21,503,662	21,137,156
IMMOBILISATIONS, NET	11	2,980,200	2,409,048
AUTRES			
Biens immobiliers hors exploitation	12	542,233	396,467
Achalandage	13	516,156	518,631
Autres éléments d'actif	14	2,188,509	1,349,168
Acceptations et lettres de crédit		233,022	251,240
		3,479,920	2,515,506
	G	59,699,698	52,325,021
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	15	46,559,830	40,962,364
AUTRES			
Obligations à terme	16	32,183	32,034
Emprunts – institutions financières	17	3,087,429	3,026,223
Autres éléments de passif	18	3,900,051	2,873,929
Engagements - acceptations et lettres de crédit		233,022	251,240
		7,252,685	6,183,426
DETTES SUBORDONNÉES	19	1,084,740	1,097,596
TOTAL DU PASSIF		54,897,255	48,243,386
AVOIR DES ACTIONNAIRES:			
Capital-actions libéré	20	1,325,000	1,200,000
Surplus d'apport		88,940	88,940
Bénéfices non répartis		1,529,535	1,318,970
Réserves		1,487,148	1,160,372
Avoir des actionnaires de SOGEBANK		4,430,623	3,768,282
Participation minoritaire	21	371,820	313,353
		4,802,443	4,081,635
	G	59,699,698	52,325,021

Voir les notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
États Consolidés des Résultats
Exercices terminés les 30 septembre 2015 et 2014
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes,
à l'exception du résultat net par action)

	Notes	2015	2014
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	2,769,889	2,373,473
Bons BRH et placements et autres		<u>303,523</u>	<u>209,459</u>
		3,073,412	2,582,932
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		220,062	88,568
Dettes subordonnées, obligations et autres		<u>102,558</u>	<u>98,421</u>
		322,620	186,989
REVENU NET D'INTÉRÊTS			
Provision pour pertes sur prêts	10	<u>(377,094)</u>	<u>(408,528)</u>
		2,373,698	1,987,415
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Commissions		1,720,997	1,642,870
Gain de change		456,014	361,835
Frais d'opérations		(363,324)	(288,223)
Autres, net		<u>32,174</u>	<u>1,666</u>
		1,845,861	1,718,148
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS			
		4,219,559	3,705,563
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations de personnel	22	1,702,186	1,597,017
Frais de locaux, matériel et mobilier		552,552	507,113
Amortissement	11	287,887	232,845
Autres dépenses de fonctionnement		<u>839,115</u>	<u>748,722</u>
		3,381,740	3,085,697
Don à la Fondation Sogebank		<u>18,000</u>	<u>15,000</u>
		3,399,740	3,100,697
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU			
		819,819	604,866
IMPÔTS SUR LE REVENU - COURANTS			
	23	210,462	127,837
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE			
		609,357	477,029
Résultat net attribuable aux actionnaires de SOGEBANK			
		560,680	433,435
Résultat net attribuable aux minoritaires		<u>48,677</u>	<u>43,594</u>
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE			
	G	609,357	477,029
Résultat net par action équivalente de capital libéré			
	G	2,221	1,926

Voir les notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
États Consolidés des Résultats Étendus
Exercices terminés les 30 septembre 2015 et 2014
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes
à l'exception du résultat étendu par action)

	Notes	2015	2014
Résultat net attribuable aux actionnaires de SOGEBANK	G	560,680	433,435
Résultat net attribuable aux minoritaires		<u>48,677</u>	<u>43,594</u>
Résultat net de l'exercice		609,357	477,029
<i>Éléments du résultat étendu:</i>			
Excédent de réévaluation des terrains et immeubles	23	372,891	-
Plus-value non réalisée sur le placement en titres à l'étranger détenu pour revente	23	45,656	17,099
Effet de change sur le placement en titres à l'étranger détenu pour revente	23	35,797	7,912
Effet des impôts sur le revenu relatifs aux éléments du résultat étendu	23	(144,994)	(7,753)
<i>Total des éléments du résultat étendu, net d'impôts</i>	23	309,350	17,258
RÉSULTAT ÉTENDU DE L'EXERCICE		918,707	494,287
Résultat étendu de l'exercice attribuable aux actionnaires de SOGEBANK		835,715	450,693
Résultat étendu attribuable aux minoritaires		<u>82,992</u>	<u>43,594</u>
RÉSULTAT ÉTENDU DE L'EXERCICE	G	918,707	494,287
Résultat étendu de l'exercice par action équivalente de capital libéré	G	3,336	2,003

Voir les notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercice terminé le 30 septembre 2014
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	Capital-actions libéré	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve de réévaluation-terrains et immeubles	Réserve sur placement	Total réserves	Participation minoritaire	Total
Solde au 30 septembre 2013	G	1,050,000	88,940	1,237,623	456,500	277,448	318,785	110,727	1,163,460	319,326	3,859,349
Résultat net de l'exercice	-	-	-	433,435	-	-	-	-	-	43,594	477,029
<i>Autres éléments du résultat étendu:</i>											
Plus-value non réalisée sur le placement en titres à l'étranger détenu pour revente, net d'impôts	23	-	-	-	-	-	-	11,799	11,799	-	11,799
Effet de change sur le placement en titres à l'étranger détenu pour revente, net d'impôts	23	-	-	-	-	-	-	5,459	5,459	-	5,459
Virement et ajustements à la réserve légale	-	-	-	(106,095)	106,095	-	-	-	106,095	-	-
Virement de la réserve générale pour pertes sur prêts et immeubles	-	-	-	8,290	-	(8,290)	-	-	(8,290)	-	-
Virement de la réserve de réévaluation-terrains et immeubles	-	-	-	15,123	-	-	(15,123)	-	(15,123)	-	-
Total	-	-	-	350,753	106,095	(8,290)	(15,123)	17,258	99,940	43,594	494,287
<i>Transactions avec les actionnaires:</i>											
Dividendes en actions	150,000	-	-	(37,500)	(112,500)	-	-	-	(112,500)	-	-
Dividendes en espèces	-	-	-	(222,434)	-	-	-	-	-	(27,000)	(249,434)
Acquisition de 5% d'actions des minoritaires de Sogebel	-	-	-	(9,472)	2,770	2,915	3,787	-	9,472	(22,567)	(22,567)
Total	150,000	-	-	(269,406)	(109,730)	2,915	3,787	-	(103,028)	(49,567)	(272,001)
Solde au 30 septembre 2014	G	1,200,000	88,940	1,318,970	452,865	272,073	307,449	127,985	1,160,372	313,353	4,081,635

Voir les notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercice terminé le 30 septembre 2015
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	Capital-actions libéré	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserves				Participation minoritaire	Total
							Réserve de réévaluation-terrains et immeubles	Réserve sur placement	Réserve- biens hors exploitation	Total réserves		
Solde au 30 septembre 2014		G 1,200,000	88,940	1,318,970	452,865	272,073	307,449	127,985	-	1,160,372	313,353	4,081,635
Résultat net de l'exercice		-	-	560,680	-	-	-	-	-	-	48,677	609,357
Autres éléments du résultat étendu:												
Plus-value non réalisée sur le placement en titres à l'étranger détenu pour revente, net d'impôts	23	-	-	-	-	-	-	31,503	-	31,503	-	31,503
Effet de change sur le placement en titres à l'étranger détenu pour revente, net d'impôts	23	-	-	-	-	-	-	24,700	-	24,700	-	24,700
Virement à la réserve légale		-	-	(100,556)	100,556	-	-	-	-	100,556	-	-
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts et immeubles		-	-	(60,740)	-	60,740	-	-	-	60,740	-	-
Virement de la réserve de réévaluation-terrains et immeubles		-	-	20,258	-	-	(20,258)	-	-	(20,258)	-	-
Réévaluation de l'exercice terrains et immeubles	23	-	-	-	-	-	218,832	-	-	218,832	34,315	253,147
Virement à la réserve de biens hors exploitation		-	-	(50,703)	-	-	-	-	50,703	50,703	-	-
Total		-	-	368,939	100,556	60,740	198,574	56,203	50,703	466,776	82,992	918,707
Transactions avec les actionnaires:												
Dividendes en actions Sogebank		125,000	-	(100,000)	(25,000)	-	-	-	-	(25,000)	-	-
Virement – Réserve légale aux bénéfices non répartis (dividendes actions Sogecarte et Sogefac)		-	-	115,000	(115,000)	-	-	-	-	(115,000)	-	-
Dividendes en espèces		-	-	(173,374)	-	-	-	-	-	-	(24,525)	(197,899)
Total		125,000	-	(158,374)	(140,000)	-	-	-	-	(140,000)	(24,525)	(197,899)
Solde au 30 septembre 2015		G 1,325,000	88,940	1,529,535	413,421	332,813	506,023	184,188	50,703	1,487,148	371,820	4,802,443

Voir les notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
États Consolidés des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2015 et 2014
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2015	2014
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	G	609,357	477,029
<i>Éléments de conciliation du résultat net aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Provision pour pertes sur prêts	10	377,094	408,528
Amortissement des immobilisations	11	287,887	232,845
Effet de change et perte de valeur sur placements à l'étranger		56,203	17,258
Effet de change de réévaluation de la provision pour pertes sur prêts en dollars US	10	46,064	8,623
Perte sur dispositions d'immobilisations		23,377	3,783
Gains, net sur les biens immobiliers hors exploitation	12	(26,304)	(4,570)
Produits sur ventes de biens immobiliers hors exploitation		69,004	82,677
Changements dans les éléments d'actif et de passif liés aux activités d'exploitation:			
Augmentation nette des dépôts		5,597,466	2,422,847
Augmentation des prêts, net		(789,664)	(1,319,513)
Augmentation des bons et obligations du trésor		(615,180)	(728,621)
(Augmentation) diminution des placements, net		(681,743)	90,486
Diminution (augmentation) des bons BRH		1,942,494	(1,842,497)
Augmentation des biens immobiliers hors exploitation, net des transferts	12	(170,322)	(24,080)
Augmentation (diminution) des obligations à terme		149	(6,529)
Variations des autres éléments d'actif et de passif		191,237	141,512
Impôts sur le revenu payés		(150,397)	(252,930)
Liquidités provenant (utilisées dans) des activités d'exploitation		6,766,722	(293,152)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations, net d'ajustements	11	(509,649)	(878,032)
Acquisition de minoritaires de Sogebel		-	(22,567)
Achalandage Sogebel	13	2,415	(17,218)
(Augmentation) diminution des titres de participation net		(10,655)	1,203
Encaissements sur dispositions d'immobilisations		8,237	2,983
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(509,652)	(913,631)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Augmentation des emprunts		61,206	1,502,005
Dividendes en espèces		(197,899)	(249,434)
(Diminution) augmentation des dettes subordonnées		(12,856)	37,818
Liquidités (utilisées dans) provenant des activités de financement		(149,549)	1,290,389
Augmentation nette des liquidités		6,107,521	83,606
Liquidités au début de l'exercice		15,066,424	16,213,837
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		1,662,796	431,777
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	22,836,741	16,729,220

Voir les notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(1) ORGANISATION

Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (**SOGE BANK**) est une société anonyme détenue par des hommes d'affaires du secteur privé haïtien. Elle a été autorisée à fonctionner par arrêté présidentiel publié au Moniteur en date du 20 janvier 1986, et son activité principale consiste à effectuer des opérations bancaires. Le Siège Social de SOGE BANK est situé sur l'autoroute de Delmas à Port-au-Prince.

Les actionnaires de SOGE BANK ont également créé, au cours de l'exercice 1993, la Fondation Sogebank, une institution philanthropique à but non lucratif dont l'objectif principal est d'aider et de participer à l'organisation et au développement de la philanthropie au niveau du secteur privé haïtien. Les activités de la Fondation sont financées par les dons reçus des différentes entités du Groupe SOGE BANK, de bailleurs de fonds internationaux, et de particuliers.

Les sociétés affiliées à SOGE BANK, qui sont consolidées dans les présents états financiers, sont:

- Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement, S.A. (**SOGE BEL**)
- Société Générale Haïtienne de Factoring, S.A. (**SOGE FAC**)
- Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit, S.A. (**SOGE CARTE**)
- Société Générale de Solidarité S.A. (**SOGE SOL**)
- Banque Intercontinentale de Commerce, S.A. (**BIDC**)
- Société Générale Haïtienne de Transfert S.A. (**SOGE EXPRESS**)
- Société Générale Haïtienne d'Assurance S.A. (**SOGE ASSURANCE**).

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

(a) Cadre de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés de SOGE BANK et de ses filiales (le Groupe SOGE BANK) ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 20 janvier 2016.

(b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés sur la base du coût historique à l'exception du placement en titres à l'étranger détenu pour revente (**note 7**), des terrains et immeubles (**note 11**) et des placements en immobilier (**note 12**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites dans les notes (**3 (d) (g) et (i)**).

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers consolidés ci-joints sont préparés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle du Groupe. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Ces estimations et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision de ces estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables et ont eu un effet important sur les montants reflétés aux états financiers consolidés. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous.

Note 6	Valorisation des bons BRH, et bons et obligations du Trésor
Note 7	Provision pour perte de valeur des placements à l'étranger
Note 8	Valorisation des placements locaux
Note 9	Valorisation des titres de participation
Note 10	Évaluation de la provision pour pertes sur prêts et de la réserve générale pour pertes sur prêts
Note 11	Amortissement et valorisation des immobilisations
Note 12	Valorisation des biens immobiliers hors exploitation
Note 13	Évaluation de l'achalandage
Notes 9 et 14	Évaluation de la provision pour perte de valeur liée à certains actifs.

De l'avis de la Direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés ci-joints.

(a) **Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de SOGEBANK et des filiales dans lesquelles elle détient, directement ou indirectement, plus de 40% des droits de vote, et/ou sur lesquelles elle exerce un contrôle effectif des politiques financières et opérationnelles. Une liste des filiales du Groupe est présentée à la **note 21**.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle sur leurs opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et les soldes réciproques intersociétés sont éliminés. L'avoir net et le résultat net de la participation minoritaire dans les filiales sont présentés séparément dans les états financiers consolidés.

(b) **Conversion des comptes exprimés en devises**

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état consolidé des résultats, à l'exception des effets de change relatifs au placement en titres détenu pour revente qui sont présentés à l'état consolidé des résultats étendus et au poste de réserve sur placement à l'étranger détenu pour revente à l'avoir des actionnaires.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état consolidé des résultats.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH, incluant le dépôt de garantie des prêts réescomptés du FDI, et à la BNC en couverture des réserves, les dépôts à d'autres banques, remboursables sur demande, et les effets en compensation.

(d) Placements

Les placements sont composés de placements à l'étranger et de placements locaux.

Les placements à l'étranger sont composés principalement d'obligations du Gouvernement des États-Unis, de sociétés financières et de sociétés privées, et de dépôts à terme.

Les placements locaux sont composés d'obligations dans des sociétés privées locales, de bons BRH et de bons et obligations de trésor.

Selon IFRS 9, les placements sont catégorisés comme suit:

- i) ***Les placements avec maturité fixe comptabilisés au coût amorti.*** Ces placements sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif, net de la provision pour perte de valeur lorsqu'applicable. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et des versements d'intérêts.

Les placements au coût amorti sont regroupés en deux catégories:

- **Les placements avec maturité fixe, gardés à échéance** pour lesquels les plus et moins-values ne sont pas comptabilisées mais divulguées en notes aux états financiers consolidés.
- **Les placements avec maturité fixe, gardés à la juste valeur** dont les plus ou moins-values sont constatées directement à l'état consolidé des résultats.

- ii) ***Les placements en titres détenus pour revente.*** Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur, nette de toute provision pour perte de valeur lorsqu'applicable. Les fluctuations de juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats étendus et au poste de réserve sur placement étranger détenu pour revente à l'avoir des actionnaires.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(d) Placements (suite)

Les gains et les pertes réalisés lors de la vente des placements, ainsi que les dévaluations constatées par rapport à la valeur d'origine qui reflètent des baisses durables de valeur, sont imputés à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

(e) Titres de participation

Les titres de participation représentent les placements à long terme dans différentes sociétés. Lorsque la Banque détient moins de 20% de participation, ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Lorsque la Banque détient plus de 20% de participation dans une société et y exerce une influence notable, les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur de consolidation. Cette méthode consiste à comptabiliser l'investissement à la valeur d'acquisition en y ajoutant sa quote-part des résultats enregistrés par l'entité émettrice et en y déduisant sa quote-part des dividendes versés ou déclarés.

Les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres ainsi que les dévaluations destinées à montrer un fléchissement permanent de la valeur d'origine sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats de l'exercice où ils se produisent.

(f) Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur au coût amorti.

Les prêts non productifs comprennent ceux pour lesquels les intérêts ne sont pas comptabilisés. Ces prêts sont comptabilisés comme prêts réguliers lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute concernant le recouvrement de ces prêts.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Ces prêts sont reclassifiés comme prêts courants, lorsque les prêts respectent les critères de classification requis pour les prêts courants.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Prêts (suite)

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes sur prêts établie au bilan consolidé lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les soldes de cartes de crédit et de Microcrédit sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 180 jours.

Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées à la provision pour pertes sur prêts au bilan consolidé lorsqu'elles sont perçues.

La Direction établit une provision pour pertes sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation de la perte de valeur réelle sur le portefeuille de prêts à cette date. Cette provision est établie en prenant en considération les éléments probants spécifiques tels que les arriérés de remboursement, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur, et la situation économique de l'emprunteur qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec un risque similaire. Cette provision tient aussi compte de l'expérience et du jugement de la Direction.

Pour les portefeuilles de cartes de crédit, Microcrédit et PME, des critères de provisions spécifiques, différents de ceux des autres catégories de portefeuille, sont utilisés afin de prendre en compte les risques plus élevés que présentent ces secteurs.

La provision pour pertes sur prêts apparaissant à l'état consolidé des résultats, représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice nette des radiations, des récupérations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes sur prêts exprimées en dollars.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Prêts (suite)

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision pour pertes sur prêts reflétés au bilan, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts, à l'avoir des actionnaires (3 p).

(g) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût, à l'exception des terrains et des immeubles qui sont présentés à leur juste valeur conformément au traitement permis par IAS 16. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles.

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

La juste valeur des terrains et immeubles en exploitation, a été déterminée à partir d'évaluations d'experts indépendants en immobilier en date du 30 septembre 2015. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées aux justes valeurs ainsi déterminées. L'effet de réévaluation a été comptabilisé net des impôts reportés y relatifs à l'état consolidé des résultats étendus et à un poste distinct de réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires (3 r). La nouvelle durée de vie des immeubles a été estimée à 25 ans et ces derniers seront amortis linéairement en prenant en considération une valeur résiduelle de 10% de leur juste valeur.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	4%
Mobiliers et équipements	10% et 20%
Équipements informatiques	20% à 33%
Améliorations locatives	8% à 10%
Matériel roulant	25%

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Immobilisations (suite)

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état consolidé des résultats. Lorsque des terrains et immeubles réévalués sont vendus, la plus-value y relative reflétée à la réserve de réévaluation est virée aux bénéfices non répartis.

(h) Propriétés détenues pour revente

Les propriétés détenues pour revente, présentées dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont des terrains et immeubles reçus en dation de créances en compensation de montants dus incluant: les soldes de prêts et d'intérêts à recevoir, et les frais déboursés par la Banque à des fins de reprise, lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative, à la date de la transaction.

La Banque a établi un programme de vente selon lequel ces propriétés seront activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés aux placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente (**note 3q**) et est comptabilisées à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(i) Placements en immobilier

Les placements en immobilier, présentés dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées, en prévision que ces biens connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine.

Ces immeubles sont gardés à leur juste valeur et ne sont pas amortis conformément au traitement permis par IAS 40. Les justes valeurs ont été révisées à la fin de l'exercice en cours à partir d'expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans les justes valeurs de ces placements en immobilier est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les placements en immobilier (**note 3q**) et est comptabilisée à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(j) Achalandage

L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. Cet actif n'est pas amorti en accord avec les prescrits de IFRS 3. L'achalandage doit subir un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable aurait subi une dépréciation. L'achalandage est présenté au coût moins toutes pertes de valeur encourues. Il n'y a pas de baisse de valeur permanente de la valeur comptable de l'achalandage à la date de ces états financiers consolidés.

(k) Acceptations et lettres de crédit

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations bancaires et de lettres de crédit est comptabilisée comme un élément de passif au bilan consolidé. En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(l) Dépôts et dettes subordonnées

Les dépôts et les dettes subordonnées sont comptabilisés au coût. La juste valeur des dépôts et des dettes subordonnées est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

(m) Capital-actions

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

(n) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'excédent du coût de rachat sur la valeur nominale des actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis.

Lors de la vente des actions de trésorerie, l'excédent des versements reçus par rapport à la valeur nominale est enregistré au surplus d'apport à moins que cet excédent ne soit relatif à un montant imputé antérieurement aux bénéfices non répartis. Le cas échéant, cet excédent est imputé d'abord aux bénéfices non répartis.

(o) Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré de chaque société. En accord avec la Banque Centrale, ce poste est réduit également dans le cadre de l'augmentation de capital-actions, tel qu'autorisé par les Conseils de la Banque et de ses filiales.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(p) Réserve générale pour pertes sur prêts

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts établi par la Direction est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale pour couvrir les risques de pertes potentielles et les provisions générales sur le portefeuille de prêts, par rapport aux provisions calculées selon les Normes Internationales d'Information Financière. Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires.

(q) Réserve générale sur biens immobiliers hors exploitation

Le poste de réserve générale sur biens hors exploitation, requis par la réglementation bancaire, est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH sur les biens immobiliers hors exploitation en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elles sont constituées de ce qui suit:

- 30 % de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation;
- 20% de la provision annuelle de la valeur inscrite des biens adjugés ou reçus en dation de paiement non vendus après un délai de deux ans. Cette addition au niveau de la réserve ne sera considérée qu'à partir du 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no. 1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 sur l'application de l'article 189.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(r) Réserve de réévaluation – terrains et immeubles en exploitation

L'excédent résultant de la réévaluation des terrains et des immeubles en exploitation est reflété au poste de réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires. Sur une base annuelle, un montant correspondant à la différence entre l'amortissement calculé selon la valeur réévaluée des immeubles et l'amortissement calculé selon la valeur originale est viré aux bénéfices non répartis.

Toute moins-value résultant de la réévaluation des terrains ou immeubles est enregistrée directement comme une dépense à l'état consolidé des résultats à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même terrain ou immeuble antérieurement réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réévaluation à l'avoir des actionnaires.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(s) Intérêts

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts, les bons BRH, les bons et obligations du Trésor, et les placements locaux et étrangers ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts, les obligations et les dettes subordonnées.

Les revenus d'intérêts sur les prêts sont comptabilisés sur une base d'exercice. Cependant, lorsque les intérêts dus excèdent 89 jours, à compter de la date d'échéance, les intérêts courus sur les prêts cessent d'être comptabilisés. Les intérêts non payés et déjà comptabilisés sont renversés. Les paiements d'intérêts reçus subséquemment sont appliqués à titre de revenu seulement si, de l'avis de la Banque, il n'existe aucun doute quant au recouvrement ultime de la totalité du capital. Les revenus d'intérêts sur les cartes de crédit sont capitalisés jusqu'à 180 jours; après cette période, le solde dû impayé est radié.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(t) Commissions

Les commissions qui sont importantes aux taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats lorsque les services sont rendus.

(u) Impôts sur le revenu

Conformément au IAS no. 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état consolidé des résultats sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé des résultats étendus. Dans ce cas, l'effet de l'impôt qui y est lié est également reporté à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé des résultats étendus.

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés, lorsqu'applicables. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer de la Banque.

Les impôts reportés provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif et/ou de passif.

La Banque a comptabilisé, aux autres éléments de passif, les impôts reportés résultant de la réévaluation (déévaluation) des terrains et immeubles et des placements à l'étranger. Ces impôts reportés sont amortis annuellement sur la durée de vie des immeubles réévalués. Les impôts reportés relatifs à la plus ou moins-value et à l'effet de change sur le placement étranger détenu pour revente seront renversés lors de la disposition de ce placement.

En vertu de la Loi sur l'impôt sur le revenu, les pertes nettes peuvent être reportées contre des profits futurs pour une période n'excédant pas cinq ans. L'avantage fiscal des minoritaires de Sogesol résultant des pertes de cette filiale est comptabilisé dans les autres éléments d'actif, car de l'avis de la Direction ces pertes pourront être utilisées avant qu'elles n'expirent.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(v) Réserves statutaires

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires, aux 30 septembre 2015 et 2014, de 44% et 37% sur les passifs en gourdes, et 48% et 40% sur les passifs en monnaies étrangères respectivement. Pour la Banque de logement, Sogebel, les coefficients de réserve sont pour 2015 et 2014 de 32.5% et 25.5% pour les passifs en gourdes, et 36.5% et 28.5% pour les passifs en monnaies étrangères. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être constituées à 100% en monnaies étrangères.

(w) Résultat net par action équivalente de capital libéré

Le résultat net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le résultat net de l'exercice, attribuable aux actionnaires de SOGEBANK, par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(x) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

À la date de ces états financiers, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais n'étaient pas encore en vigueur en date du 30 septembre 2015. Ces normes n'ont pas été prises en considération au niveau de la préparation de ces états financiers consolidés et ne devraient pas dans l'ensemble avoir un impact important sur les états financiers consolidés du Groupe SOGEBANK.

(4) GESTION DES RISQUES

L'analyse et la gestion des risques par les dirigeants de SOGEBANK constituent deux démarches complémentaires, l'une qui vise à identifier les risques qui pèsent sur la SOGEBANK et l'autre à exercer une vision et une vigilance accrues afin de minimiser «l'effet d'incertitude sur les objectifs» de l'institution.

Parmi les risques financiers les plus importants que les dirigeants de la Banque doivent gérer, on retrouve principalement les risques de trésorerie/liquidités, de crédit, de marché qui inclut les risques de change et de taux d'intérêts, et également les risques opérationnels dont le dépistage, l'évaluation, et le contrôle sont assurés par le système de contrôle interne, et par la Direction de Contrôle du Risque Opérationnel et Technologique (DCROT).

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

Cette emphase sur les risques revêt un contenu plus important lorsqu'on se réfère à la Loi bancaire de juillet 2012 qui limite d'avantage les marges de manœuvre des banques, quand on considère que les risques ci-dessus mentionnés doivent être couverts par les fonds propres de la Banque, et l'obligation que fait la Banque Centrale pour que les banques constituent, selon le cas, des fonds propres additionnels afin de «faire face aux risques non pris en compte par les exigences minimales ». Les dirigeants de SOGEBANK sont bien conscients également de l'importance accordée par cette loi, sur la prévention du blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Les risques d'image et de réputation qui pourraient résulter de la non-conformité de SOGEBANK sont aussi tangibles que ceux décrits ci-dessus.

La gestion des différents risques encourus par SOGEBANK est assurée par différents comités du Conseil d'Administration dont font partie des membres de la Haute Direction de SOGEBANK.

Parmi les plus importants, il faut citer:

- Le Comité Exécutif composé de cinq membres du Conseil d'Administration, du Directeur Général de SOGEBANK et du Contrôleur Général du Groupe SOGEBANK.

Il s'assure principalement de la gestion centralisée de tous les types de risques financiers et ceux liés aux opérations. Il se réunit hebdomadairement et entérine les principales décisions prises par le comité de Trésorerie du Groupe lors de ses réunions, relatives à la gestion des actifs et passifs du Groupe SOGEBANK.

- Le Comité de Crédit du Conseil d'Administration supervise l'ensemble de la gestion des actifs à risques incluant les risques commerciaux qui en découlent, approuve/rejette, suivant le cas, les requêtes de crédit qui dépassent la limite du comité de crédit départemental dont font partie les officiers de crédit, le Directeur de crédit et le Directeur Général de SOGEBANK. Ces crédits sont analysés par ces différents comités à la lumière des politiques contenues dans le manuel de crédit, les procédures en vigueur concernant l'administration de crédit et les opérations de crédit ainsi que les obligations contractuelles vis-à-vis de l'un de nos actionnaires institutionnels, la Société Financière Internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale, qui portent principalement sur l'environnement et les aspects sociaux (SEMS) ainsi que le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

- Le Comité d'Audit est composé de trois membres du Conseil d'Administration et du Contrôleur Général, assistés par le Directeur de l'Audit Interne de SOGEBANK. L'étendue des responsabilités de ce comité est très vaste et est définie dans la circulaire 89 de la BRH. Il évalue tous les types de risques et s'assure que les interventions de l'Audit Interne ciblent des produits à risques dans des Centres de responsabilités (CDR's) où des succursales présentent un coefficient élevé de déficiences opérationnelles, et tout aussi bien les nouveaux produits, et l'implantation de nouvelles technologies. Il veille à ce que le système de contrôle interne fonctionne adéquatement et analyse les risques administratifs de crédit à partir du rapport de révision des actifs à risques (RAR) préparé trimestriellement par l'Audit Interne.

Il se penche sur toutes les questions liées au blanchiment des avoirs (AML) et de financement du terrorisme (FT). En ce sens, il s'assure que les activités de SOGEBANK sont menées de manière conforme aux lois, dispositions, traités et réglementations établies tant nationalement qu'internationalement de manière à ce que ses installations et son réseau ne soient pas utilisés à des fins criminelles et fait des recommandations à l'Unité de Conformité sur rapport de l'Audit Interne.

Il bénéficie de l'apport de l'unité de contrôle du risque opérationnel et technologique qui, de son côté, utilise un outil technologique (Monitor Plus) pour contrôler toute déviation par rapport aux procédures opérationnelles ainsi que les limites établies. Cet outil informatique génère des alertes pour toute situation non conforme aux normes internes établies. Il est utilisé également comme outil très puissant dans la lutte contre le blanchiment d'argent, des avoirs illicites et du financement du terrorisme. Un comité d'Audit plus restreint revoit mensuellement certaines interventions ponctuelles effectuées par l'Audit Interne et particulièrement l'analyse des cas de fraude.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

L'appréciation par le Comité de Trésorerie/Direction des principaux risques du Groupe SOGEBANK est établie comme suit:

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités peut se matérialiser dans la mesure où SOGEBANK ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et en même temps protéger les avoirs des déposants et le capital de la Banque.

Pour gérer ce risque, la Banque assure une surveillance quotidienne des liquidités à partir du Département de la Trésorerie et aussi à travers le Comité de Trésorerie qui hebdomadairement porte une attention particulière aux échéances de dépôts, de prêts, de placements et de dettes subordonnées ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences statutaires qui s'appliquent à SOGEBANK et à ses filiales.

SOGEBANK et ses filiales respectent en général les normes prudentielles de la Banque Centrale en matière de liquidités; elles maintiennent les réserves obligatoires exigées par la circulaire 72-3 aux 30 septembre 2015 et 2014.

Le rapport d'appariement des actifs et passifs qui fait également partie de la liste des rapports trimestriels exigés par la Société Financière Internationale (SFI), permet d'anticiper tout déséquilibre important dans les flux financiers qui pourraient éventuellement créer des contraintes de liquidités dans les différentes monnaies que SOGEBANK gère.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Les dates d'échéance des passifs financiers du Groupe étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)		Courants	0-3 mois	3 mois -1an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 15)						
Dépôts à vue	G	14,096,605	-	-	-	14,096,605
Dépôts d'épargne		22,352,072	-	-	-	22,352,072
Dépôts à terme		<u>922,074</u>	<u>6,461,224</u>	<u>2,710,971</u>	<u>16,884</u>	<u>10,111,153</u>
Total-dépôts		<u>37,370,751</u>	<u>6,461,224</u>	<u>2,710,971</u>	<u>16,884</u>	<u>46,559,830</u>
Obligations à terme (note 16)		5,256	26,927	-	-	32,183
Emprunts (note 17)		1,499,467	10,000	414,992	1,162,970	3,087,429
Autres éléments de passif		1,709,979	957,421	46,008	822,046	3,535,454
Engagement – lettres de crédit et acceptations		-	-	233,022	-	233,022
Dettes subordonnées (note 19)		<u>1,000</u>	<u>-</u>	<u>30,950</u>	<u>1,052,790</u>	<u>1,084,740</u>
Total		3,215,702	994,348	724,972	3,037,806	7,972,828
Total	G	40,586,453	7,455,572	3,435,943	3,054,690	54,532,658

30 septembre 2014

(En milliers de gourdes)		Courants	0-3 mois	3 mois -1an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 15)						
Dépôts à vue	G	13,079,323	-	-	-	13,079,323
Dépôts d'épargne		20,452,801	-	-	-	20,452,801
Dépôts à terme		<u>5,859</u>	<u>5,644,797</u>	<u>1,762,700</u>	<u>16,884</u>	<u>7,430,240</u>
Total-dépôts		<u>33,537,983</u>	<u>5,644,797</u>	<u>1,762,700</u>	<u>16,884</u>	<u>40,962,364</u>
Obligations à terme (note 16)		28,985	3,049	-	-	32,034
Emprunts (note 17)		2,785,807	15,820	103,043	121,553	3,026,223
Autres éléments de passif		1,831,726	93,740	17,395	729,945	2,672,806
Engagement – lettres de crédit et acceptations		-	-	251,240	-	251,240
Dettes subordonnées (note 19)		<u>1,000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1,096,596</u>	<u>1,097,596</u>
Total		4,647,518	112,609	371,678	1,948,094	7,079,899
Total	G	38,185,501	5,757,406	2,134,378	1,964,978	48,042,263

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque. Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que la Réserve Fédérale aux États-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où la Banque détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Liquidités: (note 5)			
Dépôts à la BRH et à la BNC	G	17,817,919	13,723,662
Dépôts à des banques étrangères		1,300,323	676,711
Effets en compensation		<u>112,645</u>	<u>141,803</u>
		19,230,887	14,542,176
Placements:			
Bons BRH, bons et obligations du Trésor, net (note 6)		1,343,801	2,671,115
Placements à l'étranger (note 7)		7,219,419	6,560,418
Placements locaux (note 8)		205,102	182,360
Intérêts à recevoir sur placements		<u>52,090</u>	<u>49,036</u>
		8,820,412	9,462,929
Crédit:			
Prêts nets (note 10)		21,503,662	21,137,156
Acceptations et lettres de crédit		233,022	251,240
Intérêts et pénalités à recevoir		<u>219,857</u>	<u>182,106</u>
		21,956,541	21,570,502
Autres actifs : (note 14)			
Comptes à recevoir des clients		389,700	358,278
À recevoir – Western Union		24,984	16,820
À recevoir – Visa et Master Card		<u>43,238</u>	<u>61,196</u>
		457,922	436,294
Total des actifs financiers	G	50,465,762	46,011,901

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

i) Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2015 et 2014, 93% de ces liquidités sont gardées respectivement à la BRH et à la BNC, en couverture de réserves.

ii) Placements

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre.

La Banque considère les bons BRH et les bons et obligations du Trésor, qui représentent respectivement 15% et 28% des placements aux 30 septembre 2015 et 2014, comme des instruments financiers à risque faible. L'échéance de ces instruments financiers n'excède pas 91 jours pour les bons BRH et 5 ans pour les bons et obligations du Trésor. La Banque est confiante que la Banque de la République d'Haïti pourra honorer ses engagements dans ces délais.

La Banque considère le risque sur les placements à l'étranger, qui représentent respectivement 82% et 70% des placements aux 30 septembre 2015 et 2014, comme modéré. Pour gérer ce risque, SOGEBANK investit dans des instruments dont la Banque maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques. La Banque investit en général dans des instruments financiers avec des échéances différentes. La plus grande partie est à long terme qu'elle garde à échéance, ce qui lui permet de mieux gérer la fluctuation de valeur de ces instruments.

Aux 30 septembre 2015 et 2014, la Banque avait investi dans des instruments financiers garantis par le Gouvernement américain totalisant respectivement 59% et 56% des placements à l'étranger.

La Banque considère le risque sur les placements locaux comme modéré. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la viabilité de ces placements.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iii) Crédit

Ce risque est géré à la SOGEBANK par un Comité de Crédit émanant du Conseil d'Administration qui supervise la gestion du risque de crédit. Le Comité a pour objectif de superviser l'ensemble de la gestion du risque de crédit. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts par différents mécanismes et politiques. Le Comité des prêts spéciaux par exemple se penche tout spécialement sur des comptes à problèmes ou présentant des signes avant-coureurs de dégradation. Les politiques dont SOGEBANK s'est dotée en matière de gestion du risque de crédit, et qui sont contenues dans son manuel de crédit, contribuent à une juste appréciation des différents aspects des risques.

À l'intérieur de ses politiques, la Banque et ses filiales respectent, en général, les exigences et normes prudentielles de la Banque Centrale: la Circulaire no. 87 sur la classification et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts, et la circulaire no. 83-4 sur la concentration du crédit, restreignant, en fonction de ses fonds propres réglementaires, les montants de crédit pouvant être octroyés à un emprunteur, un groupe d'emprunteurs, ou aux principaux secteurs de l'économie.

La Banque et ses filiales sont aussi assujetties à certaines obligations contractuelles de la Société Financière Internationale (SFI) en ce qui a trait à la protection de l'environnement et des aspects sociaux concernant le travail des enfants mineurs.

iv) Autres actifs

La Banque considère comme suit le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers:

- Un risque modéré sur les comptes à recevoir des clients. Ces montants représentent en grande partie des montants déposés chez les notaires et relatifs à la vente de biens immobiliers hors exploitation en attendant la finalisation des procédures légales.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iv) Autres actifs (suite)

- Un risque faible sur le compte à recevoir-Western Union qui représente des opérations de transferts qui sont réglées dans de courts délais.
- Un risque faible sur les comptes à recevoir de Visa et Master Card qui représentent des opérations courantes relatives aux cartes de crédit qui sont réglées dans de courts délais.

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des principaux actifs financiers de la Banque est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Liquidités			
Haïti	G	17,930,563	13,865,465
États-Unis		1,019,692	375,627
Europe		217,810	225,485
Canada		62,233	75,274
Amérique Latine et Caraïbes		589	325
		<u>19,230,887</u>	<u>14,542,176</u>
Placements			
Haïti		1,551,641	2,855,774
États-Unis		7,268,771	6,607,155
		<u>8,820,412</u>	<u>9,462,929</u>
Crédit			
Haïti		<u>21,956,541</u>	<u>21,570,502</u>
Autres actifs			
Haïti		<u>457,922</u>	<u>436,294</u>
Total des actifs financiers	G	50,465,762	46,011,901

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les variations des conditions du marché affectant les prix et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui lui permettent d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

i) Risque de change

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif détenu en une devise et le volume du passif libellé dans la même devise, suite à une variation défavorable du cours de cette devise.

Pour gérer ce risque, SOGEBANK a adopté une politique qui consiste à ne pas prendre en général de position en devises allant au-delà de trois jours ouvrables. La circulaire no. 81-4 de la Banque Centrale sur le risque de change stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser 2% des fonds propres comptables sur une base quotidienne, ce qui limite le gain ou la perte que la Banque pourrait encourir sur sa position en devises étrangères.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

Les positions nettes de la Banque dans les différentes monnaies étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Liquidités	G	6,719,785	15,881,376	235,580	22,836,741
Placements, bons BRH et bons et obligations du Trésor, net		1,368,801	7,399,521	-	8,768,322
Prêts, net		12,044,622	9,459,040	-	21,503,662
Autres actifs		1,288,022	592,261	-	1,880,283
Acceptations et lettres de crédit		-	233,022	-	233,022
Total des actifs financiers	G	21,421,230	33,565,220	235,580	55,222,030

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Dépôts	G	17,755,863	28,575,149	228,818	46,559,830
Emprunts		701,553	2,385,876	-	3,087,429
Obligations à terme		27,337	4,846	-	32,183
Engagements - lettres de crédit et acceptations		-	233,022	-	233,022
Dettes subordonnées		676,250	408,490	-	1,084,740
Autres passifs		2,194,412	1,334,197	6,845	3,535,454
Total des passifs financiers	G	21,355,415	32,941,580	235,663	54,532,658
Actifs, net	G	65,815	623,640	(83)	689,372

Au cours des exercices 2015 et 2014, dans le cadre de mesure de politique monétaire, la BRH a accordé aux banques une ristourne de 25¢ sur chaque dollar vendu. Ces ristournes sont comptabilisées au gain de change et totalisent G 73,150 M et G 29,711M pour les exercices 2015 et 2014.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

30 septembre 2014

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Liquidités	G	5,223,573	11,314,116	191,531	16,729,220
Placements, bons BRH et bons et obligations du Trésor, net		2,696,115	6,717,778	-	9,413,893
Prêts, net		10,589,439	10,547,717	-	21,137,156
Autres actifs		477,600	610,534	-	1,088,134
Acceptations et lettres de crédit		-	251,240	-	251,240
Total des actifs financiers	G	18,986,727	29,441,385	191,531	48,619,643

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Dépôts	G	16,724,425	24,054,948	182,991	40,962,364
Emprunts		240,416	2,785,807	-	3,026,223
Obligations à terme		27,513	4,521	-	32,034
Engagements - lettres de crédit et acceptations		-	251,240	-	251,240
Dettes subordonnées		684,100	413,496	-	1,097,596
Autres passifs		1,119,542	1,545,964	7,300	2,672,806
Total des passifs financiers	G	18,795,996	29,055,976	190,291	48,042,263
Actifs, net	G	190,731	385,409	1,240	577,380

Les positions de change de la Banque en devises étrangères aux 30 septembre 2015 et 2014, totalisaient respectivement G 623.5 millions équivalent à US\$ 11.9 millions, et G 386.6 millions équivalent à US\$ 8.5 millions. Au 30 septembre 2015, pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertie résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 12 millions selon le cas.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit:

	2015	2014
<u>Aux 30 septembre</u>		
Dollars US	52.1417	45.5577
Euros	58.4769	55.6533
<u>Taux moyens de l'exercice</u>		
Dollars US	48.8716	44.7161
Euros	55.7637	59.5386

ii) Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur les revenus et par conséquent, le capital de la Banque. Il correspond au risque qu'une variation des taux d'intérêts ait un impact négatif sur le revenu net d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

Ce risque est adéquatement contrôlé à SOGEBANK, en raison du fait que la majeure partie des actifs et passifs porteurs d'intérêts, comme les prêts et les dépôts sont à taux variables et à court terme, permettant ainsi à la Banque de modifier rapidement ses taux d'intérêts, réduisant ainsi le risque. En ce qui a trait aux actifs du bilan porteurs de taux d'intérêts pour une durée fixe, la Banque s'assure qu'elle possède sous forme de passif, un financement, pour une durée fixe similaire, portant des taux d'intérêts inférieurs à ceux des actifs correspondants.

La Banque exerce un suivi rigoureux des groupes de portefeuilles suivants:

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque.
- Les placements locaux
- Les placements à l'étranger
- Les emprunts en devises accordées par les banques étrangères et les organisations Internationales (SFI)
- Les dettes subordonnées.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

ii) Risque de taux d'intérêts (suite)

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction qui établit le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommande la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercices, les profils de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers étaient comme suit:

(En milliers de gourdes)	%	2015	%	2014
Taux d'intérêts fixes:				
Actifs financiers	49%	G 15,859,410	49%	15,374,295
Passifs financiers	30%	(11,053,025)	23%	(7,430,240)
Net		<u>4,806,385</u>		<u>7,944,055</u>
Taux d'intérêts variables:				
Actifs financiers	51%	16,731,073	51%	15,897,618
Passifs financiers	70%	(25,720,205)	77%	(24,608,653)
Net		<u>(8,989,132)</u>		<u>(8,711,035)</u>
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	32,590,483	100%	31,271,913
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	100%	(36,773,230)	100%	(32,038,893)
Net		G (4,182,747)		(766,980)

Compte tenu des observations ci-dessous, la Banque estime qu'une fluctuation des taux d'intérêts n'aurait pas d'incidence majeure sur les résultats futurs:

- Une grande partie des actifs et passifs financiers de la Banque sont à des taux d'intérêts variables et peuvent être donc ajustés rapidement en fonction des tendances du marché.
- La plupart des actifs et passifs financiers à taux d'intérêts fixes de la Banque sont à court terme, à l'exception de certains placements à l'étranger à long terme et des Bons du Trésor dont une partie importante est détenue pour revente.
- Les dépôts d'épargne à taux variable, qui n'ont pas d'échéance, comprennent un noyau permanent dont le solde au fil des ans est resté relativement stable.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

D) CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont définis comme le capital libéré, le surplus d'apport, les réserves établies, les profits accumulés non encore distribués et la participation minoritaire. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à ses actionnaires un niveau de dividendes satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (circulaire 88) en matière de fonds propres. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires:

- **Ratio actif/fonds propres** - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires, d'autre part.
- **Ratio fonds propres/actifs à risque** - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de hors bilan pondérés en fonction des risques, d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en du capital à caractère plus permanent de Catégorie 1 attribuable aux actionnaires ordinaires nonobstant la réserve pour réévaluation et la réserve générale pour pertes sur prêts, et le capital de Catégorie 2 composé essentiellement des dettes subordonnées.

Aux 30 septembre, ces ratios étaient comme suit:

	2015	2014
Ratios actif/fonds propres	15.42	13.48
Ratios fonds propres/actifs à risques	15.83%	17.22%

De plus, au niveau de l'accord entre actionnaires signé avec la SFI, SOGEBANK s'engage à respecter certains ratios financiers qui, dans l'ensemble, rencontrent ou dépassent les exigences de la Banque Centrale.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Encaisse	G	3,605,854	2,187,044
Dépôts à la BRH et à la BNC		17,817,919	13,723,662
Dépôts à des banques étrangères		1,300,323	676,711
Effets en compensation		112,645	141,803
	G	22,836,741	16,729,220

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par SOGEBANK et Sogebel sur l'ensemble du passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre, les dépôts à des banques étrangères se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Dépôts sans intérêts	G	286,051	301,182
Dépôts portant intérêts		1,014,272	375,529
	G	1,300,323	676,711

Les taux sur les dépôts à des banques étrangères portant intérêts, sont de 0.01% à 0.04% en moyenne en 2015 et en 2014, respectivement. Ces dépôts sont principalement constitués de fonds à un jour et de comptes en marché monétaire.

Aux 30 septembre 2015 et 2014, les banques étrangères incluent des montants bloqués en garantie des lettres de crédit totalisant G 46.4 millions (US\$ 889 M) et G 59.3 millions (US\$ 1.3 million).

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités en gourdes, dollars US et autres devises est la suivante:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Liquidités en gourdes	G	6,719,785	5,223,573
Liquidités en dollars US		15,881,376	11,314,116
Liquidités en d'autres devises		235,580	191,531
	G	22,836,741	16,729,220

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(6) BONS BRH ET BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET

Aux 30 septembre, les bons de la Banque de la République d'Haïti (BRH), net sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Bons BRH	G	-	1,950,000
Intérêts non gagnés		-	(7,506)
Bons BRH, net	G	-	1,942,494
<i>Échéance</i>		-	7,28 et 91 jours
<i>Taux d'intérêts</i>		-	3.00% à 5.00%

Aux 30 septembre, les bons et obligations du Trésor, net sont comme suit:

En milliers de gourdes)		2015	2014
Bons du Trésor (a)	G		105,000
Intérêts non gagnés		-	(1,300)
Bons du Trésor, net	G	-	103,700
<i>Échéance</i>		-	3 mois
<i>Taux d'intérêts</i>		-	5.00% et 5.75%
Obligations du Trésor (b)	G	592,968	624,921
<i>Échéance</i>		1 à 48 mois	1 à 60 mois
<i>Taux d'intérêts</i>		7%	7.00%
Obligations du Trésor (c)	G	750,833	-
<i>Échéance</i>		1 à 60 mois	-
<i>Taux d'intérêts</i>		6%	-
Total bons et obligations du Trésor, net	G	1,343,801	728,621

- (a) Au 30 septembre 2014, ces bons du Trésor étaient des instruments financiers émis par le Ministère de l'Économie et des Finances. Ils ont été remboursés en décembre 2014.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(6) **BONS BRH ET BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET (SUITE)**

- (b) Ces obligations du Trésor ont été émises le 15 septembre 2014 par le Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre de la gestion des finances publiques. Du montant total de l'émission de G5.7 milliards, 50% a été acquis par la Banque Centrale et l'autre 50% fut acquis par les banques commerciales au prorata de leur réserves obligatoires maintenues à la Banque Centrale en date du 9 septembre 2014. Ces obligations sont dématérialisées et sont remboursables en 60 versements mensuels égaux à partir du 15 septembre 2014. Les intérêts sont reconnus en fonction du calendrier de remboursement convenu entre la Banque Centrale et les banques commerciales. Ce calendrier prévoit que chaque versement soit accompagné d'intérêts calculés à 7% l'an en fonction de sa date d'échéance. Par conséquent, les revenus d'intérêts reconnus seront en croissance d'un exercice à l'autre.

Ainsi, les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 125 millions, dont G 5.1 millions et G 31 M ont été reconnus pour les exercices terminés les 30 septembre 2015 et 2014.

À compter du 1^{er} octobre 2014, ces obligations du Trésor sont considérés dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque, sur l'ensemble de son passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la Banque Centrale.

- (c) Ces obligations du trésor ont été émises le 30 mars 2015 dans le cadre du protocole d'accord signé le 30 janvier 2015 par le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle Continue et la Banque de la République d'Haïti. Ce protocole concerne l'émission d'obligations du Trésor destinées à financer le secteur éducatif dont G 750 millions ont été attribués à SOGEBANK et G 250 millions à SOGEBEL. Les obligations de SOGEBEL ont été financées à hauteur de G 200 millions par la BUH (**note 17c**). Ces obligations sont dématérialisées et portent intérêts au taux de 6% l'an. Elles sont remboursables en 60 versements à partir du 30 mars 2015, en fonction du calendrier de remboursement convenu avec la Banque Centrale.

Ainsi, les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 152 millions, dont G 26 millions ont été reconnus pour l'exercice 2015.

Ces obligations sont déduites du passif sujet aux réserves obligatoires.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont ainsi constitués:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Placements avec maturité fixe, au coût amorti, gardés à échéance	G 4,725,111	4,690,122
Placements avec maturité fixe, au coût amorti, gardés à la juste valeur	<u>2,121,093</u>	<u>1,620,592</u>
	<u>6,846,204</u>	<u>6,310,714</u>
Placement en titres détenu pour revente:		
Placement en actions dans une société		
de cartes de crédit à sa juste valeur	<u>373,215</u>	<u>249,704</u>
Total-placements	G 7,219,419	6,560,418

Les placements avec maturité fixe, comptabilisés au coût amorti et gardés à échéance, sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
<u>Placements au coût amorti gardés à échéance</u>		
Obligations du Gouvernement des États-Unis:		
Coût amorti	G 3,213,767	3,099,869
Juste valeur	3,235,469	3,066,498
Plus (moins)-valeur	21,702	(33,371)
Durée moyenne d'échéance	2 mois à 13 ans	2 mois à 14 ans
Autres obligations de sociétés privées et financières:		
Coût amorti	G 1,432,529	1,521,917
Juste valeur	1,455,196	1,559,836
Plus - valeur	22,667	37,919
Durée moyenne d'échéance	1 mois à 6 ans	1 mois à 7 ans
Dépôts à terme:		
Coût amorti	G 78,815	68,336
Juste valeur	77,727	67,067
Moins - valeur	(1,088)	(1,269)
Durée moyenne d'échéance	2 mois à 6 ans	2 mois à 7 ans
Total - placements au coût	G 4,725,111	4,690,122
Juste valeur totale des placements	G 4,768,392	4,693,401
Plus - valeur non comptabilisée sur placements gardés à échéance	G 43,281	3,279

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER (SUITE)

Les placements à maturité fixe, au coût amorti et gardés à la juste valeur, sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
<u>Placements au coût amorti, gardés à la juste valeur</u>		
Obligations du Gouvernement des États-Unis:		
Juste valeur	G 857,457	554,940
Durée moyenne d'échéance	5 à 12 ans	6 à 13 ans
Autres obligations de sociétés privées et financières:		
Juste valeur	G 1,250,600	1,065,652
Durée moyenne d'échéance	3 mois à 6 ans	1 mois à 7 ans
Dépôts à terme:		
Juste valeur	G 13,036	-
Durée moyenne d'échéance	5 ans	-
Juste valeur totale des placements	G 2,121,093	1,620,592

Aux 30 septembre 2015 et 2014, ces placements incluent des montants bloqués en garantie de lettres de crédit totalisant G 1.3 milliard (US\$ 25.8 millions), et G 1.1 milliard (US\$ 25.2 millions), respectivement. De plus, aux 30 septembre 2015 et 2014, des montants de G 1.5 milliard (US\$ 28.7 millions) et G 2.8 milliards (US\$ 61.2 millions) sont également bloqués en garantie de lignes de crédit (**note 17**).

L'appréciation des actions détenues dans une société de cartes de crédit, a été comptabilisée à un compte de réserve à l'avoir des actionnaires, totalisant G 184,188M net de l'impôt reporté de G 82,751 M au 30 septembre 2015, et G 127,985M net de l'impôt reporté de G 57,501M au 30 septembre 2014. Les plus-values non réalisées, nettes d'impôts, des exercices terminés les 30 septembre 2015 et 2014 respectivement de G 31,503M et G 11,799 M et l'effet de change y relatif de G 24,700M et G 5,459M sont reflétés à l'état consolidé des résultats étendus (**note 23**).

Au 30 septembre, les taux sur les placements à l'étranger sont comme suit:

	2015	2014
Obligations du Gouvernement des États-Unis	1.80 % à 5.75 %	1.80 % à 5.00 %
Autres obligations de sociétés privées et financières	1.30 % à 10.35 %	1.30 % à 10.35 %
Dépôts à terme	1.03 % à 2.70 %	2.15 % à 2.70 %

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(8) PLACEMENTS LOCAUX

Aux 30 septembre, les placements locaux se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Obligations à long terme dans une société financière locale de développement (a)		
Montant en dollars US	G 156,425	136,673
Taux	3.28% et 3.78%	3.23% et 3.73%
Échéance	2 à 4 ans	3 et 5 ans
Montant en Gourdes	G 5,000	5,000
Taux	12.30%	7.00%
Échéance	2 ans	1 mois
Montant en Gourdes	G 20,000	20,000
Taux	7.00%	7.00%
Échéance	1 an	2 ans
	G <u>181,425</u>	<u>161,673</u>
Obligation en dollars détenue dans une entreprise commerciale locale (b)		
Montant en dollars US	G 23,677	20,687
Taux	9%	9%
Échéance	4 ans	5 ans
	G 205,102	182,360

La juste valeur de ces placements est pratiquement équivalente au coût.

- (a) Conformément à la loi du 30 août 1982 sur les sociétés financières de développement, les placements en obligations sont déductibles de la base de l'impôt sur le revenu.
- (b) Ce montant représente une obligation détenue par le Groupe dans la Société E-Power. En fonction de l'article 34-1 du contrat entre l'État Haïtien et E-Power S.A., ce placement est déductible de la base de l'impôt sur le revenu, et les revenus d'intérêts qui en découlent sont exonérés de l'impôt sur le revenu (**note 23**). Cette obligation est subordonnée aux droits des créanciers privilégiés, concernant le remboursement du principal et des intérêts tel que prévu dans les différents accords de financement.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(9) TITRES DE PARTICIPATION

Aux 30 septembre, les titres de participation comptabilisés au coût d'acquisition comprennent:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
LE NOUVEAU MATIN S.A.		
900 actions ordinaires votantes d'une valeur nominale de G 1,000 chacune	G 12,150	12,150
Provision pour perte de valeur	<u>(12,150)</u>	<u>(12,150)</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET FINANCIÈRE (SIF)		
16,209 actions ordinaires votantes de classe A et 1,337 et 690 actions ordinaires non volantes de classe B, en 2015 et 2014, d'une valeur nominale de G 1,000 chacune	128,168	117,513
SOFIHDES		
1,742 actions ordinaires votantes d'une valeur nominale de G 1,200 chacune	2,605	2,605
PORT SAINT LOUIS DU SUD		
10 actions ordinaires votantes d'une valeur nominale de G 3,000 chacune	30	30
EDUCAT		
10 actions ordinaires votantes d'une valeur nominale de G 2,500 chacune	25	25
BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE		
50 actions ordinaires votantes d'une valeur nominale de G 500 chacune	<u>25</u>	<u>25</u>
	G 130,853	120,198

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS

Aux 30 septembre, les catégories de prêts sont:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Prêts aux entreprises (a)	G 9,490,347	10,810,348
Avances en comptes courants	4,797,272	4,034,567
Prêts hypothécaires	2,750,066	2,511,770
Prêts aux particuliers	1,159,557	1,122,179
Prêts sur cartes de crédit	967,557	828,912
Prêts aux micro-entreprises	965,066	1,017,880
Prêts restructurés (b)	580,887	231,357
Prêts aux petites et moyennes entreprises - PME	345,606	318,683
Prêts aux employés	254,039	235,718
	21,310,397	21,111,414
Prêts non productifs	1,090,705	622,687
	G 22,401,102	21,734,101

Aux 30 septembre, la répartition des prêts en gourdes et en dollars US se présente comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Prêts en gourdes	G 12,586,070	10,751,021
Prêts en dollars US	9,815,032	10,983,080
	G 22,401,102	21,734,101

(a) Aux 30 septembre 2015 et 2014, les prêts aux entreprises comprennent des prêts indexés aux Bons BRH et du Trésor Américain pour des soldes respectifs de G 3.6 milliards et G 3.1 milliards.

(b) Les prêts restructurés incluent un prêt à un hôtel dont le solde au 30 septembre 2015 était de G 408.6 millions. Conformément aux dispositions prises par la BRH pour ce secteur, ce prêt a été restructuré avec des nouvelles modalités.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, l'âge des prêts était comme suit:

30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)		Courants	31-60 jours	61-89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Micro – entreprises	G	923,912	19,279	21,875	965,066
Cartes de crédit		743,095	187,741	36,721	967,557
Petites et moyennes entreprises		334,245	11,361	-	345,606
Avances en comptes courants		4,751,896	30,972	14,404	4,797,272
Autres catégories de prêts		<u>12,615,210</u>	<u>1,411,791</u>	<u>207,895</u>	<u>14,234,896</u>
	G	19,368,358	1,661,144	280,895	21,310,397
%		91 %	8 %	1 %	100 %

(En milliers de gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>					
Micro - entreprises	G	35,994	12,652	-	48,646
Cartes de crédit		45,903	15,723	15,413	77,039
Petites et moyennes entreprises		9,105	2,464	14,102	25,671
Avances en comptes courants		14,469	22,237	109,754	146,460
Autres catégories de prêts		<u>96,187</u>	<u>132,383</u>	<u>564,319</u>	<u>792,889</u>
	G	201,658	185,459	703,588	1,090,705
%		18 %	17 %	65 %	100 %

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

30 septembre 2014

(En milliers de gourdes)		Courants	31-60 jours	61-89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Micro – entreprises	G	913,284	14,213	90,383	1,017,880
Cartes de crédit		629,240	168,191	31,481	828,912
Petites et moyennes entreprises		297,138	15,589	5,956	318,683
Avances en comptes courants		3,962,248	38,550	33,769	4,034,567
Autres catégories de prêts		<u>12,367,909</u>	<u>1,456,882</u>	<u>1,086,581</u>	<u>14,911,372</u>
	G	18,169,819	1,693,425	1,248,170	21,111,414
%		86%	8%	6%	100%

(En milliers de gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>					
Micro - entreprises	G	37,731	15,389	-	53,120
Cartes de crédit		31,923	8,788	2,590	43,301
Petites et moyennes entreprises		2,929	15,705	12,841	31,475
Avances en comptes courants		7,553	4,243	34,282	46,078
Autres catégories de prêts		<u>103,509</u>	<u>233,272</u>	<u>111,932</u>	<u>448,713</u>
	G	183,645	277,397	161,645	622,687
%		29%	45%	26%	100%

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes :

30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 15)	Autres	Lettres de garantie (a)	Total
Prêts courants	G	13,894,831	2,690,781	356,671	362,721	17,305,004
Prêts non productifs		<u>829,024</u>	<u>9,518</u>	<u>5,214</u>	<u>51,996</u>	<u>895,752</u>
	G	14,723,855	2,700,299	361,885	414,717	18,200,756

30 septembre 2014

(En milliers de gourdes)		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 15)	Autres	Lettres de garantie (a)	Total
Prêts courants	G	6,661,693	2,274,873	271,930	615,236	9,823,732
Prêts non productifs		<u>1,184,984</u>	<u>20,465</u>	<u>-</u>	<u>118,000</u>	<u>1,323,449</u>
	G	7,846,677	2,295,338	271,930	733,236	11,147,181

(a) Les lettres de garantie émises par Sogebel en garantie de prêts totalisent G 277,144 M et G 275,700 M aux 30 septembre 2015 et 2014.

Les prêts aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales et à leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 1,171,267M et à G 1,055,483M aux 30 septembre 2015 et 2014 respectivement. Ces prêts portent des intérêts moyens allant de 7.5% à 16% en 2015, et 7% à 11% en 2014 pour les prêts en gourdes, et de 8.5% à 14.5% en 2015, et de 6% à 14% en 2014 pour les prêts en dollars US.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Les taux de rendement moyens sur les principales catégories de prêts, se présentent comme suit:

	2015	2014
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants		
Dollars US	9.3%	8.2%
Gourdes	11.9%	6.6%
Prêts indexés		
Dollars US	7.5%	8.1%
Gourdes	10.2%	7.3%
Prêts hypothécaires		
Dollars US	13.2%	11.8%
Gourdes	10.2%	8.4%
Prêts sur cartes de crédit - gourdes et dollars US	40%	40%
Prêts micro-entreprises - gourdes	37%	41%
Prêts aux employés - gourdes	9.2%	8.9%
Prêts sur cartes de crédit - employés - gourdes	25%	25%
Petites et moyennes entreprises		
Dollars US	15.2%	19.8%
Gourdes	23.8%	24.3%
Prêts aux particuliers		
Dollars US	12.8%	13.8%
Gourdes	18.5%	17.6%
Prêts restructurés		
Dollars US	8.5%	15.0%
Gourdes	22.8%	22.0%

Aux 30 septembre 2015 et 2014, les intérêts non comptabilisés sur les prêts non productifs totalisent respectivement G 193,069 M et G 103,951 M.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

La provision pour pertes sur prêts a enregistré les mouvements suivants:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Solde au début de l'exercice	G	596,945	332,326
Dotation de l'exercice		377,094	408,528
Radiations, net (a)		(231,098)	(179,946)
Récupérations sur prêts radiés		108,435	27,414
Effet de change de la provision en dollars US		<u>46,064</u>	<u>8,623</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	897,440	596,945

Les risques spécifiques et généraux sur le portefeuille de prêts sont couverts par les postes d'états financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Provision pour pertes sur prêts	G	897,440	596,945
Réserve générale pour pertes sur prêts		<u>332,813</u>	<u>272,073</u>
	G	1,230,253	869,018

(a) Les radiations par type de portefeuille se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Micro-entreprises	G	124,670	84,808
Cartes de crédit		70,947	70,905
Autres		<u>35,481</u>	<u>24,233</u>
	G	231,098	179,946

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(11) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

Coût

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/14	Acquisitions	Réévaluation	Dispositions et ajustements (1)	Solde au 30/09/15
Terrains et infrastructures	G	212,200	45,784	63,656	113	321,753
Immeubles		717,230	-	142,366	459,768	1,319,364
Mobiliers et équipements		457,788	76,147	-	73,977	607,912
Équipements informatiques		355,510	123,092	-	(35,583)	443,019
Améliorations locatives		640,744	111,474	-	(385,423)	366,795
Matériel roulant		97,627	31,079	-	(22,270)	106,436
Investissements en cours (a)		<u>732,491</u>	<u>132,726</u>	<u>-</u>	<u>(326,817)</u>	<u>538,400</u>
	G	3,213,590	520,302	206,022	(236,235)	3,703,679

(1) Les dispositions et ajustements incluent des transferts aux placements immobiliers de G 18,144 (**note 12**) et des reclassifications à d'autres postes de bilan de G 10,653.

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/14	Amortissement	Réévaluation	Dispositions et ajustements	Solde au 30/09/15
Immeubles	G	143,720	49,406	(193,126)	-	-
Mobiliers et équipements		239,129	88,382	-	(41,315)	286,196
Équipements informatiques		176,357	88,578	-	(42,145)	222,790
Améliorations locatives		191,087	38,413	-	(72,515)	156,985
Matériel roulant		<u>54,249</u>	<u>23,108</u>	<u>-</u>	<u>(19,849)</u>	<u>57,508</u>
	G	804,542	287,887	(193,126)	(175,824)	723,479
Immobilisations, net	G	2,409,048	-	399,148	(60,411)	2,980,200

(a) Les investissements en cours incluent principalement les coûts encourus de construction de succursales, et une dation d'une construction en cours réalisée par la banque durant l'exercice précédent pour un montant de G 320 millions.

Aux 30 septembre 2015 et 2014, la valeur nette aux livres des terrains et immeubles, hormis l'effet de la réévaluation, est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Terrains	G	126,385	80,401
Immeubles		<u>656,999</u>	<u>149,599</u>
	G	783,385	230,000

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation regroupent:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Propriétés détenues pour revente, net	G	142,288	31,049
Placements en immobilier		<u>399,945</u>	<u>365,418</u>
	G	542,233	396,467

Les propriétés détenues pour revente, net ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Solde au début de l'exercice	G	31,049	41,825
Dations réalisées au cours de l'exercice		135,461	23,756
Transferts aux placements en immobilier, net		(26,107)	(24,649)
Ventes de l'exercice (a)		-	(11,953)
Plus-value de l'exercice		1,755	2,070
Ajouts de l'exercice		<u>130</u>	-
Solde à la fin de l'exercice (b)	G	142,288	31,049

(a) Les ventes des propriétés détenues pour revente ont résulté, en des gains de G 1,787M en 2014.

(b) Les propriétés détenues pour revente incluent une dation totalisant G 12,103M et deux dations totalisant G 6,919M aux 30 septembre 2015 et 2014 pour lesquelles les anciens propriétaires ont une option d'achat selon les conditions préétablies dans les actes de dation signés entre les différents partis et SOGEBEL. Les options échues sont en cours de négociation.

Les placements en immobilier ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Solde au début de l'exercice	G	365,418	404,115
Transferts des propriétés détenues pour revente, net		26,107	24,649
Transfert des immobilisations (note 11)		18,144	-
Plus (moins)-value de l'exercice		9,199	(4,000)
Ventes de l'exercice (d)		(53,654)	(61,600)
Coûts additionnels et acquisitions de l'exercice		<u>34,731</u>	<u>2,254</u>
Solde à la fin de l'exercice (e)	G	399,945	365,418

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

(c) Les ventes de placements en immobilier ont résulté en 2015 et 2014 en des gains respectifs de G 24,106 M et G 1,141 M.

(d) Les placements en immobilier incluent deux dations totalisant G 83,819 M en 2015 et en 2014, pour lesquelles les anciens propriétaires ont des options d'achat pour une période de cinq ans à échoir en février 2016 et en décembre 2015, selon les conditions préétablies entre les clients et le groupe.

(e) Les revenus de loyers générés par les placements en immobilier totalisaient G 3,165 M en 2015 et G 2,845 M en 2014.

Les biens immobiliers hors exploitation, net de la réserve générale établie, tel que requis par la BRH sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Placements en immobilier	G 399,945	365,418
Réserve	(10,678)	-
Placements en immobilier, net de la réserve	389,267	365,418
Propriétés détenues pour revente	G 142,288	31,049
Réserve	(40,025)	-
Propriétés détenues pour revente, net de la réserve	102,263	31,049
Total biens immobiliers hors exploitation	542,233	396,467
Réserve	(50,703)	-
Biens immobiliers hors exploitation, net de la réserve	G 491,530	396,467

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(13) ACHALANDAGE

Aux 30 septembre, l'achalandage se présente comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Achalandage – BIDC (a)	G 87,185	87,185
Achalandage – Promobank (b)	301,903	301,903
Achalandage – AFS (c)	106,264	106,264
Achalandage – Sogebel (d)	17,218	17,218
Ajustement de l'exercice	(2,474)	-
	14,744	17,218
Achalandage – Sogesol (d)	6,061	6,061
Total achalandage	G 516,156	518,631

- (a) Cet achalandage provient de l'acquisition des actions de la Banque Intercontinentale de Commerce (BIDC) en date du 8 novembre 1998.
- (b) Cet achalandage résulte de l'acquisition de la majorité des actifs et passifs de Promobank et de sa filiale Promocarte en date du 29 septembre 2006.
- (c) Cet achalandage résulte de l'acquisition par Sogexpress, filiale à 100% du Groupe SOGEBANK, des droits d'exploitation des différents bureaux de transfert du réseau de ACRA Financial Services Inc. (AFS), en date du 30 septembre 2009, effectif le 1^{er} novembre 2009. Les montants payés ont été alloués dans leur intégralité à l'achalandage étant donné que dans le cours de cette transaction, Sogexpress n'a assumé aucun passif de AFS et qu'aucun actif corporel ou incorporel identifiable n'a été acquis.
- (d) Les achalandages des filiales proviennent de l'acquisition d'actions supplémentaires des minoritaires.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(14) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif sont:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Contrat de change – BRH (note 18) et (a)	G	780,000	-
À recevoir des clients (b)		389,700	358,278
Contrats de change-dettes subordonnées à des tiers (note 18) et (c)		311,345	311,345
Intérêts et pénalités à recevoir		271,947	231,142
Stocks de papeterie, fournitures et autres		166,016	143,019
Frais payés d'avance		111,938	96,512
À recevoir Visa et Master Card		43,238	61,196
À recevoir – Western Union		24,984	16,820
Avantage fiscal minoritaire – Sogesol		16,212	8,932
Autres		73,129	121,924
	G	2,188,509	1,349,168

- (a) Dans le cadre de sa politique monétaire, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a effectué en date du 10 septembre 2015, un contrat de change à terme avec SOGEBANK pour un montant de US\$ 15 millions. Le contrat a une échéance au 30 décembre 2015 et est rémunéré à un taux de 5% l'an. Par le biais de ce contrat à terme, la BRH cède à la SOGEBANK ces dollars à un taux de référence de G 52 soit G 780MM et la BRH s'engage à racheter ces dollars à la fin du contrat au même taux. Pendant toute la durée de ce contrat, les montants y afférents se ne sont pas pris en compte dans le calcul des positions structurelles règlementaires (**note 18**).
- (b) Les comptes à recevoir-clients ne sont pas porteurs d'intérêts et représentent des paiements effectués pour les clients du crédit et des opérations ainsi que des sommes avancées à des notaires dans le cadre de la mise en place de financements liés aux ventes de biens immobiliers hors exploitation. Subséquemment au 30 septembre 2015, la Banque a régularisé des transactions chez les notaires pour un montant de G 104 millions.
- (c) Suivant des contrats de change établis entre la Banque et les détenteurs des dettes subordonnées, la Banque s'est engagée par des contrats à terme à leur revendre, à la date d'échéance des dettes subordonnées, les dollars versés pour l'achat de ces instruments en gourdes au taux prévalant à la date de l'émission (**note 18**).

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(15) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Dépôts à vue:			
Gourdes	G	5,503,124	5,448,654
Dollars US		8,364,663	7,447,678
Autres devises		<u>228,818</u>	<u>182,991</u>
	G	14,096,605	13,079,323
Dépôts d'épargne (a):			
Gourdes	G	9,013,430	8,573,873
Dollars US		<u>13,338,642</u>	<u>11,878,928</u>
	G	22,352,072	20,452,801
Dépôts à terme:			
Gourdes	G	3,239,309	2,701,899
Dollars US		<u>6,871,844</u>	<u>4,728,341</u>
	G	10,111,153	7,430,240
Total des dépôts	G	46,559,830	40,962,364
Dépôts en gourdes	G	17,755,863	16,724,425
Dépôts en dollars US		28,575,149	24,054,948
Dépôts en autres devises		<u>228,818</u>	<u>182,991</u>
Total des dépôts	G	46,559,830	40,962,364

(a) Aux 30 septembre 2015 et 2014, les dépôts d'épargne comprennent G 403,530 M et G 369,767M d'épargne-retraite qui représentent des comptes bloqués par la Banque suite à des contrats de gestion de fonds de retraite signés avec certaines compagnies aux bénéfices de leurs employés. Les taux rémunérateurs sont révisables selon les conditions du marché.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(15) DÉPÔTS (SUITE)

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	2015	2014
Dépôts à vue (fonds à un jour):		
Gourdes	0.02%	0.02%
Dollars US	0.01%	0.02%
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.07%	0.07%
Dollars US	0.08%	0.08%
Dépôts à terme:		
Gourdes	3.60%	1.90%
Dollars US	1.80%	1.60%

Les dépôts des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 349,016 M et G 377,115 M aux 30 septembre 2015 et 2014. Ces dépôts ont été reçus dans le cours normal des affaires et sont rémunérés à des taux d'intérêts comparables aux taux de la clientèle.

Aux 30 septembre, les dépôts gardés en nantissement de prêts (**note 10**) étaient comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Dépôts en gourdes	G	154,069	136,451
Dépôts en dollars US		<u>2,546,230</u>	<u>2,158,887</u>
	G	2,700,299	2,295,338

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(16) OBLIGATIONS À TERME

Les obligations à terme émises par Sogefac sont nominatives et ne sont pas convertibles.

Aux 30 septembre, l'allocation des obligations à terme par monnaie est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Obligations en gourdes	G	27,337	27,513
Obligations en dollars US		4,846	4,521
	G	32,183	32,034

Sogefac se réserve le droit de racheter au pair ces obligations.

Les taux moyens d'intérêts sur les obligations sont comme suit:

	2015	2014
Obligations en gourdes	4.00%	0.10%
Obligations en dollars US	1.00%	0.10%

Les obligations en gourdes et en dollars ont des échéances ne dépassant pas un an.

(17) EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Aux 30 septembre, les emprunts se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Lignes de crédit en dollars US dans des institutions financières étrangères (a)	G	1,499,467	2,785,807
Emprunt en dollars d'une institution financière étrangère (b)		521,417	-
Emprunt en gourdes de la BRH (c)		580,000	-
Emprunt en gourdes du FDI (d)		121,553	240,416
Emprunt en dollars d'une société étrangère de transfert (e)		364,992	-
	G	3,087,429	3,026,223

(a) Aux 30 septembre, les lignes de crédit étaient utilisées dans le cadre de certaines opérations internationales et de crédit, et étaient garanties par les placements détenus dans ces institutions (**note 7**). Elles portaient des taux d'intérêts de 1.08% et 1.31% en 2015, et de 0.99% et 1.03% en 2014.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(17) EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIÈRES (SUITE)

- (b) Au cours de l'exercice 2015, la Société Financière d'Investissement (SFI) a décaissé un montant de US\$ 10 millions à la Banque dans le cadre de l'accord de prêt no. 34672 d'une enveloppe totale de US\$ 25 millions. Cet emprunt porte intérêt de 4.3% plus libor 6 mois et a été octroyé pour financer en partie le portefeuille de prêts de la Banque. Chaque tranche décaissée sera remboursable en quatre versements égaux à partir du troisième anniversaire de l'accord d'emprunt à la date de paiement des intérêts sur ces décaissements. L'échéance du montant décaissé en 2015 est donc due en 2018.

Cet accord exige le respect de plusieurs ratios financiers dont; un ratio minimum de fonds propres sur actifs à risque de 14% et des ratios spécifiques sur: fonds propres sur total actifs; division des risques; engagements importants cumulés; partis liés; créances compromises non couvertes sur fonds propres; actifs immobilisés et de prise de participation au capital; risque sur les opérations de change; risque sur les taux d'intérêts; écart des échéances en devises et ratio de liquidité.

- (c) En date du 12 janvier 2015, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a décaissé un emprunt de G 400 millions à SOGEBANK dans le cadre de l'accord de prêt de cette dernière avec un hôtel (**note 10 b**). Cet emprunt, d'une durée de 20 ans, sera à un taux fixe de 1% remboursable en tranches égales de G 20 millions annuellement.

De plus, en date du 23 mars 2015, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a octroyé à Sogebel un emprunt pour un montant de G 200 millions afin de souscrire aux obligations du Trésor (**note 6c**). Les termes de remboursements sont identiques aux termes de l'obligation à savoir des remboursements mensuels sur 60 mois au taux de 6%. Au 30 septembre 2015, le solde est de G 180 millions.

- (d) Cet emprunt, à échoir en avril 2026, sert à financer les investissements en immobilisations et/ou les fonds de roulement de certaines entreprises évoluant dans des secteurs spécifiques d'activités. Le taux d'intérêts représente 40% des taux chargés aux bénéficiaires des sous-prêts, soit un taux moyen de 4.40% et 3.28% respectivement aux 30 septembre 2015 et 2014.
- (e) En date du 7 septembre 2015, Western Union Network (Ireland) Limited a accordé un emprunt d'un montant de US\$ 7 millions à SOGEBANK dans le cadre du financement du fonds de roulement de Sogexpress. Cet emprunt d'une durée d'un an ne porte pas d'intérêts. Par contre, un taux d'intérêts de 8% l'an sera considéré sur toute portion de la dette échue qui n'aura pas été remboursée à la date d'échéance.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Contrat de change à terme – BRH (note 14 a)	G	782,126	-
Chèques de direction et chèques certifiés		700,062	783,535
Contrats de change à terme – dettes subordonnées à des tiers (note 14 c)		382,146	333,892
Impôts reportés (note 23)		347,029	180,916
Plan d'épargne-retraite des employés (a)		269,011	220,109
Impôts et taxes à payer		218,386	139,177
Valeurs non réclamées en faveur des tiers		171,449	204,643
Transferts à payer		143,372	205,216
Intérêts à payer		121,256	57,462
Provision pour boni et autres compensations		102,706	95,912
Cartes prépayées		57,105	47,345
Comptes à payer aux concessionnaires		49,929	91,534
Comptes à payer aux agents de transferts		23,485	19,361
Revenus différés sur contribution de tiers		17,567	20,207
Dépôts de garanties sur prêts		3,946	10,603
Comptes à payer pour le compte d'institutions		-	28,790
Autres		510,476	435,227
	G	3,900,051	2,873,929

(a) La Banque et ses filiales contribuent à l'épargne-retraite des employés à partir d'un taux de contribution fixe de 1%. Ce poste représente un passif en dollars US, rémunéré à un taux moyen 5% en 2015 et 2014. Les contributions, pour les exercices 2015 et 2014, s'élèvent à G 10.0 millions et G 9.2 millions.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(19) DETTES SUBORDONNÉES

Aux 30 septembre, les dettes subordonnées se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Dettes subordonnées en gourdes			
a) Montant	G	33,250	41,100
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>2.76</i>	<i>2.76%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2014 et 2015</i>	<i>2014 et 2015</i>
<i>Option de remboursement par l'une des parties en vigueur</i>			
b) Montant	G	1,000	1,000
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>0.10%</i>	<i>0.10%</i>
<i>Échue</i>		-	
c) Montant	G	100,000	100,000
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>4%</i>	<i>4%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2022</i>	<i>2022</i>
<i>Option de remboursement par l'une des parties à partir de 2017</i>			
d) Montant (i)	G	500,000	500,000
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6%</i>	<i>6%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2022</i>	<i>2022</i>
<i>Non remboursable par anticipation</i>			
e) Dette subordonnée émise par Sogebel	G	42,000	42,000
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6%</i>	<i>6%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2024</i>	<i>2024</i>
<i>Non remboursable par anticipation</i>			
	G	676,250	684,100

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(19) DETTE SUBORDONNÉE (SUITE)

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Dettes subordonnées en dollars US		
a) Montant	G 359,858	314,348
<i>Taux d'intérêts</i>	<i>6%</i>	<i>6%</i>
<i>Échéance</i>	<i>2017</i>	<i>2017</i>
<i>Non remboursable par anticipation</i>		
b) Montant	G 48,632	99,148
Émises en contrepartie des avances d'actionnaires de Promobank, non porteuses d'intérêts et remboursables au gré de SOGEBANK d'ici 2016, moyennant certaines conditions		
	G 408,490	413,496
Total	G 1,084,740	1,097,596

- (i) De ce montant de dettes subordonnées en gourdes, des montants de G 311 millions ont été émis avec des contrats de change à terme (**note 14**).

Les dettes subordonnées dues à des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et à leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 189,863 M et G 130,171 M aux 30 septembre 2015 et 2014, et sont rémunérées au taux de 6.0 % sur les dollars US et les gourdes.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(20) CAPITAL - ACTIONS

Aux 30 septembre, le capital libéré était comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Capital-actions autorisé		
300,000 actions autorisées	G 1,500,000	1,500,000
Capital-actions non libéré		
35,000 actions en 2015 et 60,000 actions en 2014	<u>(175,000)</u>	<u>(300,000)</u>
Capital-actions libéré		
265,000 actions en 2015 et 240,000 actions en 2014	G 1,325,000	1,200,000

(21) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE

La société-mère du Groupe est SOGEBANK. La participation de SOGEBANK dans ses filiales est comme suit aux 30 septembre 2015 et 2014:

	<u>Participation</u>	<u>Droits de vote</u>
SOGEBEL	25.50%	45.90%
SOGEFAC	100.00%	100.00%
SOGECARTE	99.90%	99.90%
BIDC	100.00%	100.00%
SOGESOL	50.18%	50.18%
SOGEXPRESS	64.82%	64.82%
SOGEASSURANCE	90.00%	90.00%

De plus, SOGEBANK détient aussi des participations indirectes additionnelles dans Sogebel, Sogexpress et Sogeassurance puisque Sogefac détient 20% de Sogebel avec 31.25% des droits de vote, et Sogecarte et Sogefac détiennent chacune respectivement 17.59% de participation dans Sogexpress, et 5% dans Sogeassurance.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(21) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

Les opérations des filiales se résument comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Sogebel			
Total actif	G	<u>7,070,475</u>	<u>5,630,618</u>
Total passif	G	<u>6,490,123</u>	<u>5,156,982</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>97,028</u>	<u>63,526</u>
Actif net	G	<u>580,352</u>	<u>473,636</u>
Sogefac			
Total actif	G	<u>778,617</u>	<u>644,348</u>
Total passif	G	<u>240,148</u>	<u>194,577</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>77,761</u>	<u>71,626</u>
Actif net	G	<u>538,469</u>	<u>449,771</u>
Sogecarte			
Total actif	G	<u>920,068</u>	<u>805,438</u>
Total passif	G	<u>354,408</u>	<u>306,117</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>96,524</u>	<u>94,954</u>
Actif net	G	<u>565,660</u>	<u>499,321</u>
BIDC			
Total actif	G	<u>152,272</u>	<u>121,401</u>
Total passif	G	<u>30,132</u>	<u>12,936</u>
Perte nette de l'exercice	G	<u>(160)</u>	<u>(1,478)</u>
Actif net	G	<u>122,140</u>	<u>108,465</u>
Sogesol			
Total actif	G	<u>282,694</u>	<u>232,478</u>
Total passif	G	<u>171,210</u>	<u>121,614</u>
(Perte) revenu net de l'exercice	G	<u>(8,438)</u>	<u>18,012</u>
Actif net	G	<u>111,484</u>	<u>110,864</u>
Sogexpress			
Total actif	G	<u>1,050,705</u>	<u>688,762</u>
Total passif	G	<u>747,676</u>	<u>360,161</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>11,175</u>	<u>13,872</u>
Actif net	G	<u>303,029</u>	<u>328,601</u>

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(21) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Sogeassurance		
Total actif	G <u>140,225</u>	<u>107,992</u>
Total passif	G <u>116,306</u>	<u>72,964</u>
Perte nette de l'exercice	G <u>(11,110)</u>	<u>(3,327)</u>
Actif net	G <u>23,919</u>	<u>35,028</u>

Aux 30 septembre, la participation des minoritaires dans les différentes filiales se résume comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
<u>SOGEBEL</u>		
Participation des minoritaires:		
Placement au coût	G 81,739	81,739
Participation dans les bénéfices non répartis et réserves	<u>234,542</u>	<u>176,381</u>
	G <u>316,281</u>	<u>258,120</u>
<u>SOGESOL</u>		
Participation des minoritaires:		
Placement au coût	G 20,024	20,024
Participation dans les bénéfices non répartis et réserves	<u>35,515</u>	<u>35,209</u>
	G <u>55,539</u>	<u>55,233</u>
Total - participation minoritaire	G 371,820	313,353

(22) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Salaires	G 1,205,000	1,106,154
Bénéfices sociaux	297,537	291,540
Taxes salariales	109,868	100,063
Contribution au plan d'épargne-retraite	10,007	9,178
Autres dépenses de personnel	<u>79,774</u>	<u>90,082</u>
	G <u>1,702,186</u>	<u>1,597,017</u>

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(23) IMPÔTS SUR LE REVENU

La dépense d'impôts est calculée sur la base du résultat avant impôts sur le revenu, et diffère des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Résultat avant impôts sur le revenu	G	<u>819,819</u>	<u>604,866</u>
Impôts calculés en utilisant les taux statutaires (30%)		245,946	181,460
<i>Effet des éléments considérés dans la base imposable:</i>			
Virement à la réserve légale (a)		(32,192)	(24,761)
Amortissement d'achalandage déductible fiscalement		(6,122)	(6,122)
Écart entre la provision pour pertes sur prêts admise fiscalement et la provision comptable		(6,607)	16,813
Placement dans une société financière de développement déductible fiscalement		(1,500)	(47,002)
Intérêts sur placement dans une société privée déductible fiscalement (note 8)		(599)	(548)
Autres		4,121	3,805
Taxes territoriales		<u>7,415</u>	<u>4,192</u>
Dépense d'impôts	G	210,462	127,837

(a) L'effet du virement à la réserve légale a été calculé sur les virements de l'exercice de SOGEBANK et de ses filiales totalisant G 107,305M en 2015 et G 85,290M en 2014.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(23) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

L'effet de l'impôt sur le revenu sur les éléments de l'état consolidé des résultats étendus est comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015			2014		
	Montant brut	Effet de l'impôt	Montant net	Montant brut	Effet de l'impôt	Montant net
Excédent de réévaluation des terrains et immeubles, net des ajustements	G 399,148	(119,744)	279,404	-	-	-
Ajustement à la réserve de réévaluation terrain	<u>(26,257)</u>	<u>-</u>	<u>(26,257)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	G 372,891	(119,744)	253,147	-	-	-
Plus-value non réalisée sur le placement à l'étranger détenu pour revente	45,656	(14,153)	31,503	17,099	(5,300)	11,799
Effet de change sur le placement à l'étranger détenu pour revente	35,797	(11,097)	24,700	7,912	(2,453)	5,459
	G 454,344	(144,994)	309,350	25,011	(7,753)	17,258

Aux 30 septembre, les impôts reportés sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Impôts reportés - terrains et immeubles:			
Solde au début de l'exercice	G	123,415	128,582
Réévaluation de l'exercice		119,744	-
Amortissement de l'exercice		(5,167)	(5,167)
Ajustement au taux d'imposition des terrains		26,257	-
Autres ajustements		29	-
Solde à la fin de l'exercice	G	264,278	123,415
Plus-value sur le placement détenu pour revente:			
Solde au début de l'exercice	G	51,792	46,492
Plus-value de l'exercice		14,153	5,300
Solde à la fin de l'exercice	G	65,945	51,792
Effet de change sur le placement étranger détenu pour revente:			
Solde au début de l'exercice	G	5,709	3,256
Effet de l'exercice		11,097	2,453
Solde à la fin de l'exercice	G	16,806	5,709
	G	347,029	180,916

Ces impôts reportés sont reflétées au passif (**note 18**).

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(24) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe SOGEBANK contracte divers engagements et assume un passif éventuel qui ne sont pas reflétés au bilan consolidé.

a) Aux 30 septembre, les engagements de crédit sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Soldes non utilisés des avances autorisées en comptes courants (i)	G <u>1,156,331</u>	<u>865,310</u>
Cautions	G <u>2,100,252</u>	<u>1,678,158</u>
Lettres de crédit standby	G <u>942,128</u>	<u>850,718</u>

- i) Ces montants ne portent pas de commissions d'engagements. Ces engagements ne sont pas représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée, habituellement moins d'un an, et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.
- b) La Banque a également consenti à des débours importants relatifs à des dépenses d'entretiens du système informatique et avait des engagements de US\$ 3.7 millions sur six ans.
- c) Au 30 septembre 2015, le Groupe SOGEBANK traite de certaines affaires en instance de litige, engagées par ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, on ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière ou aux résultats d'exploitation du Groupe SOGEBANK.
- d) À la date des états financiers consolidés, le Groupe SOGEBANK était lié par des engagements annuels de loyer. Les obligations relatives à ces contrats pour les cinq prochains exercices sont:

(En milliers de gourdes)

2016	G 80,914
2017	107,149
2018	101,717
2019	96,901
2020	85,574

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(25) OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Dans le cours de ses activités, le Groupe SOGEBANK offre des services bancaires habituels et reçoit des services de sociétés apparentées aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales selon des modalités semblables à des partis non apparentés.

Les prêts accordés aux employés et membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées sont divulgués à la **note 10**.

Les dépôts et les dettes subordonnées relatifs aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées sont divulgués aux **notes 15 et 19**.

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés de la Banque et de ses filiales étaient comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Sécurité	G 106,563	-
Transport de fonds	28,618	-
Assurances	20,603	-
Loyers	13,603	11,872
Entretien et réparations	4,098	6,936
Autres dépenses de fonctionnement	<u>46,878</u>	<u>24,560</u>
	G 220,363	43,368

De plus, le Groupe a effectué auprès des apparentés des achats d'immobilisations et d'autres actifs totalisant G 99,192 M en 2015, et G 110,830 M en 2014.



Informations Générales

Liste des Succursales

Succursales	Adresse	Téléphone
Delmas		
Siège Social Delmas 48	Autoroute de Delmas, Delmas 30 Angle Delmas 48 & Autoroute de Delmas	2229-5000 /2815-5000 /2915-5000 2229-5071 ext 6350
Aéroport et Plaine du Cul-de-Sac		
Delmas-Aéroport	27 route de l'Aéroport	2229-5511
Aéroport 1	Bvd Toussaint Louverture (Immeuble Sogebel)	2229-5313
Aéroport 2	Bvd Toussaint Louverture & rue Justin Juste	2229-5070 ext 6304
Croix des Missions	Rte Nationale # 1	2229-5070 ext 6381
Lathan	Rte Nationale # 1	2229-5070 ext 6310
Tabarre	Angle Tabarre 43 et Blvd 15 Octobre	2229-5070 ext 5290
Croix des Bouquets	Angle rues Républicaine & Stenio Vincent	2229-5070 ext 6007
Centre-Ville		
Place Geffrard	Angle rues des Miracles & Magasin de l'état	2229-5568
Rue Pavée	Angle rues Pavée & Mgr Guilloux	2229-5765
Champs de Mars	11 Rue Capois, Champs de Mars	2229-5685
Lalue	Angle Ave John Brown & 1ère Imp. Lavaud	2229-5070 ext 6392
Turgeau	142, Av. Jn Paul II	2229-5300 à 5312
Portail Léogâne	Angle Oswald Durand & Blvd J. J. Dessalines	2229-5070 ext 6717
Pétion-Ville		
Pétion-Ville 1	Angle rues Darguin & Geffrard	2229-5813
Pétion-Ville 3	111, rue Louverture P.V.	2229-5541
Pétion-Ville 4	Angle rues Faubert & Rigaud	2229-5070 ext 6421
Espace Premium	13, rue Faubert, PV	2229-5070 ext 6798
Frères	Angle Delmas 105 & Imp. Père Huc - Frères	2229-5070 ext 6183
Autoroute de Carrefour		
Martissant	Martissant 40, Rte Nationale # 2	2229-5070 ext 6290
Fontamara	Angle route de Carrefour et Fontamara 43	2229-5070 ext 6308
Carrefour	Entre Mon Repos 38 & 40,	2229-5070 ext 6112
Trutier	257, route de Carrefour	2229-5070 ext 6315
Succursales de Provinces		
Cap-Haïtien I	Rue 10 A	2229-5070 ext 6881
Cap-Haïtien II (Cap St Michel)	Angle Rte de l'Aéroport & rue Conassa	2229-5670
Cap-Haïtien III	Angle rues 17 & Boulevard	2229-5070 ext 6711 à 13
Port-de-Paix	Angle rues Sténio Vincent & A. Laforest	2229-5656
Hinche	15, rue Dupont	2229-6690
Ouanaminthe	Angle rues Espagnol & Notre-Dame	2229-5070 ext 6280 à 88
Gonaïves	Angle rues Louverture & Egalité	2229-5070 ext 6041 à 6045
Saint-Marc	183, rue Louverture	2229-5070 ext 6340
Mirebalais	Angle rues Jean-Philippe Daut & Pétion	2229-5070 ext 6110 à 12
Jérémie	99, rue Sténio Vincent	2229-5070 ext 6250 à 53
Cayes	Rue Sténio Vincent	2229-5070 ext 6095
Jacmel	14 ave de la Liberté	2229-5070 ext 6321
Léogâne	Place Anacaona, Léogane	2229-5070 ext 6558
Miragoâne (M1)	Carrefour Desruisseaux	2229-5070 ext 6590
Miragoâne (M2)	60, Grand'Rue Miragoâne	2229-5070 ext 6092
Petit Goâve	36, rue Républicaine	2229-5070 ext 6095

Guichets chauffeurs

Turgeau
Aéroport I
Frères
Pétion-Ville III
Siège Social

Site Web

www.sogebank.com

SWIFT

Sogebank : SOGHHTPP

Fondation Sogebank

Siège Social
Etage Sogebank,
Rue Louverture, Pétion-Ville
B.P. 2051, Port-au-Prince, Haïti

INSTRUCTIONS FOR WIRE TRANSFERS

➤ USA

INTERMEDIARY BANK:
BANK OF AMERICA MERRILL LYNCH, NEW YORK, USA
SWIFT : BOFAUS3N
BENEFICIARY BANK:
SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP
BENEFICIARY:
NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: USD

INTERMEDIARY BANK:
BANK OF NEW YORK MELLON, NEW YORK, USA
SWIFT : IRVTUS3N
BENEFICIARY BANK:
SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP
BENEFICIARY:
NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: USD

➤ CANADA

INTERMEDIARY BANK:
ROYAL BANK OF CANADA, TORONTO, CANADA
SWIFT : ROYCCAT2
BENEFICIARY BANK:
SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP
BENEFICIARY:
NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCIES: USD & CAD

➤ EUROPE

INTERMEDIARY BANK:
CREDIT AGRICOLE S.A. PARIS, FRANCE
SWIFT : AGRIFRPP
BENEFICIARY BANK:
SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP
BENEFICIARY:
NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: EUR

INTERMEDIARY BANK:
BANK OF AMERICA N.A., LONDON, ENGLAND
SWIFT : BOFAGB22
BENEFICIARY BANK:
SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP
IBAN : GB68 BOFA 1650 5022 5070 18
BENEFICIARY:
NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: EUR

INTERMEDIARY BANK:
BANK OF AMERICA N.A.
LONDON, UNITED KINGDOM
SWIFT: BOFAGB22
BENEFICIARY BANK:
SOGEBANK
PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP
IBAN: GB46 BOFA 1650 5022 5070 26
BENEFICIARY:
NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: GBP



Informations Générales

Couverture ATM

ZONE MÉTROPOLITAINE

Carrefour

Suc. Fontamara
Suc. Martissant
Suc. Carrefour

Centre-Ville

Suc. Rue Capois
Suc. Rue Pavée

Turgeau/Bois-Verna/Canapé-Vert

Suc. Sogebel Turgeau
Sogesol
Ministère des Finances
Suc. Turgeau 1
Suc. Turgeau 2
Digicel
Station National
Medlab

Delmas

Suc. Delmas Aéroport
Local 750, Siège Social
Suc. Siège Social 1
Suc. Siège Social 2
Station Essence Delmas 34
Suc. Delmas 48
Epi d'Or Delmas 56
Eagle Super Market

Frères

Suc. de frères

Pétion-Ville

Suc. rue Darguin
Suc. rue Louverture
Suc. rue Faubert
Giant Super Market
Big Star Market
Caribbean Super Market
Extra Market
Sprint Market
Epi d'Or, rue Faubert
Station Sol Ste Thérèse
Hôtel Oasis
Casino Hôtel NH El Rancho
Hôtel NH El Rancho
Hôtel Montana
Hôtel Karibe

Tabarre

Belmart Market
US Embassy
Delta Camp

Aéroport

Suc. Aéroport II
Logbase
PNUD
Aéroport International, Arrivée
Hôtel Visa Lodge

Plaine du Cul-de-Sac

Suc. Croix-des-Missions
Suc. Lathan
Suc. Croix-des-Bouquets

PROVINCES

Suc. Cayes
Suc. Jacmel
Suc. Jérémie
Suc. Léogane
Suc. Petit-Goave
Grand-Goave, Station Essence Petit-Paradis
Club Indigo, rte Nle # 1
Station Essence Montrouis
Suc. St Marc
Suc. Gonaïves 1
Suc. Gonaïves 2
Suc. Mirebalais
Suc. Cap-Haïtien 1
Suc. Cap-Haïtien 3
Suc. Ouanaminthe
Parc Industriel Caracol
Suc. Port-de-Paix

Sociétés affiliées

Sogebel

Siège Social

Route de l'aéroport
B.P. 2409
Port-au-Prince, Haïti

Succursales

Delmas 56
Angle autoroute de Delmas et Delmas 56
Ave Jean Paul II, Turgeau

Sogefac

Siège Social

27, blvd Toussaint Louverture
B.P. 1507
Port-au-Prince, Haïti

Sogesol

Siège Social

Angle rues Darguin
et Geffrard, Pétion Ville
B.P. 16077, PV Haïti

Succursales

Delmas
Croix des Bouquets
Carrefour
Lathan
Pétion Ville
Rue Pavée
Lalue
Bois Verna/Premium
Prêts aux Salariés
Leogane
Miragoane
Petit Gave
Jacmel
Cayes

Jérémie
Aquin
Mirebalais
Hinche
Saint Marc
Gonaïves
Belladère
Cap-Haïtien
Ouanaminthe
Port de Paix
Saint Louis du Nord

SogeAssurance

Siège Social

12, rue Faubert,
Pétion Ville, Haïti

Sogecarte

Siège Social

Angle rues Pavée et
Mgr. Guilloux
B.P. 2051, Port-au-
Prince, Haïti

Bureaux dans les succursales Sogebank

Turgeau
Rue Louverture
Rue Faubert

Sogexpress

Siège Social

1, Delmas 30
B.P. 3134
Port-au-Prince, Haïti

Succursales

Ouest

Aéroport
Cabaret
Clercine
Carrefour Fleuriot
Cazeau
Centre Ville
Croix des Bouquets
Croix des Missions
Delmas
Gérald Bataille
Grand Goave
Gressier
La Gonave
Lathan
Léogane
Champs de Mars
Lalue
Carrefour Feuilles
Canapé Vert
Turgeau Nazon
Thomassin
Juvénat
Frères
Péguy Ville
Pernier
Waney
Diquini
Arcachin
Mon Repos
Martissant
Côte Plage

Canne à Sucre
Mahotièrre
Truitier
Fontamara
Bizoton
Mariani
Raille
Brochette
Lamentin
Carrefour Rita
Carrefour Marassa
Torcelles
Lilavois
Marin
Pétion Ville
Petit Goave
Santo
Tabarre
Thomazeau

Sud-Est

Jacmel
Cayes Jacmel
Marigot
Bainet

Nord

Cap Haïtien
Vertières
Saint Michel
Pilote
Limonade
Port Margot
Borgne
Acul du Nord
Limbe
Plaisance
Milot
Pignon
Petite Anse

Nord-Est

Ouanaminthe
Trou du Nord

Nord-Ouest

Port de paix
Mare Rouge
Saint Louis du Nord
Bombardopolis
Bassin Bleu
Jean Rabel

Artibonite

Gonaïves
Saint Marc
Liancourt
Verettes
Marchand Dessalines
Gros Morne
St Michel de l'Attalaye
Petite Rivière de l'Artibonite
Desarmes
Desdunes
Montrouis
La Chapelle

Centre

Mirebalais
Hinche
Cerca Carvajal
Maïssade Lascahobas
Belladère
Thomassique

	SOGEBANK Société Générale Haïtienne de Banque S.A. Société Anonyme de Banque fondée le 8 novembre 1985
	SOGEBEL Société Générale Haïtienne de Banque d'Epargne et de Logement S.A. Société Anonyme de Banque fondée le 24 mai 1988, spécialisée dans l'épargne et le logement
	SOGEFAC Société Générale Haïtienne de Factoring S.A. Société Anonyme fondée le 30 juin 1989, spécialisée dans l'affacturage et dans le crédit à la consommation
	SOGECARTE Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit S.A. Société Anonyme fondée le 30 juin 1989, spécialisée dans la distribution de cartes de crédit et membre des réseaux internationaux VISA et MasterCard
	FONDATION SOGEBANK Institution à but non-lucratif fondée le 23 avril 1993, symbole de l'engagement social du Groupe Sogebank
	SOGESOL Société Générale de Solidarité inaugurée le 9 novembre 2000, spécialisée dans le microcrédit
	SOGEXPRESS Société inaugurée le 26 octobre 2002, spécialisée dans tous types de transferts et de paiements
	SOGEASSURANCE Société inaugurée le 27 août 2012, spécialisée dans tous les types d'assurances



SOGE BANK

Toujou bò kote'w !

☎ 2229-5000 / 2815-5000 / 2915-5000



SOGE BEL

une équipe qui s'engage !

☎ 2229-5300 / 2815-5300 / 2915-5300



Le spécialiste du prêt à la consommation

☎ 2229-5500 / 2815-5500 / 2915-5200



SOGE CARTE

Se mèt kat la!

☎ 2229-5700 / 2815-5700 / 2915-5700



**FONDATION
SOGE BANK**

L'Engagement social du Groupe

☎ 2229-5400 / 2815-5400 / 2915-5400



SOGE SOL

Nan zafè kredi, Sogesol se mèt tèren an !

☎ 2229-5800 / 2815-5800 / 2915-5800



SOGE EXPRESS

Se pa ti vitèss...

☎ 2229-5200 / 2815-5200 / 2915-5200



SOGE ASSURANCE

☎ 2815-5890 / 2215-5890 / 2915-5890

Rapport Annuel Sogebank

2014- 2015

Photos

Marc Steed

Dominique Franck Simon

Frédéric Dupoux

Département Marketing Sogebank

Département Ressources Humaines Sogebank

gettyimages.com

iStockphoto.com

Illustration de couverture

Département Marketing Sogebank

Conception

Département Marketing Sogebank

Réalisation graphique

Roosvelt Junior Lafleur

Production

Département Marketing Sogebank

Impression

Mass Media